

Le magasin de bonnes choses. La pratique des extraits de lecture de Charles d'Herculais (1770-1808)

Pierre Voisin

▶ **To cite this version:**

Pierre Voisin. Le magasin de bonnes choses. La pratique des extraits de lecture de Charles d'Herculais (1770-1808). Histoire. 2012. dumas-01146015

HAL Id: dumas-01146015

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01146015

Submitted on 27 Apr 2015

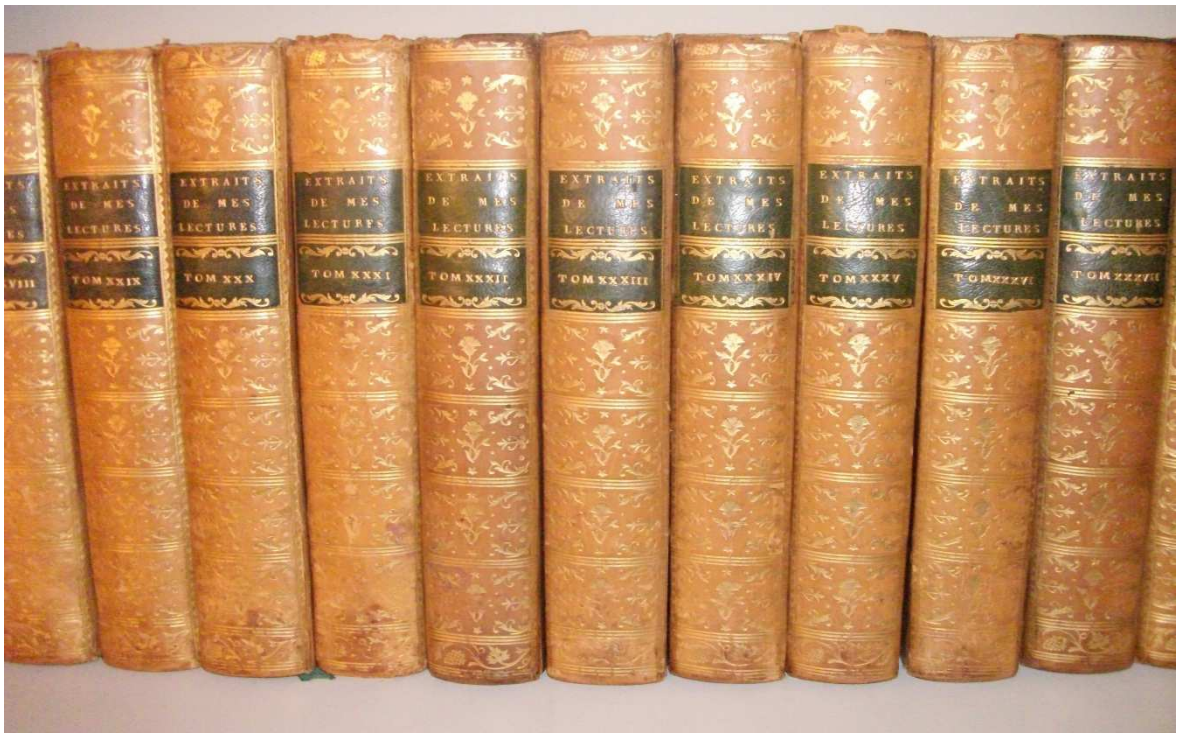
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre VOISIN

Le magasin de bonnes choses

La pratique des extraits de lecture de Charles d'Herculais (1770-1808)



Volume I

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'art
Spécialité : Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'Antiquité à nos jours

Sous la direction de Monsieur Gilles BERTRAND

Année universitaire 2011-2012

Pierre VOISIN

Le magasin de bonnes choses

La pratique des extraits de lecture de Charles d'Herculais (1770-1808)

Volume I

Mémoire de Master 1« Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'art
Spécialité : Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'Antiquité à nos jours

Sous la direction de Monsieur Gilles BERTRAND

Année universitaire 2011-2012

J’aimerais quelqu’un qui me sache déplumer.

Michel de Montaigne, *Les Essais*, Livre II, Chapitre X

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier M. Gilles Bertrand, mon directeur de mémoire, pour m'avoir fait découvrir il y a maintenant deux ans les *Recueils d'anecdotes* de Charles d'Herculais. Un grand merci pour ses conseils avisés, ses réponses apportées à mes questions et à mes doutes ainsi qu'à son optimisme contagieux qui m'a souvent aidé au cours de cette année.

Toute ma gratitude va à M. Henriot qui m'a ouvert les portes de sa bibliothèque et m'a fait partager ses nombreuses connaissances et réflexions à propos du protagoniste de ce mémoire. J'espère avoir pu éclairer un peu plus la vie de celui qu'il appelle souvent « l'abominable d'Herculais ».

Je voudrais également remercier l'ensemble des professeurs qui ont suivi mon travail cette année et tout le personnel de la bibliothèque municipale de Grenoble pour sa disponibilité, sa gentillesse et son aide précieuse.

Cette année n'aurait pas été la même sans mes camarades de Master. Leur soutien sans faille, nos échanges, et nos moments de détente, ont largement contribué au bon déroulement de ce mémoire. J'ajouterais une pensée toute particulière pour Anne qui a eu le courage de me supporter lors de mes dernières semaines de travail.

Je tiens également à remercier Anaïs, Marion et ma famille pour leur relecture attentive.

Pour terminer, un grand merci à celui qui a su m'épauler et me motiver tout au long de cette année sans jamais perdre patience.

SOMMAIRE

PRELUDE : VINGT-HUIT MILLIONS DE FRANÇAIS ET CHARLES D'HERCULAIS... 15

PARTIE 1 - UNE ŒUVRE « HERCULAIS-ENE » : LES *RECUEILS D'ANECDOTES* ET LES *EXTRAITS DE MES LECTURES,* DEUX TEMOINS DES LIVRES ET DES PRATIQUES D'UN LECTEUR 20

CHAPITRE 1 – « LES LIVRES SE MULTIPLIENT TROP » : LES *RECUEILS D'ANECDOTES* ET *EXTRAITS DE MES LECTURES*, UNE REPONSE AU REGIME DE L'IMPRIME DU XVIII[E] SIECLE..... 22

I. L'édition française au XVIII[e] siècle : évolution et condition de la production 22

II. Assouvir sa soif de lecture, entre possession privée du livre et fréquentation des espaces publics de lecture 25

III. La constitution d'une bibliothèque portative : « le magasin de bonnes choses » 29

CHAPITRE 2 – LES PRATIQUES D'UN LECTEUR 42

I. La passion, le besoin et le remède : la lecture selon Charles d'Herculais 42

II. Portrait du lecteur ou les manières de lire de Charles d'Herculais 46

III. Un rapport intime au livre, entre appropriation personnelle et constitution d'un espace privé 54

CHAPITRE 3 - LES BIBLIOTHEQUES DE CHARLES D'HERCULAIS 60

I. Une bibliothèque vécue : le corpus des Recueils d'anecdotes 60

II. L'importance quantitative des périodiques 70

III. Une bibliothèque rêvée : le « souhait » de Charles d'Herculais 76

PARTIE 2 – PEINDRE L'HOMME PAR SES LECTURES, LES GOUTS ET LES CURIOSITES DE CHARLES D'HERCULAIS 82

CHAPITRE 4 – LA LECTURE, REFLET DE L'HOMME DU MONDE 85

I. Les Recueils d'anecdotes, de plaisanteries, de bons mots, de pensées, de portraits et coutumes etc … ou le goût du monde 85

II. Les divertissements du monde, théâtre, opéra et musique 90

III. Les belles-lettres : lecture romanesque, théorie littéraire et renouvellement d'une culture classique 97

CHAPITRE 5 – UNE SOIF DE CONNAISSANCE INTARISSABLE, L'ESPRIT ENCYCLOPEDIQUE DE CHARLES D'HERCULAIS 103

I. Le goût de l'histoire 103

II. Charles d'Herculais, un lecteur qui se pique de sciences 109

III. Lire et découvrir « l'autre », la figure de l'étranger à travers les lectures 119

CHAPITRE 6 – LIRE PUIS ECRIRE, LES PREFACES DES *EXTRAITS DE MES LECTURES.* 123

I. « De là, les Etats Généraux, et puis Ô Douleur » 123

II. Charles d'Herculais et la religion d'Holbach. 129

INTRODUCTION

> c'est en vain qu'un homme joindra à de beaux talens naturels une grande lecture ; s'il ne lit pas la plume à la main, il ne saura jamais rien qu'imparfaitement[1]

« Lire la plume à la main », voici condensé en quelques mots l'adage qui pourrait s'appliquer à Charles d'Herculais, noble d'origine dauphinoise[2]. Ce lecteur infatigable et passionné de la fin du XVIII^e^ siècle a transmis à la postérité un véritable monument dédié à la lecture. Ses recueils d'extraits en soixante volumes, constitués entre 1770 et 1808, renferment environ 26 000 pages manuscrites. Chaque tome compile des passages d'œuvres diverses et variées, du simple périodique aux ouvrages des grands philosophes des Lumières. Cette source prolifique constitue un formidable témoignage des lectures d'un noble du XVIII^e^ siècle.

Déjà, en 1911, Daniel Mornet s'intéressait aux livres lus par les Français à la veille de la Révolution. Pour cela, il faisait appel au catalogue de bibliothèques, inaugurant par la même occasion une étude quantitative du culturel. Les sources utilisées par l'historien prenaient seulement en compte la littérature autorisée[3]. Dans ses conclusions, il s'étonnait de la faible proportion des grands auteurs des Lumières et déplorait avoir rencontré à une seule reprise la mention du *Contrat social* de Rousseau. Cependant, Daniel Mornet posait une question primordiale pour comprendre la diffusion des idées des Lumières : qui lisait quoi ? Ces interrogations seront reprises quelques décennies plus tard par les historiens de l'école des Annales. En appliquant la méthode quantitative à des sources variées, catalogues de bibliothèques privées, comptes rendus critiques, autorisations de

[1] Bibliothèque Municipale de Grenoble, désormais BMG, Ms R8839, Charles d'Herculais, *Recueils d'anecdotes, de plaisanteries, de bons mots, de pensées, de portraits et coutumes etc… Le tout tiré de différents auteurs,* vol. 2, p. 289.

[2] Nous proposons un portrait détaillé du protagoniste principal en prélude de ce mémoire.

[3] Daniel Mornet, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, n°17, pp. 449-496

privilèges, les chercheurs ont tenté de reconstituer une vue d'ensemble des lectures des Français au XVIII[e] siècle[4]. D'autre part, l'histoire du livre s'est voulue l'histoire de son inégale répartition dans la société, grâce à l'étude sérielle de documents tels que les inventaires après décès ou les catalogues imprimés de ventes publiques des collections mises aux enchères, qui permettent de reconstituer les bibliothèques possédées. Cette histoire des bibliothèques, qui ne s'attache plus seulement à la constitution des collections les plus célèbres, cherche à isoler des modèles en suivant les profils socioprofessionnels[5]. Elle révèle alors les clivages entre les groupes sociaux, au sein même des élites lettrées, entre clercs et laïques, nobles et bourgeois, gentilshommes et gens d'offices, hommes de talents et hommes de négoce[6]. Néanmoins, cette approche prétend que les faits culturels et intellectuels sont immédiatement saisissables dans les objets bons à compter. Le contenu même des ouvrages est envisagé comme intemporel et toujours perçu de la même façon. Cette démarche ne prend pas en compte la question « de l'usage, des maniements, des formes d'appropriation des matériaux imprimés »[7]. Grâce aux apports de la sociologie, notamment l'œuvre de Donald Mc Kenzie[8], et de la *material bibliography* anglo-saxonne, les historiens acceptent que la lecture puisse être en partie déterminée par les modes de distribution et de diffusion des livres. L'exemple de la littérature clandestine, qui jusqu'alors n'a pas été prise en compte dans la mesure où elle n'apparaît pas dans les sources, illustre avec pertinence l'intérêt de cette nouvelle démarche. Par ailleurs, l'histoire du livre s'interroge également sur la forme matérielle des ouvrages qui participe aux conditions de

---

[4] Geneviève Bollème, Jean Ehrard, François Furet, Daniel Roche et Jacques Roger, *Livre et société dans la France du XVIII[e] siècle,* Paris, Mouton & Co, Paris-La Haye, 1965.

[5] Louis Trénard (dir.), *Les bibliothèques au XVIII[e] siècle*, Bordeaux Sociétés des bibliophiles de Guyenne, 1989. Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530-1789*, Paris, Éd. du cercle, 2008 (1989).

[6] Roger Chartier, « De l'histoire du livre à l'histoire de la lecture : les trajectoires françaises », in Hans Erich Bödeker (dir.), *Histoire du livre, nouvelles orientations*, Paris, IMEC éd. ; éd de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, pp. 23-45, ici p. 25.

[7] Roger Chartier, « Du livre au lire » in Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture,* Paris, Éd. Payot et Rivages, 1993, pp. 79-114, ici p. 80.

[8] Donald McKenzie, *Bibliograhpy and the Sociology of Texts,* Londres, The British Library, 1986.

réception d'une œuvre et qui délimite ainsi le public des lecteurs. C'est le temps de l'histoire de l'édition telle que l'ont définie Henri-Jean Martin et Roger Chartier :

> Attentive aux formes et aux usages, aux matériaux et aux pratiques, cette autre histoire entend lier les plus classiques des savoirs sur le livre, soucieux de l'objet même, et les plus neuves des interrogations de la sociologie culturelle […][9]

En se focalisant sur la question des usages, l'histoire du livre s'est muée en histoire de la lecture[10]. Elle a alors pris en compte les apports de l'histoire littéraire. Un même texte peut être perçu de manière différente selon les lecteurs. Lire participe à une production de sens, et n'est pas synonyme d'une compréhension exacte et d'une adhésion catégorique au discours proposé par un auteur[11]. Toutefois, pour éviter l'impasse de la simple collecte d'expériences individuelles, Roger Chartier a développé le concept de « communautés de lecteurs »[12]. Selon l'historien, il faut prendre en compte les traditions de lecture et les différentes compétences qui permettent de distinguer les lecteurs entre eux. Le critère le plus évident est bien sûr celui de l'alphabétisation, mais les distinctions entre lettrés et lecteurs moins habiles, ou encore les contrastes entre les normes et les conventions de lecture de chaque société, doivent être reconsidérés pour historiciser l'activité lectrice.

À partir de ces éléments, trois oppositions fondamentales ont orienté l'approche. Premièrement, la distinction entre lecture nécessitant l'oralisation et lecture silencieuse, entre lecture de la solitude et lecture faite en public et enfin entre lecture populaire et lettrée[13]. Privilégiant l'échelle nationale, depuis le milieu

---

[9] Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française,* t.2, *Le livre triomphant 1660-1830,* Paris, Fayard, 1990, p. 9.
[10] Roger Chartier, « De l'histoire du livre … », *op. cit.,* p. 37.
[11] Jean-Marie Goulemot, « De la lecture comme production de sens » in Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture, op. cit.,* pp. 115-128.
[12] Roger Chartier, *L'Ordre des livres : lecteurs, auteurs et bibliothèque en Europe entre XIV^e^ et XVIII^e^ siècle,* Aix en Provence, Éd. Alinéa, 1992, pp. 13-31
[13] Roger Chartier, « De l'histoire du livre … », *op. cit.,* pp. 37-38.

des années quatre-vingt-dix, les historiens s'efforcent de croiser les traditions (au moins européennes) permettant d'aboutir à une synthèse : *L'Histoire de la lecture dans le monde occidental*[14]. Si les sources pour retracer la présence du livre dans la société ou reconstituer les bibliothèques sont abondantes et définies, ce n'est pas le cas pour l'histoire de la lecture. Les historiens doivent faire appel à des documents multiples et indirects qui diffèrent selon les situations nationales[15]. Par exemple, les pays méditerranéens peuvent faire appel aux interrogatoires de l'inquisition, qui décrivent les ouvrages lus, et comment ils ont été obtenus.

À l'heure actuelle, l'histoire de la lecture se renouvelle par son articulation avec l'histoire de l'écriture, toutes les deux ayant été considérées comme deux objets d'études séparés[16]. C'est dans cette perspective qu'il faut envisager la pratique de l'extrait. Son histoire a été largement abordée pour une période qui s'étend de la Renaissance au XVII[e] siècle, à travers l'étude des recueils d'*adversaria* et de lieux communs[17]. Le constat pour le XVIII[e] siècle est plus limité. L'ouvrage fondamental d'Élisabeth Décultot, *Lire, copier, écrire, les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIII[e] siècle* a permis de pallier cette lacune. Les différentes contributions, qui s'intéressent à des figures célèbres comme Montesquieu ou Winckelman, ont démontré la persistance du modèle humaniste et le rôle que jouent de tels recueils dans la construction du savoir, en tant que genèse d'une pensée et d'une œuvre. Les extraits participent pleinement au projet d'écriture. Pourtant, comme le rappelle Élisabeth Décultot, l'étude des cahiers d'extraits de lecture est encore trop souvent tributaire du discrédit porté par les auteurs du XVIII[e] siècle, qui souvent pratiquaient eux-mêmes cette activité. Si la tentation est grande de les utiliser

[14] Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Éd. du Seuil, 2001. (1997)
[15] *Ibid*, p. 31.
[16] Roger Chartier et Alfred Messerli (dir.), *Lesen und Schreiben in Europa 1500-1900, perspectives comparées*, Bâle, Schwabe & Co Ag, 2000.
[17] Cf les travaux d'Ann Blair, *The Theater of Nature : Jean Bodin and Renaissance Science, Princeton*, Princeton University Press, 1997 ou ceux d'Ann Moss, *Printed Commonplace-Books and the Structure of Renaissance Thought,* Oxford, Clarendon Press, 1996.

comme simple répertoire de citations, ils sont aussi le reflet d'une méthode de travail et surtout d'une culture.

L'étude du cas de Charles d'Herculais s'inscrit dans ces champs historiographiques. Cependant, son habitude de recopier des passages de ses lectures n'a pas abouti à la composition d'une œuvre éditée. Ainsi, notre approche privilégie cette source à la fois comme la marque des nombreux livres parcourus par le noble, mais aussi comme le témoignage de ces méthodes de lecture.

Pour cela, nous disposons dans un premier temps des cahiers d'extraits de lectures divisés en deux ensembles : les *Recueils d'anecdotes*[18] de Grenoble, et les *Extraits de mes lectures*[19] composés entre Paris et la Champagne. Nous définirons avec plus de précisions la nature de cette source et sa chronologie à la suite de ce mémoire. Notre travail s'est concentré principalement sur les recueils grenoblois, dont nous avons répertorié chaque extrait, en relevant l'auteur, l'œuvre et les autres informations précisées par notre lecteur (parfois une date, un lieu d'édition, un format). Toutefois, de nombreux passages ne sont pas identifiés par d'Herculais. Pour remédier à cette lacune, nous avons utilisé une solution peu conventionnelle, mais qui dans certains cas s'est avouée payante. Pour chaque extrait non identifié, nous avons choisi une citation avec des termes « forts » puis nous avons lancé une recherche à partir des bases de données d'ouvrages numérisés *Google Book*, et *Gallica* (service de la Bibliothèque nationale de France). En resserrant la chronologie à partir des données déjà disponibles, nous avons pu identifier un certain nombre de passages. Toutefois, nous n'avons pris en compte le résultat de cette recherche qu'à partir du moment où les informations récoltées peuvent être mises en parallèle, soit avec les autres extraits des recueils ou avec les documents bibliographiques conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble[20],

[18] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit*., 10 vol.
[19] Archives privées Henriot, désormais APH, Charles d'Herculais, *Extraits de mes lectures*, 50 vol.
[20]BMG, Ms R8840, Charles d'Herculais, Recueil de notes, Journal d'un voyage en Italie : 1781-1782 ; 51 pièces format divers.

soit lorsqu'au moins quinze extraits d'une même œuvre s'enchaînent. Utile et efficace pour les passages longs transcrits à partir de monographies, cette méthode s'avère moins payante pour les anecdotes et autres « bons mots » qui fourmillent dans les *Recueils*. Ceux-ci étant repris d'ouvrage en ouvrage (principalement des dictionnaires), on peut émettre une certaine réserve sur l'origine exacte de l'extrait. Il faut aussi prendre en compte le fait que les bases de données ont leurs propres limites, et ne peuvent prétendre à l'exhaustivité.

Une fois ce premier dépouillement mené, nous avons détaché deux éléments : l'auteur et l'œuvre pour la reconstitution d'un catalogue de bibliothèque classique, et le contenu de l'extrait que nous avons rattaché à un grand thème, pour éclairer les curiosités de d'Herculais. Ce travail a déjà été effectué par Clémentine Petit[21], mais à la lecture de son catalogue, nous nous sommes rendu compte que certains titres utilisés étaient en réalité tirés d'autres ouvrages faussant ainsi quelque peu le tableau de la bibliothèque de d'Herculais. L'étudiante a mis en avant la figure d'un lecteur éclairé et prétend qu'il « fait partie de cette minorité qui a fait changer le regard sur le régime en place »[22]. Dans sa conclusion, elle s'interroge sur son attitude pendant la Révolution, qui permettrait de confirmer ses lectures. Notre travail s'inscrit bien sûr dans sa lignée dans la mesure où nous étudions aussi son « univers culturel », mais nous disposons d'un deuxième ensemble de recueils : les *Extraits de mes lectures*, jusqu'ici non exploités.

Ces cahiers de compilation s'inscrivent dans la continuité directe des *Recueils d'anecdotes* grenoblois. Les cinquante volumes qui les composent s'étendent de 1784 à 1808. L'importance quantitative de la source n'a pas permis de les traiter systématiquement comme les précédentes. Cependant, chaque tome est accompagné d'une table des matières. Nous avons donc fait le choix de les isoler et de les analyser, dans la mesure où chaque entrée synthétise par un terme clef ou

[21] Clémentine Petit (2006), Les Recueils d'anecdotes *: étude de l'univers culturel d'un aristocrate grenoblois 1770-1784,* Mémoire de Master II non publié, Université Pierre-Mendès France, Grenoble.
[22] *Ibid.,* p. 101.

une courte phrase le contenu de l'extrait auquel elle se rapporte. Ainsi, nous avons été en mesure d'identifier les persistances, mais aussi les changements et les nouveautés opérés dans les curiosités de Charles d'Herculais.

En outre, les vingt-deux premiers volumes sont préfacés. En réalité, les « préfaces » n'en ont que le nom. En effet, si l'on se rapporte aux définitions proposées par le dictionnaire de Furetière (1690)[23] et la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie française (1762)[24], l'une et l'autre insistent sur le lien consubstantiel entre la préface et le contenu de l'ouvrage. Ce n'est absolument pas le cas dans les écrits de Charles d'Herculais. Le statut de ces textes est difficile à déterminer. En suivant la définition de document du for privé développée par Madeleine Foisil, les préfaces ne s'y rattachent pas[25]. Toutefois, dans l'introduction d'*Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*[26], François-Joseph Ruggiu considère que les documents du for privé regroupent « toutes les formes d'une prise de parole des Français […] directe et sans intermédiaire ». On peut donc considérer les préfaces comme telles. En effet, un premier ensemble est formé de récits d'ordre autobiographique[27]. Nous leur avons principalement fait appel pour retracer la biographie de Charles d'Herculais. Le second ensemble est constitué des réflexions

[23] Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, chez Arnout et Reinier Leers, 1690, vol. 3. « Préface. s.f. Avant-propos, discours préliminaire que l'on met ordinairement à la tête d'un livre pour instruire le lecture de l'ordre, & de la disposition qu'on y a observé, de ce qu'il a besoin de sçavoir pour en tirer de l'utilité, & lui en faciliter l'intelligence. […]

[24] *Dictionnaire de l'académie*, 4^eme édition, 1762, Paris, Veuve Bernard Brunet, vol. 2, p. 447. « Préface. s. f. Avant-propos, Discours préliminaire que l'on met ordinairement à la tête d'un livre, pour avertir le lecture de ce qui regarde l'ouvrage [...]

[25] Madeleine Foisil, « L'écriture du for privé », in Philippe Ariès et Georges Duby (dir.) *Histoire de la vie privée*, t. 3, Roger Chartier (dir.), *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, pp. 331-369. L'historienne s'intéresse dans cette contribution aux trois genres suivants : les mémoires, les journaux et les livres de raison.

[26] Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu (dir.), *Au plus près des cœurs ? Nouvelles lectures des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2005, 262 p.

[27] Voir annexe A-1 (sans titre), A-3 « mes livres de choix », A-4 « détails sur ma famille », A-5 « sur M. de Franquières ». On peut ajouter à cette ensemble le lettre à Fiévée, voir annexe A-14.

de notre lecteur sur des sujets divers et variés[28]. Elles sont capitales pour étudier le lien entre le lire et l'écrire et ainsi dévoiler comment d'Herculais a pu s'approprier ses lectures. Dans ce cas, notre analyse s'apparente à l'approche développée par l'historiographie récente concernant les cahiers d'extraits de lecture.

Les *Recueils d'anecdotes*, les *Extraits de mes lectures* et leurs préfaces constituent les sources principales de notre mémoire. Dans une moindre mesure, nous leur avons adjoint quelques documents d'ordre bibliographique, conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble, et le journal de voyage en Italie de notre lecteur, qui éclaire certaines attitudes du personnage[29]. Par ailleurs, nous avons également consulté une partie de l'important fonds de la famille Alloix d'Herculais aux archives municipales de l'Isère[30]. Principalement constitué de documents relevant des biens fonciers de la famille (baux à ferme, contrat divers, ventes de biens, etc.), ils constituent un intérêt mineur pour notre sujet, mais forment une source précieuse pour quiconque souhaiterait retracer l'histoire de cette famille dauphinoise.

Notre travail s'interroge tant sur la source originale que constituent les recueils de lectures que sur le personnage. Dans un article récent s'intéressant aux *marginalia* des livres du fonds ancien du Centre culturel irlandais de Paris, Emmanuelle Chapron a montré comment cette pratique d'écriture peut être la forme d'une expression personnelle. Néanmoins, elle prétend par la même occasion que la pratique de l'extrait « ménage la possibilité de la construction d'un espace d'écriture propre, où le choix de l'extrait participe à la construction de

[28] Voir annexe A-2, puis A-16 à A-13 et A-15 à A-17. Les réflexions portent sur Dieu, l'âme, les religions, le lien entre l'homme et n'animal, la liberté, la morale, la santé, la mort, le suicide et le bonheur.

[29] BMG, Ms R8840, Recueil de notes …, *op. cit.*,

[30] Archives départementales de l'Isère, désormais ADI, 2E 6-39, Fonds de la famille Alloix D'Herculais et 7J, Fond de la seigneurie d'Herculais.

l'identité individuelle »[31]. À partir de ce constat, nous nous sommes interrogé sur l'empreinte personnelle qui peut se dégager des recueils. Pour cela, nous demanderons quelles sont les lectures de Charles d'Herculais. Peut-on invoquer les cahiers d'extraits pour retracer les pratiques d'un lecteur ? Dans quelle mesure les thèmes évoqués s'inscrivent-ils dans le goût et les curiosités du XVIII^{e} siècle ? Comment les nombreux ouvrages parcourus ont-ils pu influencer son écriture et surtout comment sont-ils appropriés ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous aborderons dans un premier temps la question de la source. Il est nécessaire de la replacer dans son contexte de production et de réfléchir à la fois sur les motivations qui expliquent sa constitution, et sur son statut. Ensuite, nous l'aborderons pour reconstituer les pratiques du lecteur. Enfin, nous tenterons de reconstruire la bibliothèque du noble à partir de ses indications laissées au fil des recueils. Dans un second temps, notre travail proposera une analyse détaillée des grands thèmes issus des extraits de lecture de Grenoble tout en s'attachant à faire le lien avec les *Extraits de mes lectures* et leurs préfaces, afin de dresser le portrait de Charles d'Herculais.

[31] Emmanuelle Chapron, « Lire la plume à la main. Lire et écrire à l'époque moderne à travers les ouvrages annotés du fonds ancien du Centre culturel irlandais de Paris », *Revue française d'histoire du livre*, 2010, n°131, pp. 45-68, ici p. 66.

PRELUDE : VINGT-HUIT MILLIONS DE FRANÇAIS ET CHARLES D'HERCULAIS

Afin d'introduire notre propos, il nous a paru nécessaire d'esquisser le portrait de Charles d'Herculais. En effet, le protagoniste de cette étude demeure un oublié de l'histoire, perdu parmi les vingt-huit millions de Français que compte le royaume en cette fin de siècle. La masse prodigieuse d'écrits transmise à la postérité en fait un personnage curieux et digne d'intérêt.

Charles d'Herculais est issu d'une famille dauphinoise originaire du Briançonnais. L'épopée familiale débute avec Claude Allois, notaire à Savoulx. Localité aujourd'hui située en Italie, à quelques kilomètres de Bardonnèche, elle fait partie du royaume de France jusqu'en 1713. Suite au traité d'Utrecht, ces vallées ont été cédées à la maison de Savoie. De son mariage avec Jeanne d'Albert, l'officier a au moins sept enfants, parmi lesquels on retrouve le grand-père de Charles, Claude Allois. Ce dernier, conseiller du Roi, puis receveur des tailles du Briançonnais, trésorier de France, termine sa carrière en tant que président à mortier au parlement de Grenoble[32]. C'est grâce à cette charge que la famille des Allois est anoblie[33] et selon Gilbert Bodinier, elle obtient même les honneurs de la Cour en faisant remonter sa filiation noble jusqu'en 1275[34]. Les « Allois », ne sont devenus les « Allois d'Herculais » qu'après le mariage de Claude avec Marie de Theys de Tournet d'Herculais, fille de Claude de Tournet d'Herculais. Cette union a été particulièrement prolifique pour la famille, la dot de la demoiselle comprenait en effet la coseigneurie de Theys et le château d'Herculais. Nous ne

[32] Camille Blanchard, « Notes brèves sur la famille dauphinoise 'les Allois d'Herculais', originaire des 'vallées cédées' de par le traité d'Utrecht en 1713 », *Bulletin mensuel de l'académie delphinale*, 1956-1957, 7e série, Tome 1 et 2, pp. XLIV- XVII, ici p. XLIV. À noter que la généalogie retracée par l'auteur montre que les petits-fils de la sœur de Claude Allois, Anne Allois, ont porté la famille à la postérité puisqu'il s'agit du célèbre Condillac et de l'abbé Mably.

[33] Lucien Bély (dir), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1996, p. 65.

[34] Gilbert Bodinier, *Dictionnaire des officiers généraux de l'armée royale 1763-1792*, Paris Archives et Culture, 2009, p. 49.

savons pas exactement combien d'enfants sont issus de ce mariage. Tandis que Camille Blanchard[35] évoque seulement deux filles et un garçon, la préface de Charles intitulée « Détails sur ma famille » fait seulement mention de trois fils « qui naquirent sourds et muets »[36]. Le quatrième, André François, le père de notre infatigable lecteur, naît à la grande joie de ses parents sans handicap. Il hérite des titres et domaines obtenus par la famille, embrasse la carrière militaire, et devient capitaine de cavalerie au Régiment de Clermont-Condé[37]. Il ne se marie que tardivement, en 1736, à l'âge de 44 ans, avec Claire Charlotte de Vaulserre des Adrets, fille du feu Baron Cézard des Adrets. À sa mort, en 1779, la famille est à la tête d'un domaine considérable. Outre le château d'Herculais et sa seigneurie, il comprend des terres et des immeubles situés principalement dans la vallée du Grésivaudan et notamment à Tencin, Goncelin, Hurtières, la Terrasse, Quaix, Sarcenas, La Rivière, Rovon, Saint Gervais, et l'Albenc[38]. À ces propriétés, qui pour certaines se résument à quelques parcelles de vignes, il faut ajouter la maison de la rue Pailleret, achetée en 1766 aux héritiers d'Ennemond Revol[39].

De cette union sont vraisemblablement nés quatre enfants : Adrien Théodore, Louis Alexandre, et Marie Sabine[40]. Charles est le second fils de la famille, il est né le 19 novembre 1746 et baptisé le lendemain en l'église de la paroisse Saint Hugues à Grenoble[41]. Son enfance s'est sans doute partagée entre Paris, où sa mère aime résider, et le fief familial du Dauphiné. Ses parents semblent

---

[35] Camille Blanchard, « Notes brèves », *art. cit.*, p. XLIV.

[36] Voir annexe A-4.

[37] ADI 2E 6, Contrat de mariage d'André François d'Allois d'Herculais et de Claire Charlotte Vaulserre des Adrets, 20 novembre 1736.

[38]ADI, 1Q 456, Liquidations Émigrés Allois d'Herculais 1792-1814, *Rapport des biens de la succession de François André Allois d'Herculais*, 30 prairial An VI, p. 7.

[39] ADI, 2E 6, Procédure de description de la maison acquise par Monsieur Dherculais des coheritiers de M. Ennemond Revol procureur au parlement de Grenoble Ruë pailleret, 2 mai 1766.

[40] Victor del Litto, « Un dauphinois en Italie au XVIII[e] siècle, le carnet de route de M. d'Herculais », *Bulletin mensuel de d'Académie Dephinale*, 1954-1955,6[e] série, Tome 25-26-27, pp. 179-184, ici p. 179. Dans cet article M. del Litto précise que le couple aurait eu six enfants : quatre garçons et deux filles. À notre connaissance seuls les quatre cités auraient atteint l'âge adulte.

[41] ADI, 5E186/20/3, Registres paroissiaux de la paroisse Saint Hugues de Grenoble, 1743-1746, acte de baptême de Charles Andrée Allois d'Herculais, 20 novembre 1746.

particulièrement soucieux de son éducation. En effet, plutôt que de préférer le collège jésuite de Grenoble, Charles est envoyé au prestigieux collège d'Harcourt. Avec le collège de Clermont, ils forment les deux établissements aristocratiques par excellence et forment la jeunesse de la cour, celle des futurs administrateurs du royaume et des futurs officiers de l'armée royale[42]. C'est pendant cette jeunesse parisienne qu'il se lie d'amitié avec Franquières, aristocrate grenoblois et futur conseiller au parlement de Grenoble[43]. Cette camaraderie dauphinoise semble avoir profondément marqué notre protagoniste. Toute une préface des *Extraits de mes lectures* lui est dédiée. Il évoque dans cette dernière les longs moments passés avec « l'ami Franquières » sans pour autant l'épargner, abordant tour à tour son « cœur lâche » et ses réflexions littéraires dignes « d'un écolier dont le goût n'est pas formé »[44].

Comme ses deux frères, Charles devient militaire. Au XVIII^e^ siècle, la carrière des armes demeure la profession noble par excellence et servir le roi un privilège. Par conséquent, les choix opérés dans les carrières des fils de la famille révèlent la volonté familiale d'affirmer son rang et son statut[45]. Après sa sortie du collège en 1765, il entreprend son service au sein des mousquetaires, ce qui l'occupe deux années durant. En 1767, il est rappelé par son père à Grenoble, et y demeure certainement jusqu'en mai 1774, date à laquelle il doit rejoindre sa compagnie du régiment des dragons de la reine postée à Douai[46]. Nous n'avons aucune information précise sur cette période, toutefois, un document non daté regroupe quelques notes sur un voyage qui le conduit jusqu'à Bruxelles[47]. Deux ans plus tard, en 1776, les dragons de la reine sont à Joigny à une soixantaine de kilomètres

[42] Guy Chaussinand-Nogaret, *La noblesse au XVIII^e^ siècle : de la féodalité aux Lumières*, Paris Hachette, 1976, pp. 98-99.
[43] Voir annexe A-5.
[44] *Ibid*.
[45] Guy Chaussinand-Nogaret, *La noblesse …, op. cit.*, p. 68-69.
[46] Louis Susane, *Histoire de la cavalerie française*, t. 2, Paris, Libraire Hetzel, 1874, p. 326.
[47] BMG, R8840/1, pièce n° 17, Route de Douai dans les pays-bas.

au sud-ouest de Troyes[48]. De nouveau, Charles d'Herculais semble en profiter pour faire quelques excursions comme l'attestent des notes d'un voyage en Champagne, au cours duquel il visite Troyes et Chépy, sa future retraite campagnarde[49]. Un an plus tard, en 1777, il met un terme à sa courte carrière militaire.

Nous ne pouvons affirmer un éventuel retour dans la capitale dauphinoise, néanmoins, c'est bien de Grenoble qu'il part pour l'Italie le 15 octobre 1781 en compagnie de M. de Franquières et sa sœur. Lors de ce voyage, ils visitent les villes de la péninsule italienne, la destination finale étant le site archéologique de Paestum. Sur le chemin du retour, Charles d'Herculais visite le duché de Savoie, se rend à Chamonix, puis en Suisse où il visite Genève pour revenir par Chambéry dans le mois d'août 1782[50]. Selon la première préface des *Extrait de mes lectures*, d'Herculais s'est immédiatement installé à Paris. Il y séjourne sept ans, mais cette période demeure très floue, et ce, jusqu'à sa mort. Nous pouvons relever une courte excursion vers Tours et Orléans en septembre 1783[51], puis l'achat de la maison de Chépy, certainement en 1789, qui met fin à l'aventure parisienne[52]. Seul fait indubitable, mais passé sous silence, son mariage. En effet, aucune préface, que nous avons largement exploitée pour retracer l'itinéraire de vie de notre lecteur, ne fait allusion à une vie maritale. Pourtant, le 20 octobre 1799, à l'âge de 53 ans, Charles d'Herculais épouse une dénommée Catherine Moronval originaire de Metz et de neuf ans sa cadette[53]. Cette absence illustre sans doute un mariage de convenance renforcé par l'âge déjà avancé de d'Herculais. La période révolutionnaire est elle aussi marquée par le silence ; quoi qu'il en soit, la Révolution n'a pas produit de changements notables dans la vie du noble au

[48] Louis Susane, *Histoire de la cavalerie …, op. cit*., t. 2, p. 326.
[49] BMG, Ms R8840/1, pièce n° 16, Voyage en septembre 1783.
[50] *Ibid,* pièces n° 9 à 11, Journal de mon voyage en Italie.
[51] *Ibid,* pièce n° 19, Notes d'un voyage à Tours et Orléans, 1783.
[52] Voir annexe A-1
[53] Archives départementales de la Marne, 4E 15402, Contrat de mariage de Charles André d'Allois d'Herculais et de Catherine Moronval, 26 vendémiaire An VIII.

contraire de ses frères qui ont suivi des chemins bien différents. L'aîné, Adrien Théodore, a choisi d'émigrer[54]. Le benjamin, Louis-Alexandre, devient colonel d'un régiment de marine puis est chargé par le Comité de Salut Public d'inspecter les consuls de Barbarie suspectés de sympathie à l'égard des émigrés[55]. Charles de son côté, n'a de cesse d'exercer sa passion favorite et c'est auprès de son épouse qu'il s'éteint le 16 juillet 1808.

> Je soignerai mon jardin. Je lirai et j'extrairai tant que je pourrai. Je mettrai à la tête de chaque volume de ce recueil divers détails, diverses réflexions, et, au milieu de ces occupations, j'entendrai avec calme sonner ma dernière heure[56].

[54] Gilbert Bodinier, *Dictionnaire des officiers …, op. cit.*, p. 49.
[55] Christian Windler, *La Diplomatie comme expérience de l'autre : consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Droz, 2002, p. 82.
[56] Voir annexe A-1

Partie 1

-

Une œuvre « herculais-ène » : les *Recueils d'anecdotes* et les *Extraits de mes lectures,* deux témoins des livres et des pratiques d'un lecteur

Comme nous l'avons fait remarquer dans l'introduction de ce mémoire, les recueils d'extraits de lecture ont été peu abordés par les historiens. Cette première partie s'interroge sur cette source originale en tentant de l'appréhender sous divers aspects. Pour cela, nous avons tout d'abord cherché à préciser le corpus et à mieux définir son statut. Ensuite, nous avons recherché dans les cahiers de notes de lecture de d'Herculais ses marques de lecteur, que nous avons confrontées à son propre discours. Enfin, le troisième chapitre est l'occasion de reconstituer la bibliothèque vécue de Charles d'Herculais, toujours à partir des recueils, en articulant ce projet personnel à un plan universel de refonte complète des bibliothèques.

Chapitre 1 – « Les livres se multiplient trop » : Les *Recueils d'anecdotes* et *Extraits de mes lectures*, une réponse au régime de l'imprimé du XVIIIe siècle

Ce premier chapitre vise tout d'abord à resituer l'œuvre de Charles d'Herculais dans son siècle, en proposant une vision globale du monde de l'édition au XVIIIe siècle. En effet, l'augmentation du nombre d'ouvrages disponibles concourt au renouvellement et à la création de nouvelles institutions qui participent activement à la diffusion de l'imprimé au siècle des Lumières. Ces transformations sont autant de possibilités offertes à Charles d'Herculais pour assouvir sa passion lectrice, qui prend corps dans la constitution des recueils de notes de lecture. Il est donc nécessaire, dans un deuxième temps, de définir cette source et de se pencher tant sur les étapes successives de sa constitution que sur les motivations profondes qui ont poussé notre lecteur à réaliser une telle entreprise.

I. L'EDITION FRANÇAISE AU XVIIIE SIECLE : EVOLUTION ET CONDITION DE LA PRODUCTION

C'est un fait, au cours du XVIIIe siècle l'activité de l'imprimerie croit considérablement. Grâce au périodique *La France littéraire*, qui propose une bibliographie rétrospective de tous les ouvrages parus dans le royaume de France pour une année donnée, au dépôt légal et aux registres de permissions et de privilèges, les historiens sont parvenus à dégager des tendances générales[1].

A. *Évolution générale du début du XVIIIe siècle à l'aube du XIXe siècle*

La production de l'imprimé est marquée par un déclin sensible du livre religieux qui ne représente plus qu'un dixième des titres édités dans les années

[1] Henri-Jean Martin, « Une croissance séculaire », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 113-127, ici pp. 119-121.

1780. À la fin du Grand Siècle, il constituait encore plus de la moitié de la production totale. Au contraire, la catégorie sciences et arts connait une envolée spectaculaire puisque son pourcentage double entre 1720 et 1780. En parallèle, l'histoire, les belles-lettres et le droit demeurent relativement stables tout au long du siècle[2]. De 1720 à 1770, la croissance est constante. Les deux dernières années de l'Ancien Régime sont marquées par la multiplication des imprimés éphémères qui débattent des questions d'actualité. Ils connaîtront leur apogée sous la Révolution française. Toutefois à partir de 1789, il est impossible de donner des chiffres précis de la production imprimée en raison de la déréglementation générale du monde du livre[3]. Cependant, ce premier aperçu global de l'édition entre le XVIII[e] siècle et le début du XIX[e] oublie une donnée essentielle : la littérature contrefaite et prohibée.

B. *La librairie française au XVIIIe siècle*

Pour comprendre ce phénomène, il est nécessaire de s'arrêter quelques instants sur le fonctionnement de la Librairie. Cette institution permet l'encadrement de la production livresque en exerçant son pouvoir sur deux domaines distincts, mais reliés. Premièrement, la surveillance par le biais de la censure. Prérogative royale depuis de la fin du XVII[e] siècle, théoriquement toutes les publications nouvelles doivent passer par cette instance afin d'obtenir un privilège c'est-à-dire le droit d'imprimer puis de vendre une œuvre[4]. Cependant, dans les faits la réalité est plus complexe puisqu'au privilège s'ajoute un sous-ensemble de permissions qui peuvent être : tacites, simples, de police ou une simple tolérance[5]. Cette multiplication des autorisations permet l'édition d'ouvrages qui n'auraient pas dû être acceptés par les censeurs. Deuxièmement, le contrôle de la production passe

[2] Roger Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éd. du seuil, 2000, p. 104.
[3] Frédéric Barbier, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 195.
[4] Hervé Drévillon, *Histoire culturelle de la France*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 112.
[5] Robert Darnton, *Édition et sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIII[e] siècle*, Paris, Gallimard, 1991, p. 12.

également par l'encadrement des métiers de l'édition. La Librairie régule et limite le nombre des imprimeurs et des libraires par ville du royaume ainsi que l'action des corporations de métiers. Par leur proximité avec l'institution, les Parisiens disposent d'une forme de monopole, d'autant plus qu'ils sont plus faciles à surveiller. Cet encadrement de l'activité éditoriale favorise la domination de Paris au détriment des cités de province qui doivent se contenter de produire des travaux de ville et des impressions d'intérêt local ou régional de moindre importance[6]. Les arrêts du 30 août 1777 qui refondent la Librairie française bouleversent le système des privilèges. Ces derniers sont désormais seulement accordés aux livres nouveaux et les réimpressions, auparavant soumises au même régime, ne nécessitent plus qu'un privilège simple, ce qui exclut tout monopole de la part des libraires parisiens. Ces décisions constituent également le début de la propriété littéraire. En effet, les auteurs désireux d'exploiter eux-mêmes leurs œuvres en conservent désormais la propriété à titre perpétuel. Auparavant, en achetant le manuscrit d'un homme de lettres, les libraires estimaient qu'ils en étaient le propriétaire au même titre qu'un immeuble[7]. Malgré le court aparté révolutionnaire qui met fin à la censure (1789) et aux privilèges de la corporation des imprimeurs (1791), la constitution de l'an II par son article 375 marque le retour au contrôle des métiers du livre. Au moment où Napoléon Bonaparte prend le pouvoir « la liberté de l'imprimerie et de la librairie n'était plus qu'un souvenir »[8].

C. *Livres prohibés et contrefaçons : le circuit de l'illicite*

Ce système sclérosé entravant la liberté d'expression, induit le développement d'une activité clandestine qui joue un rôle essentiel dans la diffusion des livres.

---

[6] Frédéric Barbier, *Histoire du livre, op. cit.*, pp. 141-143.

[7] Henri-Jean Martin, « À la veille de Révolution : crise et réorganisation de la librairie », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition …, op. cit.*, pp. 681-693, ici pp. 682-683.

[8] Bernard Vouillot, « La Révolution et l'Empire : une nouvelle réglementation », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition …, op. cit.*, pp. 694-708, ici p. 696.

Cet « univers » pour reprendre les termes de Robert Darnton, permet à de grandes sociétés d'édition de fleurir aux frontières du royaume comme la Société Typographique de Neuchâtel. Ces entreprises du livre créent leur propre réseau de diffusion par le biais d'un ensemble d'acteurs : du petit colporteur au grand libraire[9]. Elles permettent la circulation des ouvrages dits « philosophiques », c'est-à-dire les titres prohibés qui blessent « la religion, l'État et les mœurs »[10], et qui par conséquent n'ont pas pu obtenir le privilège d'édition. La contrefaçon est également une de leur activité majeure, elle consiste en la copie de plus ou moins bonne qualité d'un ouvrage ayant reçu un privilège sans y être autorisé[11]. Cette production illicite n'est pas exclusive à ces sociétés périphériques, certaines imprimeries clandestines officient à l'intérieur du royaume avec des pôles relativement importants comme Rouen ou Lyon. Il est essentiel de prendre en compte ce canal de diffusion pour comprendre à quel point le livre et l'imprimé en général ont pu inonder l'existence des hommes du XVIII^{e} siècle. Toutefois, les chercheurs ont démontré l'existence d'une césure entre ville et campagne. En effet, l'espace urbain est marqué par l'omniprésence de l'écrit sous toutes ses formes (livres, placards, journaux, etc.), ce qui en fait un espace privilégié et un carrefour de diffusion des savoirs et des pensées. Cependant, même si la diffusion du livre dans les campagnes est plus limitée, il n'en reste pas moins que sa présence y est attestée et que la lecture a été plus importante qu'on ne saurait le croire[12].

II. ASSOUVIR SA SOIF DE LECTURE, ENTRE POSSESSION PRIVEE DU LIVRE ET FREQUENTATION DES ESPACES PUBLICS DE LECTURE

C'est dans ce contexte général qu'il faut envisager l'étude du cas de Charles d'Herculais. Ce dernier ne nous a laissé que de très rares informations concernant

[9] Robert Darnton, *Édition et sédition …, op. cit.*.
[10] *Ibid.,* p. 12.
[11] Anne Sauvy, « Livres contrefaits et livres interdits », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition …, op. cit.,* pp. 128-146, ici p. 129.
[12] Anne Sauvy, « Le livre aux champs », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition …, op. cit.,* pp. 559-578, ici p. 577.

les moyens qu'il mettait en œuvre pour se procurer des ouvrages, essayons donc de restituer à présent les différentes possibilités qui s'offrent à lui.

A. *Charles d'Herculais possède-t-il sa propre bibliothèque ?*

Il est indéniable qu'il possède sa propre collection, et qu'il achetait lui-même ses livres, il le précise même dans première préface : « j'en achetai aussi »[13]. On suppose désormais que ses séjours dauphinois se partagent entre la maison de la rue Pailleret à Grenoble et le château familial d'Herculais près de Theys. Ce dernier abrite sans doute une bibliothèque bien fournie composée de plus de neuf cents volumes au moment de la Révolution. Malheureusement, il nous a été impossible de la reconstituer[14]. Nous sommes certains que Charles d'Herculais a puisé dans la bibliothèque paternelle et en a fait « plus d'usage que lui »[15]. Par ailleurs, il a pu aussi profiter de tous les atouts que possède la ville en matière de négoce du livre. Selon l'inventaire dressé par Edmond Maignien, au moment où Charles d'Herculais demeure en Dauphiné on compte au moins quatre imprimeurs-libraires et cinq libraires[16]. On imagine également qu'il profite de la

---

[13] Voir annexe A-1.

[14] ADI, 1Q 456, Liquidations Émigrés Allois d'Herculais 1792-1814, *Rapport des biens de la succession de François André Allois d'Herculais*, 30 prairial An VI, p. 314. Ce rapport, établi pendant la Révolution française à la demande du frère cadet de Charles d'Herculais, renvoie à l'inventaire de saisie révolutionnaire dressé le 20 novembre 1792. Ce dernier stipule que les 900 volumes retrouvés dans les archives du château de d'Herculais ont été inventoriés. Toutefois, malgré la consultation de l'inventaire en question (ADI, 1Q382, n° 30-B, Inventaires des meubles et effets mobiliers de l'Emigré d'Herculais à Theys & Tencin, 20 novembre 1792) des doutes persistent quant à la constitution d'un éventuel catalogue. Le document précise : « nous avons laissé dans les archives quelques livres d'histoire et autres, et beaucoup de titres et papiers dont il sera fait inventaire en temps et lieu », cependant nous ne sommes pas parvenus à le consulter. Par ailleurs, un arrêté pris par l'administration centrale de Grenoble du 18 prairial an VI , (ADI, L 92, f° 72r) impose au citoyen Ducros, le bibliothécaire de la ville, de composer les catalogues des bibliothèques saisies des émigrés. Cependant, pour le cas d'Adrien Théodore d'Allois d'Herculais la notion est floue puisque le document précise « livre envoyé au même par le citoyen Pepin commi[commissaire] au Cidevant district de Grenoble et dont il a dû faire les inventaires ».

[15] Voir annexe A-1.

[16] Edmond Maignien, *L'imprimerie, les imprimeurs et les libraires à Grenoble du XV^e^ au XVIII^e^ siècle*, Grenoble, 1884, pp. LIX-LXIX et pp. CIX-CXIII. Nous retenons pour ces chiffres les imprimeurs libraires suivants : Arnaud (puis Allier , 1745-1781), Cuchet (1748-1779), Faure 1753-1781), Giroud

richesse parisienne pour augmenter sa collection personnelle. Cependant, à partir du moment où le noble se retire dans sa retraite campagnarde de Chépy nous ne pouvons connaître la réalité de la situation. Peut-être sollicite-t-il les colporteurs qui sillonnent la province, ou peut-être se procure-t-il ses livres dans la ville la plus proche, Châlons-en-Champagne voire Reims. Cette période de la vie de Charles d'Herculais reste pour nous un grand inconnu.

Toutefois, l'accès au livre ne peut être réduit à la simple possession privée[17]. Par conséquent, il est probable qu'au cours de son existence d'Herculais ait sollicité les différentes institutions collectives du livre notamment lors de ses multiples séjours citadins que nous avons précisé plus tôt.

B. *Lire à la ville, Grenoble et Paris*

Notre lecteur a dû profiter des opportunités que lui offre Grenoble. On compte au moins deux cabinets de lecture[18] au moment où il y séjourne, notamment celui du libraire Cuchet. De plus, partir de 1774, la cité accueille la première bibliothèque publique française. Ouverte quatre jours par semaine au public, elle regroupe les 34 000 volumes de la collection de feu Monseigneur de Caulet, évêque de Grenoble, rachetés après une souscription publique et la bibliothèque des avocats du parlement[19]. Si les fonds dédiés à l'acquisition des nouveaux ouvrages demeurent modestes selon Paul Vaillant, la bibliothèque est tout de même abonnée à huit périodiques différents et à partir de 1780, par décision du roi, elle reçoit un exemplaire de chaque volume qui sort des presses de

---

(1767-1798), les libraires : Eymard (1760-1792), Grabit (1767-1771), Brette (1773-1789), Francoz (1777-1780), Falbon (1780-1823)

[17] Roger Chartier et Daniel Roche (dir.), « Les pratiques urbaines de l'imprimé », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition …, op. cit.*, pp. 521-558, ici p. 533.

[18] René Favier, *Les villes du Dauphiné au XVII^e et XVIII^e siècle*, Grenoble, PUG, 1993, pp. 332-334. Edmond Maignien, *L'imprimerie …, op. cit.*, p. CXI. L'auteur précise que le libraire dénommé Brette fonda un cabinet de lecture pour les journaux en mars 1773.

[19] Paul Vaillant, « L'intellectualité d'une société provinciale à la fin de l'Ancien Régime : la fondation de la bibliothèque de Grenoble », *Cahier d'Histoire*, 1963, n° 3, pp. 281-301, ici p. 284.

l'Imprimerie Royale[20]. Même si d'Herculais doit quitter la ville pour rejoindre sa compagnie de Dragon en 1774, on peut imaginer qu'à son retour il ait pu parcourir les rayons des collections rassemblées dans l'ancien collège jésuite.

Le même constat peut s'appliquer lors de son séjour parisien. Charles d'Herculais « a cherché à profiter de toutes les ressources qu'on y trouve »[21]. Pour Paris, on distingue les bibliothèques publiques au nombre de six et ouvertes à tous et les bibliothèques particulières (appartenant à des institutions, des particuliers), qui ne sont accessibles qu'aux personnes recommandées[22]. En 1784, soit deux ans après l'arrivée de notre protagoniste, le nouveau supplément de la *France Littéraire* recense dix-huit bibliothèques ouvertes au bon vouloir des bibliothécaires, ce qui se traduit par des horaires très restreints[23]. Tout comme dans la ville dauphinoise, d'Herculais a pu profiter des nombreux cabinets de lecture, cabinets littéraires et autres cafés.

Enfin, pour terminer cet aperçu des possibilités offertes à Charles d'Herculais pour assouvir sa passion de la lecture, mentionnons le rôle du prêt entre amis dans la mesure où il demeure une pratique extrêmement répandue au XVIII^{e} siècle[24]. Les préfaces consacrées à la famille d'Herculais et à Franquières le laissent penser, d'autant plus que notre lecteur a hérité d'une partie de la bibliothèque de son camarade dauphinois[25]. Bien qu'il se soit empressé de la revendre pour acheter son bien de Chépy, peut-être a-t-il eu l'occasion d'en parcourir certains volumes et d'en conserver, comme il a pris de soin de récupérer certains manuscrits de son fidèle ami.[26]

---

[20]. Paul Vaillant, « L'intellectualité d'une société … », *art. cit.*,p. 288.
[21] Voir annexe A-1
[22] Michel Marion, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^{e} siècle 1750-1759*, Paris, Bibliothèque nationale, 1978, pp. 27 à 33.
[23] Roger Chartier et Daniel Roche (dir.), « Les pratiques urbaines de l'imprimé », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition …, op. cit.*, pp. 521-558, ici p. 535.
[24] *Ibid.*, pp. 533-534.
[25] Voir annexe A-4
[26] Voir annexe A-5

Au terme de cette présentation succincte de l'évolution du régime de l'imprimé au XVIIIe siècle et au début du XIXe et après avoir évoqué les possibilités d'accès au livre de Charles d'Herculais nous pouvons constater que notre lecteur était confronté à une masse toujours plus conséquente d'ouvrages dont la disponibilité n'a cessé d'être facilitée au cours du siècle. Face à cette situation, Charles d'Herculais a répondu par l'art des extraits de lecture.

III. LA CONSTITUTION D'UNE BIBLIOTHEQUE PORTATIVE : « LE MAGASIN DE BONNES CHOSES »[27]

Au cours de presque quarante années de transcription (1770-1808), Charles d'Herculais a laissé à la postérité une masse extraordinaire d'extraits de lecture. Les dix *Recueils d'anecdotes* grenoblois comptabilisent au total 3770 extraits pour, 3677 pages, répartis de cette façon[28] :

Volume	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Total des extraits du volume	870	399	155	421	257	433	353	495	288	99

Figure 1 : Répartition par volume des extraits des *Recueils d'anecdotes*.

Malheureusement, il n'est pas possible d'être aussi précis en ce qui concerne les cinquante volumes des *Extraits de mes lectures*. Nous ne pouvons proposer qu'une estimation. L'ensemble rassemble environ 22000 pages, et au vu des estimations ci-dessus, on peut considérer qu'il conserve un nombre d'extraits équivalent à celui des pages.

[27] Voir annexe A-1 p. 8.

[28] Voir annexe B-1 pour les détails des différents types d'extraits.

A. *Les cahiers d'extraits de lecture, une tradition pluriséculaire marginalisée par les historiens*

Malheureusement délaissés par les historiens, les recueils de lecture se rattachent à une tradition séculaire pour ne pas dire millénaire. Déjà, sous l'Antiquité, certains auteurs comme Pline ou Aulu Gelle et ses *Nuits Attiques* pratiquaient l'*ars excerpendi*[29]. Cette filiation est rappelée par Charles d'Herculais dès le premier volume des *Recueils d'anecdotes* grâce à l'épigraphe suivante :

> Daillé ministre de l'Eglise de Paris et l'un des plus savants théologiens du XVII^{ème} siècle ne lisait aucun livre quelque méprisable qu'il peut être dont il ne fit pas des extraits, Pline faisait la même chose.[30].

Cette pratique se perpétue au cours du Moyen Âge et prend la forme des florilèges médiévaux, recueils ou répertoires de sentences, organisés par des tables des matières afin de retrouver l'information nécessaire dans les volumes[31]. Toutefois, c'est à la Renaissance et grâce au courant humaniste que les recueils de lecture connaissent un essor sans précédent. La multiplication des études antiques et l'essor de l'imprimé poussent alors les savants à compiler les savoirs au sein de deux types de cahiers : les recueils de lieux communs et les collections d'*adversaria*. Les premiers se caractérisent par une organisation rigoureuse en *loci* c'est-à-dire en grandes catégories spécifiques et préétablies généralement issues des nombreux manuels d'instructions qui fleurissent à cette période. Les seconds ne sont justement pas marqués par cette organisation rigoureuse, reflet des parcours de lecture, ils intègrent régulièrement les réflexions du lecteur[32]. Jusqu'à la mi-XVII^{e} ce sont les recueils de lieux communs qui sont privilégiés, aboutissant parfois à

---

[29] Ann Blair, « Bibliothèques portables : les recueils de lieux communs dans la Renaissance tardive », in Marc Baratin et Christian Jacob (dir.), *Le Pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident,* Paris, Albin Michel, 1996, pp. 84-106, ici p. 85.

[30] BMG Ms R8839, Charles d'Herculais, *Recueils d'anecdotes, de plaisanteries, de bons mots, de pensées, de portraits et coutumes, etc… Le tout tiré de différents auteurs*, vol. 1 p. 1

[31] Ann Blair, « Bibliothèques portables … », *art. cit.*, p. 86.

[32] Élisabeth Décultot (dir.), *Lire, copier, écrire, les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIII^{e} siècle*, Paris, CNRS éd., 2003, p. 9.

l'impression et à la publication, phénomène particulièrement perceptible pendant la seconde moitié du XVI[e] siècle. Ensuite, les carnets de lecture évoluent, la composition stricte induite par le classement en *loci* laisse place progressivement soit à des thèmes personnels ou à une structure aléatoire qui marque la progression du lecteur dans l'ouvrage. À l'aube du XVIII[e] siècle, Morhof, homme de lettre germanique, propose dans son *Polyhistoricus de excerpendi ratione* de se défaire de l'autorité des lieux communs et de préférer les recueils d'extraits décousus, donc des recueils *d'adversaria* auxquels, le XVIII[e] accorde une « place de choix »[33]. Pourtant à la fin du Grand siècle, la production des *excerpta* ne va plus de soi, critiquée par les hommes de lettres comme une « pédanterie », la tradition de compilation reste cependant largement utilisée à l'image des grands hommes de lettres et savants du siècle tels que Montesquieu, Heider ou Winckelmann[34]. L'évolution concerne non seulement l'organisation, mais aussi le contenu. De plus en plus, la transcription fidèle des extraits laisse place à de simples résumés accompagnés de critiques personnelles. Dans certains cas, des observations des faits remarquables s'ajoutent aux notes de lecture.

B. *Un corpus et une chronologie difficiles à reconstituer*

La distinction ainsi faite, étant donné que les recueils de lecture de Charles d'Herculais compilent des extraits qui ne sont pas classés thématiquement et qui à première vue s'enchaînent selon la lecture du protagoniste, ils appartiennent donc au genre des *adversaria.* Seule nuance, les remarques personnelles de l'auteur sont quasi inexistantes, néanmoins elles ont d'autant plus de valeurs qu'elles ne sont rares. La masse colossale d'extraits laissée par Charles d'Herculais n'en reste pas moins impressionnante, d'autant plus que certains recueils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. En effet, son testament met au jour trois ensembles distincts. Premièrement, *les Recueils d'anecdotes* en neuf volumes que nous avons pu étudier

[33] Élisabeth Décultot, *Lire, copier, écrire …, op. cit.,* p. 16.
[34] *Ibid.*

qui correspondent aux « 9 vol. [volumes] reliés en parche. [parchemin] vert et de différ. [différents] for. [formats] »[35]. Deuxièmement, les cinquante volumes des *Extraits de mes lectures*, également légués à son neveu selon ses dernières volontés[36]. Troisièmement, le document mentionne « 4 vol. [volumes] reliés en parchemin blanc »[37]. Malheureusement, seul un volume de ce troisième ensemble est parvenu jusqu'à nous, il a été archivé lors de son acquisition au XIX^{e} siècle par la bibliothèque municipale de Grenoble comme le dixième volume des *Recueils d'anecdotes*.

Ce corpus témoigne au total des 40 années de transcription de Charles d'Herculais. Le premier recueil grenoblois a été inauguré en 1770, comme le mentionne l'auteur[38]. Néanmoins, les notes bibliographiques montrent que le noble avait déjà pratiqué la transcription puisque des feuillets datés de 1769 regroupent des extraits de nombreux articles de l'Encyclopédie[39]. Jusqu'à sa mort, en juillet 1808, d'Herculais recopie inlassablement des passages de ses lectures. La datation du corpus reste approximative dans la mesure où notre protagoniste n'a pas pris la peine de les dater mis à part le premier *Recueil d'anecdotes* que nous avons déjà cité et le huitième (1780). Afin d'obtenir une première esquisse chronologique, nous avons mis à profit les indications qui identifient les périodiques. Les dates rapportées permettent de délimiter non sans imprécision la période probable de composition de chaque recueil et sont reportées dans le tableau suivant.

[35] Voir annexe A-19.
[36] Voir annexe A-19.
[37] *Ibid.*
[38] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes…*, *op. cit.*, vol. 1, p. 1.
[39] BMG, Ms R8840/7, pièce n°40, Extraits d'un grand nombre d'articles de l'Encyclopédie conservés selon l'ordre alphabétique, 1769.

Volume	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
années	1770-1774	1774-1778	1777	1774	1777-1780	1779-1780	1780-1781	1780-1784	? 1807-1808	1779 ?

Figure 2 : Essai de reconstitution de la chronologie de composition des dix volumes des *Recueils d'anecdotes.*

Malheureusement, cette proposition reste assez peu concluante, mais elle semble dévoiler des rythmes différents dans la lecture. Les quatre premiers recueils représentent au moins huit ans de lecture entre 1770-1778, ensuite les écarts se resserrent puisque les trois suivants (5 ; 6 et 7) sont le fruit de quatre années de lecture. Enfin on constate un nouveau ralentissement pour le huitième recueil, qui s'étale sur quatre années. Ces rythmes différenciés s'expliquent certainement par les étapes successives de la vie de Charles d'Herculais qui facilitent plus ou moins ses possibilités d'accès au lire. Sa carrière de capitaine des dragons l'occupe de 1774 à 1777, une fois libéré de cette charge et sans autre obligation, il peut se vouer pleinement à la lecture. Le second changement correspond sans doute au voyage d'Italie qui l'occupe près d'un an entre 1781 et 1782.

Cette tentative de reconstitution chronologique relève une ambiguïté entre le troisième et le quatrième volume. Il est indéniable que le troisième ait été composé au moins jusqu'en 1777 comme le prouvent les nombreux extraits de *l'Almanach littéraire ou étrennes d'Apollon*[40]. Quant au quatrième, il est délicat d'être aussi affirmatif puisque seulement deux extraits permettent de dater le volume. Le premier est issu du *Mercure de France* d'avril 1774[41], le second du premier tome du *Journal de politique et de littérature* également connu sous le titre du *Journal de Bruxelles* édité en 1774[42]. Pourtant, la mention attribuée à Charles d' Herculais en

[40] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol. 3, pp. 129-137, 35 extraits.
[41] *Ibid.*, vol. 4, p. 2.
[42] Jean Sgard (dir.), *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, Paris, Universitas, 1991, vol.2, pp. 623-629. BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol. 4, p. 360.

début de volume ne le confirme pas, sauf si lui-même s'est trompé, car il est possible que cette information ait été indiquée à postériori ou alors qu'elle ne soit pas apocryphe. Néanmoins, un renvoi de la main de d'Herculais dans le quatrième recueil précise : « ce qui suit jusqua la marque [symbole] est repété au Tom.4 de mes recueils page 358 »[43]. Après vérification, ce passage n'est pas répété dans le volume indiqué, mais dans le troisième où l'on retrouve une indication identique : « ce qui est entre ces deux marques [symbole] est repété au tome 3 de mes recueils page 104 »[44]. De fait, les deux cahiers sont inversés. Par conséquent, le quatrième recueil a bien été composé avant le troisième, l'erreur provient soit de Charles d'Herculais lui-même soit des bibliothécaires du XIX^{e} siècle lors de l'achat des documents comme nous avons déjà pu le constater.

Le neuvième et le dixième recueil se démarquent des huit autres par leur chronologie, mais aussi par leur contenu. Le neuvième se compose en réalité de deux parties. Une première regroupant des poèmes, chansons épitaphes, etc. récoltés probablement pendant la période grenobloise[45]. Ici, c'est l'organisation thématique qui prime par rapport à l'ordre aléatoire des lectures. La seconde partie du recueil renvoie à des extraits postérieurs (1807-1808), la graphie est similaire aux volumes parisiens, et ce sont sans doute les derniers extraits de Charles d'Herculais puisque l'ultime mention de périodique du cinquantième tome des *Extraits de mes lectures* renvoie à l'année 1807[46]. Cette rupture chronologique n'est que la traduction d'un problème matériel. Alors qu'il venait de terminer son dernier cahier, Charles d'Herculais n'a pas pu s'empêcher de continuer d'extraire et a donc utilisé l'espace disponible qu'il lui restait. Cette

[43] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol. 4, p. 105.
[44] *Ibid.*, vol. 3, p. 358.
[45] La plupart des « pièces diverses » sont extraites de périodiques et principalement du *Mercure de France*. La première date renvoie à l'année 1765 et la dernière 1777. Il nous est impossible d'affirmer avec certitude que ce recueil ait été commencé avant le premier. Cependant, tout porte à croire qu'il ait été tenu en parallèle.
[46] APH, Charles d'Herculais, *Extraits de mes lectures*, Vol. 50, p. 383. D'Herculais fait mention du *Publiciste* du 5 juillet 1807.

attitude est quasi symptomatique, car dans la plupart des volumes des *Extraits de mes lectures*, les tables des matières, qui logiquement devraient clore les cahiers, sont suivies par de nouveaux extraits postérieurs ce qui illustre le caractère presque obsessionnel pour ne pas dire pathologique de l'art d'extraire pour Charles d'Herculais. Le dixième semble suivre la même logique thématique. En effet, il regroupe des extraits provenant principalement de deux ouvrages ayant attrait aux sciences : *l'Histoire de l'air et des météores* de l'abbé Richard *et la Dissertations sur la glace de Dortous de Mairan.* Il est presque impossible d'établir une datation puisqu'on retrouve seulement trois extraits, un du *Mercure de France*[47] daté de 1779 et deux du deuxième et troisième tomes du *Journal de Monsieur* publiés respectivement en 1776 et 1777[48]. Par ailleurs, ces extraits sont situés en toute fin de volume, ils ne sont pas paginés ce qui remet en cause une transcription qui coïncide avec le reste du recueil. Quoi qu'il en soit, comme le dixième tome, il est probable qu'il ait été tenu en parallèle des autres. Pour terminer, *Les Extraits de mes lectures*, se situent dans la continuité chronologique des *Recueils d'anecdotes*, les extraits de périodiques du deuxième tome renvoient pour la plupart à l'année 1785[49]. Ensuite, les quelques indications que nous avons pu relever dans un nombre restreint de volumes indiquent une évolution chronologique des recueils[50]. Enfin, le dernier tome s'achève à la fin de l'année 1807. En moyenne, d'Herculais aurait composé deux volumes par an.

C. *Simple cahier ou véritable livre ? La matérialité des recueils de lecture de Charles d'Herculais*

Dans les faits, les deux corpus mis au jour sont similaires dans leur composition, à quelques exceptions près. Chaque extrait est clairement matérialisé par un trait qui le sépare du précédent et du suivant. Certains comportent des

[47] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes*, *op. cit.*, vol 10, p. NP
[48] *Ibid.,* vol. 10. Cette partie du recueil n'est pas paginée par d'Herculais.
Jean Sgard (dir.), *Dictionnaire des journaux, op. cit.,* vol. 2, pp. 610-611
[49] Nous n'avons pas pu consulté le premier tome en raison de son état de conservation fragilisé.
[50] APH, *Extraits de mes lectures*, *op. cit.,* vol. 10 : 1789-1790, vol. 25 : 1797.

titres et la plupart du temps l'extrait se termine par une indication bibliographique, qui varie de la simple mention du titre ou de l'auteur, à la date, au lieu d'édition et au format. Aucune règle précise ne semble régir ces informations, elles sont indiquées au bon vouloir du lecteur. Dans certains cas, elles sont à coup sûr omises par simple inattention, notamment dans les volumes qui compilent de nombreux passages d'un même ouvrage[51]. Toutefois, on remarque que l'identification des *Recueils d'anecdotes* devient quasi systématique seulement à partir du deuxième, le premier rassemblant le plus d'extraits non identifiés et qu'elle se poursuit pour les *Extraits de mes lectures*[52].

L'aspect des cahiers grenoblois est très modeste, simple couverture en parchemin vert ou blanc, sans dorure et de formats différents pour chacun. Les pages vierges laissées par d'Herculais impliquent à fortiori que les cahiers soient déjà reliés au moment de la copie des extraits. C'est d'ailleurs un conseil prodigué par les traités d'extraction[53]. On note toutefois les gardes marbrées qui demeurent très courantes au XVIII^e^ siècle, bien qu'à partir des années 1770, elles soient de plus en plus remplacées par des gardes en couleurs simples et plus sévères (bleu foncé, marron ou gris)[54]. On constate que pour les *Extraits de mes lectures*, Charles d'Herculais a apporté une attention toute particulière pour en faire de véritable objet livre. Les cinquante volumes sont tous au même format, des « petits in 4° »[55] reliés en veau fauve, dorés sur tranche avec un papier d'excellente qualité qui provient de Hollande dont chaque page est encadrée par une bordure à l'encre rouge[56]. La graphie est extrêmement minutieuse, les ratures rares ce qui donne l'impression qu'ils sont le fruit d'une seconde transcription. Cependant, un doute

[51] On peut donner en exemple : *Le Dictionnaire des gens du monde* au vol. 4 des *Recueil d'anecdotes*, *L'Histoire des deux Indes* au vol. 5, *L'Histoire de l'Amérique* au vol. 6, *Le Tableau de Paris* au vol. 7 ou encore *L'Histoire de l'air et des météores* au vol. 10.
[52] Voir annexe B-1.
[53] Élisabeth Décultot, *Lire, écrire, copier*, *op. cit.*, p. 45.
[54] Giles Barber, « La reliure », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin, *Histoire de l'édition …*, *op. cit.*, pp. 201-213, p. 204.
[55] Voir annexe A-19.
[56] Voir annexe B-2.

persiste, nous ne savons pas exactement si les volumes des *Extraits de mes lectures* sont reliés avant ou après la copie. Les indications de reliure portées au bas des pages et les documents conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble, rédigés sur le même papier, tendent à privilégier la première hypothèse[57]. Même si le mystère reste entier, leur style rappelle celui du XVIII^e^ siècle. Des palettes dorées simulent l'emplacement des nerfs, qui grâce à l'autorisation de la pratique de la couture à la grecque disparaissent à partir des années 1750[58]. Les entre-nerfs sont décorés d'un motif doré en feuille d'acanthe tout à fait typique de la mode du siècle[59]. Les gardes intérieures, comme les recueils grenoblois sont marbrées, les bordures intérieures et extérieures sont ornées de deux motifs à roulette simple. La présence d'une roulette intérieure sur la garde illustre une reliure extrêmement soignée[60]. La matérialité des *Extraits de mes lectures* laisse transparaître un message clair : faire des simples recueils de compilation des ouvrages autonomes.

D. « *le magasin de bonnes choses* » *constitution et usage des recueils de lecture*

Ces quelques considérations chronologiques et matérielles nous invitent à réfléchir sur les motivations qui ont poussé Charles d'Herculais à construire ce monument dédié à la lecture. La première préface est en cela particulièrement révélatrice :

> En le formant [le recueil], je n'ai eu d'autre but que d'éviter l'oisiveté, et d'avoir toujours à ma disposition un magasin de bonnes choses, qui, dans la supposition où la nécessité me forcerait de vendre ma bibliothèque, pût me mettre à même de me passer de beaucoup de livres et me borner à la possession d'un petit nombre de ces productions originales[61]

---

[57] BMG, Ms R8839/6, pièce n° 36, Analyse de l'histoire de l'astronomie ancienne et moderne de Mr. Bailly en 4 volumes in 4°.
[58] Roger Devauchelle, *La reliure en France de ses origines à nos jours*, t. 2, *De 1700 à 1850*, p. 24. Voir annexe B-2.
[59] Roger Devauchelle, *La reliure …, op. cit.,* p. 11.
[60] *Ibid.,* p. 23.
[61] Voir annexe A-1.

La constitution des cahiers d'extraits de lecture répond dans un premier temps à l'angoisse d'une perte, extraire demeure une solution de conservation. Dans un deuxième temps, c'est aussi un moyen de répondre à la multiplication des livres imprimées en gardant seulement ceux qui sont jugés les meilleurs et les plus utiles[62]. Pour reprendre le constat de Catherine Volpilhac Auger à propos des recueils de lecture de Montesquieu, les *Recueils d'anecdotes* puis les *Extraits de mes lectures* s'illustrent comme des « substituts concentrés à l'imprimé »[63]. La prise de notes pouvant se résumer par ces quatre termes « stocker, trier, synthétiser, sélectionner »[64]. Néanmoins, leur utilité est somme toute différente des propositions dressées par les chercheurs. L'historiographie s'est intéressée presque exclusivement aux recueils de lecture tenus par des hommes de lettres célèbres en insistant sur le lien entre leur constitution et la composition d'ouvrages originaux Ils sont alors les témoins d'une méthode de travail et sont lus avant tout en fonction des œuvres qui les suivent nécessairement[65]. Pourtant dans le cas de Charles d'Herculais, anonyme du XVIII^{e} siècle, les cahiers d'extraits de lecture n'ont pas fait l'objet d'une utilisation pour une quelconque œuvre éditée. Néanmoins, ce n'est pas pour autant qu'ils ne sont pas utilisés par l'auteur. En effet, de nombreuses traces laissent penser qu'ils étaient parcourus et relus par le lecteur. Dans les recueils de Grenoble, on rencontre à plusieurs reprises des renvois, soit au sein d'un même volume, soit à un volume précédant ou suivant[66]. Ces précisions semblent avoir été ajoutées après coup (l'écriture est souvent particulièrement serrée et l'encre différente). Par exemple, dans le troisième volume, après avoir recopié un extrait portant sur l'origine des peuples d'Amérique et certaines caractéristiques d'histoire naturelle, Charles d'Herculais

---

[62] Cette idée est développée, dans la préface du tome deux des *Extraits de mes lectures*, et qui fait l'objet d'une analyse détaillée dans le Chapitre 3 de ce mémoire.

[63] Catherine Volpilhac Auger, « L'ombre d'une bibliothèque : les cahiers d'extraits de Montesquieu », in Élisabeth Décultot (dir.), *Lire, copier, écrire …, op. cit*, pp. 79-90, ici p. 85.

[64] Ann Blair, « Note taking as an art of transmission », *Critical Inquiry*, 2004, 31, n° 1, pp. 85-107, ici p. 85, dans le texte original « storing, sorting, summarizing, selecting ».

[65] C'est l'objet de l'ouvrage sous la direction d'Elisabeth Décultot (dir.), *Lire, écrire, copier*, *op. cit.*.

[66] Voir l'erreur que nous avons relevée à la page p. 34 de ce mémoire.

précise « Voyez sur l'Amérique, la p. 117 et suivante de ce recueil »[67], indication elle-même reportée à la page mentionnée par notre lecteur. Autre exemple, dans le sixième recueil, le noble précise qu'une anecdote a été recopiée par mégarde dans le huitième cahier[68]. Indubitablement, les recueils ont été relus par Charles d'Herculais. Ce constat est renforcé par la présence des tables des matières en fin de chaque volume des *Extraits de mes lectures*. Leur constitution oblige la relecture et leur présence évoque le souci (et le besoin ?) de pouvoir retrouver rapidement un extrait recopié. Cet aspect renforce l'idée que nous avons proposée plus haut, c'est-à-dire de faire des *Extraits de mes lectures* de véritables livres.

S'il est clair, que les cahiers d'extraits sont le fruit d'un travail individuel, qu'en est-il de leur utilisation ? Certains indices portent à croire que le projet de Charles d'Herculais n'était pas si personnel que l'on peut le penser. En effet, dans les préfaces, le lecteur insiste à plusieurs reprises sur l'intérêt et sur leur avantage en « [avouant] ingénument qu'[il] aur[ait] été bien aise, si à l'âge de 25 ans, [il] en eu[t] possédé un pareil ». Bien qu'il écrive ironiquement dans sa première préface vers 1803 qu'« [il] ignore entre les mains de qui tombera ce recueil après mort »[69], nous savons désormais grâce à son testament qu'il souhaite les léguer à son neveu. Ce sont d'ailleurs les premiers biens qui apparaissent dans le document, ce qui traduit certainement une forme d'attachement à l'œuvre de sa vie.

En outre, on remarque dans les *Recueils d'anecdotes* une certaine volonté de contextualisation. En effet, régulièrement les nombreux portraits d'hommes illustres qui les peuplent ne sont pas recopiés fidèlement par Charles d'Herculais. Ce dernier n'hésite pas à les réorganiser et s'applique à préciser la date de naissance ou de décès. Dans d'autres cas, le lecteur par une courte phrase d'introduction replace l'extrait dans l'œuvre, attitude particulièrement sensible dans la lecture des *Œuvres* de Voltaire. Les exemples sont multiples et l'on choisira

[67] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol. 3, p. 23.
[68] *Ibid*., vol 6, p. 370 (non paginé par d'Herculais).
[69] Voir annexe A-1.

les plus éloquents. D'Herculais recopie un extrait portant sur l'insuffisance du droit pour les jugements de parricide et il retranscrit cette sentence : « la prépondérance d'une seule voix fait rouer un citoyen » et d'Herculais ajoute de sa plume « c'est arrivé dans l'affaire Calas »[70]. Dans d'autres cas, l'intrusion du lecteur permet de synthétiser un passage sans doute jugé superflu. Dans un long extrait sur le théâtre moderne il précise « Volt. [Voltaire] rapporte une sçène entière qu'il a traduite de la Cleopatre de Shakespear et ou on voit clairement le mauvais gout qu'il vient de censure. ensuite il ajoute … » [71]. De fait, quel serait l'intérêt pour d'Herculais d'apporter de telles précisions s'il ne souhaitait pas réutiliser ses recueils et surtout les transmettre ?

Pour terminer cette réflexion autour de la source que constituent les cahiers d'extraits de lecture, peut-on justement les considérer seulement comme des volumes compilant exclusivement des passages d'œuvres multiples ? Si le constat est indiscutable pour les *Recueils d'anecdotes* grenoblois, il n'est pas aussi clair pour les *Extraits de mes lectures*. En effet, même si la majorité de chaque tome est consacrée à l'extraction, il ne faut pas oublier que chacun d'entre eux est introduit par une préface comme nous l'avons remarqué dans l'introduction de ce mémoire. En outre, les quatre premières pages des volumes non préfacés sont restées systématiquement vierges, alors que notre lecteur n'hésite pas à continuer ses extraits après les tables des matières par manque de place. Sans nul doute, d'Herculais projetait de composer d'autres réflexions pour introduire ses recueils.

Par ailleurs, deux cas spécifiques viennent troubler le statut établi de la source. Dans le dernier tome des *Extraits de mes lectures*, d'Herculais rapporte dans la table des matières, qu'il a fait figurer dans le volume des *marginalia* qu'il a rédigé à l'âge de 24 ans soit près de trente-cinq ans plus tôt, en lisant *l'Histoire critique de la philosophie* de Deslandes[72]. Bien que le lien avec la lecture soit toujours évident, on

[70] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol. 4, pp. 77-78.
[71] *Ibid,* p. 232. L'extrait évoqué est compris en les pages 222 et 276.
[72] APH, *Extrait de mes lectures*, *op. cit.*, vol. 50, (non paginé par d'Herculais).

retrouve ici une volonté de mettre au propre et de transmettre les analyses qui ont été portées sur un ouvrage. Par conséquent, plus qu'un simple recueil de compilations les *Extraits de mes lectures* suivent l'évolution générale des cahiers d'extraits de lecture qui tendent à se transformer en véritable fonds d'archives personnelles[73]. Ce constat est d'autant plus probant si l'on a à l'esprit l'exemple suivant. Au cours du trente-quatrième volume des *Extraits de mes lectures*, Charles d'Herculais mentionne et rapporte des lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau à Franquières, qu'il a pu se procurer grâce à l'amitié de ce dernier. C'est sans doute le seul exemple d'extraits non édités que l'on puisse retrouver dans les recueils de lecture du noble. Ces quelques exceptions renforcent sensiblement la volonté, non avouée, mais consciente de Charles d'Herculais de faire de ses cahiers plus qu'une simple compilation de notes de lecture[74].

Toute porte à croire que la constitution des extraits de lectures de Charles d' Herculais, est un moyen pour lui de faire face à la croissance de l'édition que connaît le XVIII^{e} siècle. Véritable bibliothèque portative, cette pratique s'inscrit dans une volonté plus globale, mais non avouée de constituer un véritable monument des meilleures productions littéraires pour un futur lecteur. Elle rappelle également la persistance du modèle humaniste dans la lecture. Les recueils sont un moyen de soulager la mémoire, face à la profusion d'informations disponibles. Si les recueils de lectures peuvent être sollicités pour reconstituer la bibliothèque vécue de notre lecteur, ils représentent une source non négligeable pour reconstituer ses pratiques de lectures.

[73] Elisabeth Décultot, *Lire, écrire, copier …, op. cit.*, p. 17.
[74] Voir annexe A-18.

Chapitre 2 – Les pratiques d'un lecteur

La masse prodigieuse d'extraits laissée par Charles d'Herculais exprime sans aucun doute l'omniprésence de la lecture dans sa vie quotidienne. Au cours de ce chapitre, nous porterons donc notre attention sur cette activité. Toutefois, il n'existe pas de sources abondantes et définies pour écrire l'histoire de la lecture et les historiens sont contraints de faire appel à des documents qui retracent indirectement la pratique du lire[75]. Nous avons donc tenté de faire appel aux cahiers d'extraits dont « l'arsenal de notes garde en mémoire le parcours livresque d'une vie entière » afin de reconstituer ses attitudes de lecteur[76]. Les préfaces sont aussi sollicitées dans la mesure où ces dernières évoquent la manière dont Charles d'Herculais se représente la lecture.

I. LA PASSION, LE BESOIN ET LE REMEDE : LA LECTURE SELON CHARLES D'HERCULAIS

Pour Charles d'Herculais, la lecture se présente comme une activité plurielle. En effet, à travers les préfaces et certains extraits, il est possible de caractériser la manière dont notre lecteur perçoit son activité favorite.

A. *L'apprentissage et la découverte de la lecture, entre littérature gréco-latine et chevaleresque*

Néanmoins, avant d'entrer dans les détails, intéressons-nous en premier lieu à la découverte et l'apprentissage de la lecture. À travers la présentation du protagoniste, nous avons pu constater à quel point les parents du jeune noble ont été sensibles à son éducation. Au cours de l'époque moderne, le savoir lire et le savoir écrire sont séparés. Cette particularité entraîne dans certains cas une

[75] Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Éd. du Seuil, 2001, p. 31.
[76] Élisabeth Décultot (dir.), *Lire, copier, écrire …, op. cit.*, p. 18.

alphabétisation incomplète, cependant l'aptitude de la lecture demeure toujours la première acquise, puis elle est suivie par l'écriture[77]. D'ailleurs, c'est sans doute au cours de sa première éducation au sein du cadre familial[78] que Charles d'Herculais apprend à lire grâce à un « instituteur »[79]. Ensuite, c'est au collège d'Harcourt, rattaché à l'université de Paris, que d'Herculais étudie ses Humanités et perfectionne son savoir en faisant la part belle à l'Antiquité. Comme le rappelle Marina Roggero, l'apprentissage de la lecture est quasi systématiquement basé sur les textes latins, ce qui parfois enferme les lecteurs dans un nombre restreint d'ouvrages connus et parcourus inlassablement[80]. L'analyse de la bibliothèque portative de Charles d'Herculais nous empêche de porter un tel jugement. En outre, malgré l'importance de la langue latine dans l'éducation, elle ne semble pas totalement maîtrisée par notre lecteur. En effet, malgré quelques occurrences sous la forme de courtes sentences d'auteurs antiques ou d'inscriptions, toutes les œuvres d'auteurs latins sont lues par la médiation de traduction. Le constat est d'ailleurs sans appel pour le grec qui, lui, est totalement absent des *Recueils* et *Extraits de mes lectures*, exception faite des traductions. Il ne faut pas voir dans cette absence une lacune dans l'éducation du noble, mais plutôt la conséquence logique du déclin du latin dans les études au XVIII^e^ siècle, qui ne se traduit pas pour autant par une négligence de la culture antique[81].

Cependant, dans le cas de Charles d'Herculais, la découverte de la lecture ne peut se réduire à son apprentissage scolaire. En effet, dans la préface du tome premier, il nous rappelle l'importance qu'a joué l'ouvrage du Tasse, *La Jérusalem délivrée*, dans sa découverte et dans l'amour de la lecture : « Dès l'âge de 13 ans, je

---

[77] Roger Chartier, « Culture écrite et littérature à l'âge moderne », *Annales HSS,* 2001, n° 4-5, pp. 783-803, ici p. 788.

[78] Laurent Bourquin, *La noblesse dans la France moderne : XVI^e^-XVIII^e^ siècles,* Paris, Belin, 2002, p. 114.

[79] Voir annexe A-1.

[80] Marina Roggero, « Primi passi sulle vie della lettura nell'Italia del Settecento. Lettori principanti tra vecchi et nuovi testi », *Bibliothèques, livres et lectures au XVIII^e^ siècle,* colloque CRHIPA-GERCI, Grenoble, 15 et 16 décembre 2011.

[81] Chantal Grell, *Le dix-huitième siècle et l'Antiquité en France : 1680-1789*, t.1, Londres, Voltaire Foundation, 1995. p. 5.

me levais à la pointe du jour pour dévorer la *Jérusalem délivrée* »[82]. On peut s'étonner de trouver ici un titre qui n'a rien d'une littérature pour enfant, tout simplement parce qu'elle n'existe pas en tant que telle au XVIII[e] siècle. Néanmoins, l'œuvre du Tasse a très souvent marqué la lecture des jeunes adolescents[83]. En effet, selon Marina Roggero, l'œuvre du Tasse, à laquelle elle adjoint celle de l'Arioste, ont l'originalité de proposer un double niveau de lecture adapté tant aux lecteurs expérimentés qu'aux lecteurs débutants[84]. Par-dessus tout, les thèmes exploités, l'épopée, la croisade, l'amour expliquent l'attrait de l'œuvre sur un jeune public, marqué par les valeurs fondamentales du groupe social que sont l'honneur et le courage. De plus, l'utilisation du verbe « dévorer » exclut une étude réfléchie et studieuse du texte.

B. *Une lecture utile pour parfaire ses connaissances*

Pourtant à l'âge de 22 ans, la découverte de *L'essai sur les mœurs et l'esprit des nations*[85] de Voltaire, dévoile une nouvelle perception de l'acte de lire. D'après Charles d'Herculais c'est grâce à cet ouvrage que ses « vues avaient commencé à s'étendre »[86]. Dès lors, un passage vers une lecture basée sur l'étude et la connaissance se fait jour. En effet, dans la suite de la préface du premier volume des *Extraits de mes lectures*, Charles d'Herculais insiste sur le fait que lire devient pour lui un moyen de palier à la négligence de son éducation : « Heureux si je fusse tombé entre les mains d'un instituteur qui eût su bien diriger ce goût [la lecture] ! Je ne serais pas sorti du collège à 18 et demi, sans avoir rien appris »[87]. Ensuite, c'est l'attitude maternelle qui est accusée :

---

[82] Voir annexe A-1.
[83] Marina Roggero, « Primi passi sulle vie … », *op. cit.*, à propos des lectures de jeunesse de Giovanno Romani.
[84] Marina Roggero, *Le carte piene di sogni*, Bologne, Il Mulino, 2006 p. 91.
[85] Voir annexe A-1 cité par d'Herculais sous le titre « *Histoire Universelle* »
[86] *Ibid.*
[87] *Ibid.*

> ma mère avait d'excellentes intentions ; mais elle n'avait pas d'autre connaissances que celles que donne l'usage du monde. Elle était hors d'état de juger de la capacité de ceux qu'elle employait dans mon éducation, et elle ne les surveillait pas[88]

Par conséquent, c'est volume après volume que notre homme décide de parfaire sa culture ce qui explique le caractère encyclopédique de sa bibliothèque. Charles d'Herculais s'inscrit alors dans le canon des Lumières, celui de la lecture utile opposée à la lecture dilettante pour le simple délassement[89]. Néanmoins, en parcourant les recueils d'extraits on peut trouver quelques passages qui évoquent tout le contraire. La lecture est considérée comme une « occupation de paresseux »[90], « les livres comme les conversations, nous donnent rarement des idées précises »[91]. Plutôt que de remettre en cause le constat que nous avons évoqué, ces quelques lignes renforcent l'idée que, pour Charles d'Herculais, la lecture n'est pas une simple activité qui se limite à parcourir avec négligence quelques ouvrages trouvés çà et là. C'est un art qui doit suivre des règles et des principes, et en premier lieu l'extraction.

C. *La lecture, un refuge contre les maux du quotidien*

Pour terminer, on peut constater que cette passion envahit le quotidien de d'Herculais et lui offre un moyen de se défaire des problèmes de la vie de tous les jours : « Au milieu de ces malheurs, l'étude a été ma seule consolation : Hélas ! Sans elle, aurais-je pu supporter le poids de la vie ? »[92]. Raison de vivre dans certains cas, la lecture devient le remède contre les maux de l'âme. Encore une fois, ce comportement n'est pas exclusif à Charles d'Herculais. Emmanuelle Chapron compare cette attitude, décelée chez le censeur florentin Giuseppe Pelli Bencivenni, à la lecture dévote : « semblable en cela aux effets de la foi pour l'âme

---

[88] Voir annexe A-1.
[89] Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture … op. cit.*, p. 365-366.
[90] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op cit.*, vol. 6, p.319.
[91] *Ibid*, vol. 2, p. 102.
[92] Voir annexe A-1.

le livre est le remède aux maux de l'esprit et aux déceptions mondaines »[93]. Comme nous le constaterons plus loin, Charles d'Herculais se prétend athée. Ainsi, la lecture apparaît comme une valeur refuge qui se substitue à un ensemble de croyances et de préceptes rejetés et niés

Nous avons pu constater au terme de cette analyse que l'acte de lire a accompagné Charles d'Herculais tout au long de son existence. Ce rapport étroit qu'il entretient avec la lecture, s'expose à travers cette première préface et en esquisse différentes perceptions. D'une activité divertissante invitant au voyage, elle devient une nécessité pour faire face à une éducation négligente. D'ailleurs, c'est au même moment que débute et s'intensifie progressivement la pratique des extraits de lectures. De plus en plus, la lecture s'apparente à une activité qui envahit le quotidien et qui fonctionne comme un remède. Ainsi, par ce nouveau statut accordé au lire, on remarque l'équilibre fragile entre érudition et simple occupation de l'esprit. De fait, on peut se demander à juste titre si Charles d'Herculais privilégie la qualité à la quantité. Pour cela, abordons les *Recueils d'anecdotes* avec un nouveau regard, pour tenter d'appréhender, non plus les représentations de la lecture par le lecteur, mais sa manière de lire.

II. PORTRAIT DU LECTEUR OU LES MANIERES DE LIRE DE CHARLES D'HERCULAIS

En premier lieu, Charles d'Herculais n'est pas un lecteur professionnel, ce qui dans les faits implique une manière de lire différente de l'érudit[94]. L'organisation des extraits et les quelques annotations de se main, laissées au gré des *Recueils*

[93] Emmanuelle Chapron, « Les humeurs du lecteur : manières de lire et hypocondrie savante au XVIII^e siècle » in Gilbert Buti et Anne Carol (dir.), *Comportement, croyances et mémoires. Europe méridionale XV^e–XX^e*, Aix en Provence, Presses Universitaires de Provence, 2007, pp. 71-82.
[94] Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture : un bilan des recherches*, Paris, IMEC éd., 1995, p. 97-98.

d'anecdotes, sont les témoins d'une manière de lire personnelle. Ces traces permettent de mettre au jour une anthropologie du geste de lecture[95].

A. *Charles d'Herculais et la « révolution de la lecture »*

L'historiographie allemande de la fin des années quatre-vingt a mis en avant une « révolution de la lecture » qui s'est opérée selon les chercheurs pendant la seconde moitié du XVIII[e] siècle[96]. Délaissant une lecture intensive et répétitive de quelques livres (la plupart issus du corpus religieux comme la Bible ou des ouvrages de piété, mais aussi les almanachs ou les calendriers), les lecteurs du monde occidental privilégient alors une démarche plus discursive désignée par le terme de « lecture extensive », renvoyant à une lecture silencieuse et individuelle de nombreux textes dans un cadre privé[97]. Toutefois, cette thèse est aujourd'hui nuancée. En effet, il est impossible d'évoquer une rupture nette et radicale dans les pratiques de lectures. L'évolution proposée s'est opérée sur un temps long et sommeillait avant la période déterminée par les historiens notamment dans le cadre de la lecture érudite qui connaît déjà des manières de lire extensives. Dans les faits, chaque lecteur est successivement intensif ou extensif[98]. Pourtant, la thèse de la révolution de la lecture demeure révélatrice de la multiplicité des manières de lire et des changements considérables qui se sont opérés au cours du XVIII[e] siècle dans les modes de lecture[99].

---

[95] On peut citer ici les travaux d'Emmanuelle Chapron : « Les humeurs du lecteur manières de lire et hypocondrie savant au XVIII[e] siècle » in Gilbert Buti et Anne Carol *Comportement, croyances et mémoires. Europe méridionale XV[e] –XX[e]*, Aix en Provence, Presses Universitaires de Provence, 2007, pp. 71-82 qui étudie dans cet article le cas de Giuseppe Pelli Bencivenni dont les *Efemeridi* permettent de retracer « l'anthropologie de l'effort savant » ou encore « Lire la plume à la main. Lire et écrire à l'époque moderne à travers les ouvrages annotés du fonds ancien du Centre culturel irlandais de Paris », *Revue française d'histoire du livre*, 2010, n°131, pp. 45-68 où l'historienne s'intéresse aux *marginalia* présentes dans le fond ancien du Centre culturel irlandais de Paris qu'elle envisage comme : « source pour éclairer l'histoire du geste de la lecture ».

[96] Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture …*, *op. cit*., p. 356.

[97] Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture un bilan…*, *op. cit.* p. 96.

[98] Roger Chartier, « Livres, lecteurs, lectures », in Vincenzo Ferrone et Daniel Roche (dir.), *Le monde des Lumières*, Paris, Fayard, 1999, pp. 285-293, ici p. 292.

[99] .Guglielmo Cavallo et Roger Chartier, *Histoire de la lecture …*, *op. cit.*, p. 355.

Dans notre cas, les lacunes de la source rendent difficile, voire impossible, l'observation d'une lecture extensive par une simple étude quantitative des ouvrages lus et recopiés. Cependant, l'importance accordée aux périodiques permet d'illustrer cette attitude. En effet, l'intérêt porté à la lecture de nombreux journaux est révélateur d'une lecture discursive marquée par la multiplication des supports. Néanmoins, seules les quelques annotations laissées par Charles d'Herculais permettent de reconstituer son comportement de lecteur.

Dans un premier temps, les indications bibliographiques qui identifient dans certains cas les extraits indiquent les numéros de pages d'où proviennent les passages. La plupart du temps, Charles d'Herculais opère une lecture continue des œuvres, c'est le cas par exemple de *l'Histoire philosophique et politique de l'établissement et du commerce des européens dans les deux Indes* par l'abbé Raynal[100]. Cet ouvrage a particulièrement retenu l'attention de notre lecteur puisque 36% du recueil lui est consacré. Il faut remarquer que les extraits débutent dès l'introduction et se poursuivent tout au long des chapitres. Certaines idées de l'auteur ont suscité plus d'intérêt que d'autres. Cette observation se traduit dans le recueil par une concentration d'éléments retranscrits à partir seulement de peu de pages de *l'Histoire philosophique et politique des Indes* alors que l'extrait suivant est séparé par plus d'une dizaine de pages. En guise d'exemple, on note que la première partie du deuxième tome de l'œuvre de l'Abbé Raynal (de la première page à la page 60) fait l'objet de trois extraits pour neuf pages de texte dans les recueils de Charles d'Herculais. Puis, rien n'est relevé pendant une centaine de pages et de nouveau, les pages 159 à 192 font l'objet de sept extraits qui occupent sept pages du recueil. Cette alternance entre blocs d'extraits recopiés avec attention et sauts dans le texte, illustre avec pertinence la présence d'une double

[100] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 5, pp. 193-326. Dans ce recueil Charles d'Herculais a retranscrit de nombreux passages de *l'Histoire philosophique et politique du commerce des européens dans les deux Indes* de l'abbé Raynal paru en 1775 à Genève, 3 vol.in-4° et un atlas in-4°.

lecture, à la fois minutieuse comme l'impose la copie et plus libre par le simple parcours du regard sur la page.

Pourtant, la lecture continue n'est pas un absolu, à d'autres moments l'acte de lire est marqué par le morcellement et l'irrégularité. C'est le cas dans le quatrième volume qui est consacré pour 69,40% à Voltaire[101]. Charles d'Herculais retranscrit des passages issus des tomes 27 à 35 d'une édition des œuvres complètes[102]. Le lecteur n'hésite pas à jongler avec les volumes, en passant de l'un à l'autre sans logique apparente[103]. En outre, au sein d'un même ouvrage, la lecture peut être discontinue. Toujours en s'appuyant sur les passages de Voltaire recopiés, on remarque que d'Herculais transcrit un premier passage de la page 386 du vingt-septième tome, puis de la page 376 ; 377 ; 301 ; 244, etc. Si l'on compare les entrées avec la table des matières proposée au début du tome de cette édition, on constate que chaque renvoi correspond à une thématique différente. De fait, on peut en conclure que, pour les ouvrages dont le fil thématique est inexistant (c'est le cas des *Mélanges*), Charles d'Herculais utilise le paratexte pour orienter sa lecture. Bien que la table des matières ne soit pas une invention de l'époque moderne, son utilisation par le lecteur montre la mise en place de stratégies pour pouvoir faire face à l'importance quantitative de l'imprimé et ainsi optimiser son temps de lecture[104]. Par conséquent, la lecture extensive (le parcours rapide des tables) est un prélude à la lecture intensive, qui se dévoile une fois le choix du passage à transcrire opéré.

Par ailleurs, pour les historiens de la lecture, la pratique intensive peut se traduire par le phénomène de la répétition. Au sein des *Recueils d'anecdotes*

---

[101] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 4. Le reste du recueil est consacré pour 1% aux *Lettres à une illustre mortes décédée en Pologne depuis peu* par le Marquis Caraccioli, pour 29,40% au *Dictionnaire des Gens du Monde* de Sticotti et pour 0,20% au *Journal Politique et littéraire* de Linguet.

[102] *Collection complette des œuvres de M. de Voltaire,* Grasset, 1770-1781, 57 tomes, in-8°. Les tomes cités renvoient aux *Mélanges de philosophie* et aux *Mélanges de Littérature.*

[103] Voir annexe B-3.

[104] Ann Blair, « Tables et index dans les livres de savoir en Europe moderne », in Christian Jacob (dir.), *Les lieux de savoirs*, t. 2, *Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel, 2011, pp. 536-554, ici p. 539.

grenoblois, on rencontre à de très rares reprises des extraits déjà retranscrits. Étant donné que Charles d'Herculais semble relire ses cahiers, il doit avoir en mémoire, à quelques exceptions près, les œuvres dont il a extrait certains passages, ce qui explique cette proportion infime. En outre, les quelques références bibliographiques des tables des matières des *Extraits de mes lectures* ne renvoient pas à des ouvrages précédents à l'exception de l'*Iliade*, mais peut être qu'ici d'Herculais lit un passage qu'il n'avait pas parcouru auparavant[105]. Quoi qu'il en soit, rappelons ici que l'acte de lire est certes inséparable de l'acte d'écrire, mais que ce dernier n'est pas renouvelable à l'image du premier. Cependant, la notion de relecture est spontanée et logique pour Charles d'Herculais. Pour conclure sa première préface des *Extraits de mes lectures*, le lecteur souligne l'intérêt « de lire et relire sans cesse en entier »[106]. Par ailleurs, le topique est répété à de nombreuses reprises dans les analyses d'ouvrages. Par exemple, le second livre de *l'Histoire de l'Astronomie ancienne et moderne de Bailly* « est très intéressant et [sera relu] avec plaisir »[107]. Puis, un des livres suivants « qui a plus de cent pages n'est gueres susceptible d'extraits, il faut le lire et le méditer sans cesse : on ne regrettera pas le tems employé à cette occupation intéressante »[108]. Quelques lignes plus tard, on retrouve le même constat pour un nouveau passage de l'œuvre de Bailly. Ainsi, se révèle à nouveau l'imbrication des manières de lire pour Charles d'Herculais. L'importance des curiosités et le panel large des ouvrages lus n'empêchent pas notre lecteur de revenir sur des œuvres déjà consultées. La lecture intensive n'est donc pas synonyme de lecture restreinte. Parfaitement courante pour les personnes cultivées à la fin du XVIII[e], cette manière de lire peut être productive et élaborée[109].

---

[105] APH, *Extraits de mes lectures*, *op. cit*, vol. 31, au mot « Iliade »

[106] Voir annexe A-1.

[107] BMG, Ms R8840/6, pièce n° 36, Analyse de l'histoire de l'astronomie ancienne et moderne par Mr. Bailly en 4 volumes in-4°.

[108] *Ibid.*

[109] Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture un bilan …, op. cit*., p. 99.

B. *Les spécificités de la lecture « herculais-ène »*

Nous nous sommes intéressés jusqu'à présent à la lecture de Charles d'Herculais dans le cadre d'un modèle général. Même s'il est impossible pour nous aujourd'hui de reconstituer avec certitude les manières de lire d'un lecteur[110]. L'appropriation des livres, perceptible au sein des recueils, révèle une individualité. Attachons-nous à déceler les spécificités qui illustrent la lecture de Charles d'Herculais.

L'une des premières particularités s'exprime grâce au *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes* de Jean-Jacques Rousseau[111]. Le premier intérêt de Charles d'Herculais se porte non pas sur le développement, mais sur les notes. Dans ses indications bibliographiques, notre lecteur prend soin de l'indiquer : « note 7e du discours sur l'orig.[origine] et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes par J.J. Rousseau »[112]. Si les passages transcrits sont à l'évidence en lien avec les propos du philosophe, il n'en reste pas moins que Charles d'Herculais s'intéresse à des éléments secondaires. En effet, il recopie une anecdote sur un maréchal[113], puis souligne la différence entre les « animaux frugivores et carnassiers »,[114] mais aussi un passage qui concerne la vision des voyageurs sur les hommes sauvages[115]. On constate donc que l'entrée dans l'œuvre est retardée par un détour dans le paratexte. Cet exemple suggère deux éléments. Premièrement, que d'Herculais exerce ce que l'on peut nommer une « double lecture » en différenciant note et corps de l'œuvre. Deuxièmement, que le lecteur se défait des contraintes qu'impose ici la constitution matérielle du texte.

---

110 Robert Darnton, *Le Grand massacre des chats* : *attitudes et croyances dans l'ancienne France,* Paris, Les Belles lettres, 2011, pp. 285-287.

111 BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 2, p. 195-210 et 216-230, 19 extraits. Charles d'Herculais ne précise pas l'édition qu'il a retranscrite et malgré les indications de pagination il n'a pas été possible d'identifier avec certitude l'édition lu.

112 *Ibid.,* p. 195.

113 *Ibid.,* pp. 195-196.

114 *Ibid.,* pp. 196-197.

115 *Ibid.*, pp. 198-206.

Selon Roger Chartier, « les livres sont des objets dont les formes commandent sinon l'imposition du sens du texte qu'ils portent du moins les usages qui peuvent les investir »[116]. En effet, on imagine que le renvoi impose la lecture de la note au cours de la lecture, ce que ne semble pas faire Charles d'Herculais. Par conséquent, en déconstruisant la lecture commandée par la note de bas de page, l'acte de lire s'individualise et rompt avec l'autorité livresque. D'une certaine manière, par cette attitude, Charles d'Herculais exprime sa liberté de lecteur.

Nous avons noté ci-dessus la présence d'une double lecture qui sépare en deux entités originales un même texte. À deux reprises au cours des recueils, on retrouve cette attitude. Néanmoins, ce n'est plus là une seule et même œuvre qui fait l'objet de cette double lecture, mais un sujet. En effet dans le septième volume Charles d'Herculais s'intéresse à l'éloge de Charles de Sainte-Maure duc de Montausier[117]. En 1781, l'Académie française propose en concours l'éloge du précepteur du dauphin. Deux candidats remportent, M. Lacretelle un avocat et Dominique Joseph Garat. Ce sont les deux versions lues par Charles d'Herculais. Les quelques extraits qui en sont transcrits – neuf pour la version de Lacretelle et six pour la version de Garat - portent sur des sujets différents à l'exception de deux qui critiquent avec fermeté les actions politiques du cardinal Mazarin. De fait, par cette méthode notre lecteur complète les informations qu'il a pu retirer d'une première lecture. La répétition, quant à elle, renforce sans doute l'adhésion à l'idée proposée par les deux auteurs. Dans d'autres cas, c'est une approche comparatiste qui est privilégiée. Toujours dans le même volume, Charles d'Herculais porte son intérêt sur l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère. Pour cela, il utilise deux traductions, celle de Mme Dacier et celle de M. Rochefort. De nouveau, il recopie essentiellement les notes proposées par les deux traducteurs, aucun extrait

---

[116] Roger Chartier, *L'ordre des livres, lecteurs, auteurs, et bibliothèques en Europe en XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix en Provence, Éd. Alinéa, 1992, p .8.

[117] Charles de Sainte-Maure (1610-1690), marquis, puis duc de Montausier, militaire sous le règne de Louis XIV, il fut avec son épouse chargé de l'éducation des enfants de France. François Bluche (dir.*), Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p.1055.

ne renvoyant à l'œuvre mythologique. Par ailleurs, les deux ouvrages ne sont pas strictement opposés, la lecture de l'un et l'autre se croisent. À de nombreuses reprises, on constate que les fragments retranscrits portent sur des thèmes similaires comme la question de la traduction[118], le style de l'auteur[119]. Les notes sont aussi une source non négligeable pour étudier les mœurs et coutumes des Grecs et c'est d'ailleurs la motivation principale de la transcription. Néanmoins, ces deux manières de lire sont révélatrices d'une attention singulière portée aux ouvrages. Nous avons à faire, dans ce cas particulier, à une lecture assidue et réfléchie presque érudite.

Tout au long des *Recueils d'anecdotes,* certaines transcriptions d'ouvrages sont accompagnées d'extraits qui peuvent présenter l'auteur, l'œuvre, le style, etc. Ces passages sont utilisés comme de courtes introductions ou conclusion à la lecture, ce qui renforce l'observation que nous avons proposée ci-dessus. Par exemple, dans le sixième recueil, d'Herculais copie quelques pensées et bons mots tirés des *Lettres* de Mme de Sévigné qui sont précédés d'un extrait intitulé : « Du style épistolaire et de Mme de Sévigné »[120]. Ensuite, dans le même volume, notre lecteur lit avec attention les œuvres d'Houdar de la Motte, mais le premier extrait qui ouvre cette lecture provient d'une œuvre de l'abbé Trublet, *Lettre à Mme T.D.L.F. sur M. Houdart de la Motte de l'Académie* dans laquelle on peut lire une présentation de l'auteur et de son œuvre[121]. Si les deux exemples cités ci-dessus renvoient à une présentation de l'auteur à d'autres occasions, ce sont des extraits visant à critique ou à apporter des éclaircissements sur une œuvre. Le deuxième volume compile une douzaine d'extraits relatifs au *Discours sur les sciences et les arts* de Jean-Jacques Rousseau. Sur les douze extraits, quatre font référence non pas au discours lui-même, mais aux différents commentaires et réflexions qui en ont été faits et

[118] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes…, op. cit.,* vol. 7, pp. 148-149 et 150-151.
[119] *Ibid.,* pp. 123-127, p. 128 (4 extraits), p. 146-149 (2 extraits), p. 149-150, p. 150
[120] *Ibid.,* pp. 47-62.
[121] *Ibid.,* pp. 227-231.

publiés dans les *Œuvres diverses* du philosophe genevois[122]. On remarque cette même progression de lecture à d'autres moments notamment pour *De l'esprit des Lois* de Montesquieu dont le dernier extrait est tiré *des Observations sur l'esprit des Lois* de l'Abbé Laporte dont Charles d'Herculais copie à propos de l'œuvre :

> [qu'elle est] un amas de pièces décousues, un tas de morceaux détachés ; enfin une infinité d'excellens matériaux, dont on pourrait faire un très bon livre. Il n'y aurait pour cela, qu'à lier un peu plus les parties les unes aux autres.[123]

L'emplacement de ce passage apporte un éclairage non négligeable sur le sens à lui accorder. En effet, il conclut la lecture d'une œuvre et apporte la critique, qui certes n'est pas personnelle, mais qui illustre la volonté d'une lecture opérée avec réflexion.

C'est donc bien la qualité de la lecture que préfère et met en avant Charles d'Herculais plutôt que la quantité. La description de ses manières de lire révèle une activité raisonnée et méthodique pour tirer meilleur parti des ouvrages parcourus. Ces diverses attitudes sont aussi les témoins d'une appropriation personnelle.

III. UN RAPPORT INTIME AU LIVRE, ENTRE APPROPRIATION PERSONNELLE ET CONSTITUTION D'UN ESPACE PRIVE

A. *Lire et écrire, deux activités inséparables*

La lecture pour Charles d'Herculais est indissociable de l'écriture. Comme le rappelle Emmanuelle Chapron, c'est « une habitude courante à l'époque moderne

[122] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 2, pp. 12-25. Charles d'Herculais cite quatre textes de Jean-Jacques Rousseau : *Réponse au discours sur l'avantage des sciences et des arts ; Observations de J.-J. Rousseau à la réponse qui a été faite sur son discours*, *Lettre sur la réfutation du discours*, *Réponse de Rousseau à Mr. Bordes.*

[123] *Ibid.,* vol. 5, pp. 62-63.

que de lire la plume à la main »[124]. Ce leitmotiv se retrouve dans les *Recueils* par le biais d'un extrait du second tome :

> c'est en vain qu'un homme joindra à de beaux talens naturels une grande lecture ; s'il ne lit pas la plume à la main, il ne saura jamais rien qu'imparfaitement[125]

Cette attitude se traduit pour notre lecteur par le biais des extraits de lectures bien évidemment, mais aussi par un ensemble de documents non reliés et moins systématiques[126]. En effet, Charles d'Herculais ne s'est pas seulement contenté de recopier les ouvrages qu'il a pu parcourir, il les a aussi commentés. Si les *Recueils* et *Extraits de mes lectures* sont marqués par la quasi-absence du lecteur, sa présence se retrouve dans les quelques liasses formant deux ensembles : « les notices bibliographiques »[127] et les « analyses »[128]. Le premier corpus est en réalité une liste de livres. Certains ont pour sûr été lus, c'est le cas par exemple des « livres que je ne lirai plus, mais dont j'ai fait des extraits », dont les références se retrouvent dans les *Recueils d'anecdotes*[129]. Pour d'autres, le doute persiste. En effet, il est impossible d'affirmer avec certitude, si les livres ont été lus puisqu'il n'y en a aucune trace. De plus, la forme même des documents laisse penser qu'ils ont été recopiés d'après des répertoires bibliographiques ou d'après les nouvelles littéraires de certains périodiques et en particulier le *Mercure de France*. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de voir que dans le premier document, d'Herculais donne son avis sur ses lectures. Les *Éloges de d'Alembert* – retranscrites dans le huitième

---

[124] Emmanuelle Chapron, « Lire la plume à la main. Lire et écrire à l'époque moderne à travers les ouvrages annotés du fonds ancien du Centre culturel irlandais de Paris », *Revue française d'histoire du livre*, 2010, n°131, pp. 45-68, ici p. 45.

[125] BMG Ms R8849, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 2, p. 289.

[126] Ces documents sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble sous la côte Ms R8840, Recueil de notes, Journal d'un voyage en Italie : 1781-1782 ; 51 pièces format divers.

[127] BMG Ms R8840/ 2, pièces n° 21 à 26, Notices bibliographiques.

[128] BMG Ms R8840/5, pièce n° 34, Analyse faite en 1776 du discours de J.-J. Rousseau
BMG Ms R8840/6, pièce n° 36, Analyse de l'histoire … *op. cit.*
BMG, Ms R8840/8, pièces n° 43-44, Analyse des recherches anatomiques sur la position des glandes réflexions sur le système de M. le Cat.
BMG Ms R8840/9, pièce n° 46, Analyse de l'histoire des établissements des européens dans les deux Indes.

[129] Voir annexe B-4.

volume - sont considérées comme « d'excellentes réflexions » alors que les *Oeuvres* de le Franc de Pompignan sont taxées « de vers faibles »[130]. Seconde partie de cet ensemble, les « analyses » ne cherchent pas à réfuter ou à disserter les idées des auteurs. Elles proposent un résumé des ouvrages, auquel s'ajoute parfois une remarque personnelle, sur la qualité du style, sur la pertinence d'une idée de l'auteur ou un éloge du personnage cité à l'image de Newton considéré comme « un génie puissant qui devina la nature et qui fait tant d'honneur à l'Angleterre »[131].

Force est de constater que les marques de subjectivité du lecteur sont relayées sur un support extérieur au livre, mais aussi aux compilations d'extraits. Cette observation permet d'étayer l'idée que les *Recueils*, et surtout les *Extraits de mes lectures (*par leur matérialité, papier d'excellente qualité, reliure soignée, dorure etc.) ont été conçus comme des « livres » et non comme de simples rhapsodies. En effet, les notes sont prises sur des supports amovibles et volatiles ce qui prouve dans une certaine mesure la volonté moins systématique de les conserver et de les transmettre. C'est aussi un indice du rapport qui se dessine pour le livre. En effet, pour Charles d'Herculais la seule propriété physique du livre ne suffit pas – rappelons qu'il n'est pas collectionneur – le livre ne lui appartient vraiment qu'à partir du moment où il a été le fruit d'une appropriation intellectuelle qui se traduit par le geste de la transcription[132]. De plus, une observation peut conforter notre propos. En effet, le volume 50 des *Extraits de mes lectures*, renferme des *marginalia* de notre lecteur : « à 24 ans, lorsque je lisais l'histoire critique de la philosophie par Deslandes, j'écrivis beaucoup de notes sur les marges »[133]. Par conséquent, Charles d'Herculais a au cours de ses lectures développé tout un ensemble de stratégies cohérentes, qui illustre avec pertinence ce lien intense et son amour pour le livre qui se décèle déjà dans sa conception de la lecture.

---

[130] Voir annexe B-4.
[131] BMG, Ms R8840/6, pièce n° 36, Analyse de l'histoire de l'astronomie …, *op. cit.*
[132] Élisabeth Décultot (dir.), *Lire, copier, écrire* …, *op. cit.*, p. 98.
[133] APH, *Extraits de mes lectures*, *op. cit.*, vol. 50, p. 464.

B. *Une lecture du « for privé »*

L'imbrication entre lecture et écriture impose des conditions de lecture spécifiques. En effet, l'activité de transcription induit des « conditions d'attention intense »[134], sans doute dans un cadre matériel particulier. En effet, il est délicat d'imaginer Charles d'Herculais, un livre à la main au milieu de la nature comme pouvait le faire le censeur florentin Giuseppe Pelli Bencivenni[135]. Au contraire, il faut imaginer le noble assis à une table ou un bureau, livre ouvert en face de lui, la plume à la main. De fait, cette lecture ne peut se faire n'importe où et l'on peut se demander à juste titre dans quels lieux Charles d'Herculais exerçait sa passion.

Comme le rappellent Daniel Roche et Roger Chartier, les pièces dévolues à abriter exclusivement des livres sont rares[136]. Ainsi, fréquemment, les livres sont éparpillés dans toute l'habitation. Dans le cas de Charles d'Herculais, peu de documents permettent d'établir avec précision des lieux de lecture spécifique. Néanmoins, nous sommes en mesure de proposer quelques pistes. Dans un premier temps, il faut prendre en compte une distinction d'ordre géographique entre domicile rural et domicile urbain. Lors de ses séjours grenoblois d'Herculais voyageait sans doute entre le château familial de Theys dans la vallée du Grésivaudan et le domicile grenoblois rue Pailleret. Les inventaires de saisies révolutionnaires, qui font suite à l'émigration de son frère aîné Adrien Théodore, indiquent la présence de livre dans les deux demeures. À Theys, on retrouve quelques ouvrages dans une chambre du rez-de-chaussée :

---

[134] Élisabeth Décultot, *Lire, copier, écrire …, op. cit.* p. 35.

[135] Emmanuelle Chapron, « Les humeurs du lecteur … », *op. cit*., p. 75.

[136] Roger Chartier et Daniel Roche, « Les pratiques … », *op. cit*., in Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition …, op cit.,* p. 532.

> quarante trois volumes de différents ouvrages et huit brochés, trois volumes in quarto relié [sic], l'un de l'Histoire de Hongrie, l'autre de l'Histoire des Indes, et le troisième de l'origine des Hommes[137]

mais c'est surtout dans la salle des « archives » que l'on trouve le plus de livres :

> quatre gros livres grands formats, et quatorze formats octavo […], vingt-six livres petits formats […] quatre-vingt douze brochures de meme petit format d'histoire et autre ouvrage[138]

À Grenoble, l'inventaire ne fait référence qu'une seule fois à des livres qui se trouvent dans un placard du cabinet de toilette parmi le savon et autres objets :

> dans un des placards qui se trouvent dans cette pièce, il y a environ quarante volume incomplets, plusieurs morceaux de savon […][139]

Toutefois, le rapport des biens d'André François d'Allois d'Herculais demandé par le frère cadet, Louis Alexandre d'Herculais, pendant la période révolutionnaire, atteste la présence d'un « grand cabinet vouté servant d'archives et ou sont quelques placards »[140]. Aucun document ne précise l'installation parisienne, toutefois il semble que dans sa retraite campagnarde de Chépy-sur-Marne, Charles d'Herculais a consacré une pièce à la lecture puisque son testament fait mention d'un « cabinet » où sont conservées les *Œuvres de complètes* de Voltaire en 75 volumes[141]. Ainsi, il est probable que l'activité de transcription par sa nécessité matérielle se soit opérée dans ces espaces réservés à l'étude puisque le cabinet « était indissociable de l'acte d'écrire qui nécessitait repos et tranquillité »[142]. Bien évidemment, ce ne sont pas des lieux exclusifs de la lecture, mais cette spatialisation renvoie au constat établi par Roger Chartier « le livre

---

[137] 1Q 382, Vente et inventaire du Mobilier des Emigrés depuis le n°27 jusqu'au n°46 inclusivement, n°30-B, Inventaires des meubles et effets mobiliers de l'Emigré d'Herculais à Theys & Tencin, 20 novembre 1792, art. 122.
[138] *Ibid.*, art. 344.
[139] *Ibid.*, n° 46 B, Inventaire des effets Mobilliere du Sieur Herculais Emigré, 8 novembre 1792, art. 10.
[140] ADI, 1Q 456, Liquidations émigrés …, *op. cit.*, p. 158.
[141] Voir annexe A-19.
[142] Michel Figeac, *Châteaux et vie quotidienne de la noblesse de la Renaissance à la douceur des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 248.

devient ainsi le compagnon privilégié d'une intimité inédite »[143]. Au-delà, de la constitution d'un espace de l'ordre de l'intime, l'activité de lecture et de transcription ouvre la voie vers un espace refuge qui permet de se détacher du monde civil et public et de retrouver le calme et la sérénité :

> Au milieu des distractions inévitables de l'état militaire, je ne perdis pas de vue l'étude, excédé quelquefois des conversations vides et bruyantes de mes camarades, je rentrais dans ma chambre avec délices. Je lisais, je méditais.[144]

Au cours de ce chapitre, nous avons abordé la lecture sous deux aspects : les représentations et la pratique. Pour Charles d'Herculais, lire doit absolument être synonyme d'utilité. En effet, son discours rejette une lecture divertissante et désintéressée et valorise au contraire son lien avec l'étude. Cette vision se matérialise dans la pratique par la mise en place de stratégies qui permettent à notre lecteur d'optimiser son activité. Indissociable de l'écriture, la lecture induit nécessairement des conditions particulières qui se traduisent par une spatialisation du lire dans un cadre privé. Si nous en savons davantage sur les manières dont Charles d'Herculais appréhende ses livres, intéressons-nous à présent à la bibliothèque portative constituée par ses recueils de lectures.

[143]Roger Chartier, « Les pratiques de l'écrit » in Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, t.3, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, le Seuil, 1986, pp. 120-148, ici pp. 135-136.
[144] Voir annexe A-1.

Chapitre 3 - Les bibliothèques de Charles d'Herculais

L'une des particularités de l'étude du cas de Charles d'Herculais, c'est la profusion des livres et des lectures possibles. En effet, aucun document communément employé pour l'étude des bibliothèques n'est parvenu jusqu'à nous. Par conséquent, nous ne pouvons pas reconstruire avec certitude la collection possédée par le noble, nous pouvons seulement proposer un échantillon des titres lus et recopiés. Il est probable que de nombreux ouvrages n'aient pas eu le privilège d'être transcrits. Inéluctablement ces derniers nous échappent. Cette première bibliothèque vécue, matérialisée par les nombreux cahiers d'extraits, est complétée par le projet d'une bibliothèque universelle fruit des réflexions et des lectures du noble. Ce sont donc deux collections qui nous sont offertes, la première, personnelle, permet de retracer les curiosités d'un homme, la seconde évoque les angoisses de tout un siècle marqué par l'augmentation des savoirs.

I. UNE BIBLIOTHEQUE VECUE : LE CORPUS DES *RECUEILS D'ANECDOTES*

Les sources pour étudier les bibliothèques de l'époque moderne sont multiples. Les historiens ont principalement fait appel aux inventaires après décès, aux catalogues domestiques et de ventes, aux inventaires de saisies révolutionnaires qui ont permis de proposer une étude quantitative des collections[145]. Néanmoins, ces sources ne peuvent être envisagées comme des miroirs fidèles des collections du passé. En effet, il est difficile d'identifier la part des legs, celles des livres prohibés ou sans valeur généralement exclus de ce type de documents[146]. Par-dessus tout, un livre possédé n'est pas nécessairement un livre lu[147]. L'analyse des

[145] Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530-1789*, Paris, Éd. du cercle, 2008, p. 2.
[146] Louis Trénard (dir.), *Les bibliothèques au XVIII^e siècle*, Bordeaux Sociétés des bibliophiles de Guyenne, 1989, p. 12.
[147] Robert Darnton, *Bohème littéraire et Révolution : Le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 2010, p. 17.

recueils de lecture de Charles d'Herculais permet en partie d'éviter ces écueils. En effet, la transcription induit indubitablement la lecture, de fait, les ouvrages identifiés ont forcément été parcourus et appropriés au moins en partie. Cependant le constat précédent s'inverse et certains n'ont sans doute pas été possédés. Au-delà de l'intérêt d'une source si originale, le statut social du lecteur n'est pas négligeable. Bien que la possession du livre traduise « des choix, des passions sinon des manies » [148], il faut les envisager au-delà de la simple échelle individuelle pour les replacer dans les curiosités d'un groupe. Pour Daniel Roche, l'étude des bibliothèques nobiliaires laisse apparaître trois types de noblesse : la première peu instruite et en marge, possède seulement quelques livres de dévotion et d'héraldique. Au sommet de la hiérarchie, l'élite culturelle marquée par de grandes collections encyclopédiques où le livre est considéré comme un instrument du pouvoir, un objet de culte et le moyen d'un mode de vie. Enfin, entre les deux, les bibliothèques moyennes marquées principalement par l'histoire et les Belles-Lettres[149]. Dans le cas de Charles d'Herculais, il faut aussi prendre en compte sa carrière militaire, qui même si elle a été courte, a pu l'influencer dans ses choix comme l'évoque Marie-Pierre Dion : « la noblesse militaire du XVIII^e^ siècle a illustré une figure du lecteur spécifique et fascinante »[150].

A. *Une bibliothèque moyenne ?*

Pour établir le catalogue, nous nous sommes seulement appuyés sur huit recueils au lieu des dix conservés. Nous avons privilégié la cohérence chronologique et le principe d'organisation que constitue cet ensemble. En effet, les neuvième et dixième, indexés comme tel lors de leur achat au XIX^e^ siècle, ne suivent pas cette logique comme nous l'avons fait remarquer ci-dessus. Quoi qu'il

[148] Louis Trénard (dir.), *Les bibliothèques au XVIII^e^ siècle*, *op. cit*, p. 8.
[149] Daniel Roche, *Les Républicains des lettres : gens de culture et de Lumières au XVIII^e^ siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 102.
[150] Marie Pierre-Dion, "Une grande collection nobiliaire : la bibliothèque du maréchal de Croÿ" in Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques …*, *op. cit*., pp. 375-390, p. 375.

en soit, les quelques indications bibliographiques laissées par Charles d'Herculais à la fin de la majorité des extraits, permettent de rétablir la bibliothèque des possibles qu'il a fréquentée pendant presque quinze années. Étant donné que les indications laissées par le lecteur sont limitées et imprécises ou tout simplement absentes, il a été délicat d'établir quelle édition a été lue. Par conséquent, la comparaison est difficile à établir avec d'autres collections qui sont généralement exprimées en volumes. C'est pourquoi nous avons décidé, dans la mesure du possible, de rappeler le nombre de volumes soit à partir des indications présentes ou en nous référant à l'édition princeps. De cette reconstitution est ressortie une collection de 291 volumes, composée de 101 auteurs différents et 133 titres[151]. Ainsi, la bibliothèque virtuelle de Charles d'Herculais est une bibliothèque « moyenne » selon les estimations de Daniel Roche[152]. Notons que les seules *Œuvres complètes* de Voltaire représentent 57 volumes. Le philosophe de Ferney occupe une place de choix dans les lectures de Charles d'Herculais. Présent dans les cinq premiers *Recueils d'anecdotes*, les volumes trois et quatre lui sont presque entièrement dédiés. Cet engouement se poursuit dans les *Extraits de mes lectures*. Il est cité explicitement dix-huit fois dans les tables des matières[153]. D'ailleurs une autre édition ces œuvres complètes, celle de Kehl, figure comme l'un des biens légués à son neveu[154]. Selon Michel Marion, Voltaire est l'auteur le plus souvent cité dans les bibliothèques parisiennes[155].

---

[151] Voir annexe B-5 pour le catalogue complet des huit recueils sélectionnés et annexe B-6 pour le détail des œuvres de Voltaire.

[152] Daniel Roche, *Les Républicains des lettres …, op. cit.,* p. 93. L'auteur, estime que la bibliothèque nobiliaire moyenne se compose de 100 à 300 volumes. Toutefois, Michel Marion dans *l'Histoire des bibliothèques françaises* (p. 330) retient les deux éléments suivants pour qualifier une collection "moyenne" : faire l'objet d'un catalogue ne pas dépasser 1000 titres.

[153] APH, *Extraits de mes lectures*, *op. cit.,* vol : 1 ; 4 ; 6 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 18 ; 20 ; 23 ; 27 ; 29 ; 33 ; 44 ; 46 ; 49.

[154] Voir annexe A-19.

[155] Michel Marion, *Recherches sur les bibliothèques …, op. cit.,* p. 149.

B. *La répartition de la bibliothèque de Charles d'Herculais selon les cinq catégories de la Librairie du XVIIIe siècle*

Une fois l'inventaire établi, nous avons pu dresser la répartition des titres à partir de la classification proposée par François Furet, qui reprend les cinq grandes catégories de la librairie d'Ancien Régime[156]. Comme tous les classements, ce dernier oblige à caractériser les différents ouvrages qui composent la collection de Charles d'Herculais et peut amener à en réduire le sens. C'est pourquoi dans la suite de ce mémoire nous nous attacherons plus précisément au contenu des lectures pour en esquisser les principaux thèmes. Pourtant, l'analyse est déjà révélatrice des goûts du noble comme l'illustre ce graphique.

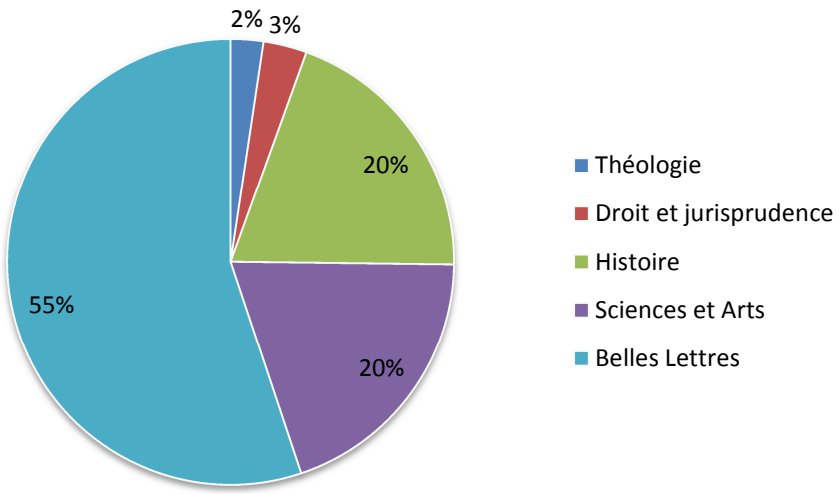


Figure 3 : Répartition de la bibliothèque portative de Charles d'Herculais

Dans les faits, la répartition de la bibliothèque de Charles d'Herculais correspond à la dynamique qui s'opère dans les collections nobiliaires au cours du XVIIIe siècle. Les différentes études menées depuis la seconde moitié des années 1970 ont mis à jour le déclin de la théologie et du droit[157]. Pour Daniel Roche cette

[156] Geneviève Bollème, Jean Ehrard., François Furet., Daniel Roche et Jacques Roger, *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle,* Paris, Mouton & Co, Paris-La Haye, 1965 p. 14-16

[157] Dominique Varry, "Grandes collections et bibliothèques d'élites", in Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques …, op. cit.*, pp. 295-344, p. 311.

diminution ne se fait pas au profit d'une montée triomphale de la catégorie des sciences et art, qui certes connaît une certaine augmentation, mais plutôt par une substitution par l'histoire et les Belles-lettres[158]. Le cas de Charles d'Herculais, est toutefois légèrement différent. Si les Belles-lettres se taillent la part belle avec 55% du total des ouvrages (ce qui représente une proportion non négligeable puisqu'en moyenne elle atteint 24,78% des collections des élites au XVIIIe), l'histoire et les sciences et arts sont au coude à coude représentant chacune un cinquième de la collection répertoriée alors qu'en général la première est plus importante (31,57%) et la seconde plus faible (12,78%)[159]. Par conséquent, à première vue, la répartition de la bibliothèque de Charles d'Herculais témoigne de l'attachement du lecteur à la culture de sa caste marquée par la connaissance du passé et le goût pour la littérature[160].

L'histoire est avant tout marquée par la primauté de l'histoire nationale et Charles d'Herculais ne déroge pas à ce modèle[161]. Elle se retrouve dans la lecture des grandes œuvres de Voltaire tel que le S*iècle de Louis XIV*, le *Précis sur le siècle de Louis XV*, *l'Histoire de Charles* XII, l'*Histoire du parlement de Paris* ou dans *les Mémoires de la Marquise de Pompadour*. L'histoire régionale, ne semble pas avoir intéressée notre lecteur, ou plutôt l'histoire dauphinoise puisqu'on ne retrouve même pas la célèbre *Histoire du Dauphiné de* Nicolas Chorier pourtant si apprécier de la noblesse parlementaire grenobloise[162]. En effet, c'est plutôt la capitale qui trouve grâce aux yeux de d'Herculais avec deux titres s'y rapportant[163]. N'oublions pas que les derniers volumes des *Recueils d'anecdotes* ont été composés à Paris et

---

158 Daniel Roche, *Les Républicains …, op. cit.*, p. 99.

159 Les moyennes proposées pour la comparaison ont été calculées à partir du tableau de synthèse établi par Dominique Varry, "Grandes collections …", *op. cit.,* in Claude Jolly (dir.), *op. cit., Histoire des bibliothèques …, op. cit.,* p. 312.

160 *Ibid.,* p. 311.

161 Daniel Roche, *Les Républicains …, op. cit.*, p. 99.

162 Clarisse Coulomb, *Les Pères de la patrie : la société parlementaire en Dauphiné au temps des Lumières,* Grenoble, PUG, 2006, p. 251. *L'histoire du Dauphiné* de Nicolas Chorier est présente dans 13 des 21 bibliothèques des parlementaires étudiées.

163 *Essais historiques de Paris* de Saint Foix, et *Tableau de Paris* de Louis Sébastien Mercier

que l'enfance du noble a été marquée par des séjours longs, ce qui explique sans doute un tel attrait. Dans un deuxième temps, l'histoire s'illustre par la fascination qu'opère la vie des grands hommes dans les lectures de Charles d'Herculais. En effet, sur les vingt-quatre titres recensés dans cette catégorie, onze, soit presque la moitié renvoient soit à des éloges de personnages célèbres ou à l'histoire des académies principalement composée de récits du même type. Encore une fois, d'Herculais fait transparaître son attachement à la culture de son siècle comme le rappelle Dominique Poulot pour qui « le Grand homme est un élément essentiel de la représentation de la société des Lumières »[164]. Néanmoins, la curiosité pour le passé, se manifeste également par un attrait pour une histoire universelle représentée brillamment par l'*Essai sur les mœurs et l'Esprit des Nations* de Voltaire, ou les œuvres se rapportant à des contrées lointaines : l'Amérique abordée par Raynal et Robertson ou encore l'Asie évoquée par la présence des *Lettres sur l'Atlantide de Platon* de Bailly. Cependant, deux grands absents se dévoilent dans cet inventaire. Premièrement, l'histoire antique, avec seulement un ouvrage : les *Considérations sur Antoine de* Saint-Réal. Deuxièmement la géographie représentée elle aussi par un unique volume des *Nouvelles lettres d'un voyageur anglois de* Sherlock. Si le premier constat peut nous paraître étonnant, le second correspond plutôt à un faible attrait de la noblesse pour la discipline, comme le souligne Michel Marion dans le cas parisien[165]. Enfin, même si l'histoire religieuse est marginalisée, elle n'en est pas moins significative avec la présence de deux ouvrages critiques : *l'Histoire des Oracles* de Fontenelle, et *l'Essai philosophique sur le monachisme* de Linguet.

Charles d'Herculais est un lecteur de la fin du siècle et sa bibliothèque des possibles illustre aussi l'évolution qui s'opère au sein de la catégorie Belles-lettres dans les collections nobiliaires. Le catalogue démontre un intérêt restreint pour l'Antiquité puisque seulement cinq titres renvoient aux œuvres des auteurs grecs

[164] Dominique Poulot, *Les Lumières*, Paris, PUF, 2000. p. 94.
[165] Michel Marion, *Recherches sur les bibliothèques …, op. cit.*, p. 141.

et latins, au sein desquels Homère se distingue avec deux traductions de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* par Dacier et Rochefort[166]. À l'inverse, les romanciers libertins du XVIII[e] siècle : l'abbé Voisenon, Crébillon, Godard d'Aucour et Duclos occupent une proportion privilégiée dans la collection et l'on retrouve d'ailleurs *Les Confessions du Comte de ****, qui selon l'étude de Daniel Mornet figure parmi les ouvrages les plus lus au cours du siècle[167]. S'ajoutent également une dizaine de recueils de compilation d'œuvres littéraires diverses et des dictionnaires d'anecdotes, de pensées, maximes et autres bons mots, quelques pièces de théâtre : *l'Impertinent* de Desmahis, *La foire de Saint Germain* de Regnard ; les œuvres de Voltaire et Houdar de la Motte, et le *Théâtre* de Fontenelle complètent le tableau. Les choix opérés par Charles d'Herculais se rapprochent de ceux de la haute aristocratie avide de romans, théâtres et autres nouveautés[168]. Ils sont aussi révélateurs d'un goût pour le divertissement et la mondanité.

Toutefois, en examinant avec plus de précisions les différentes catégories, nous pouvons déceler des originalités qui dressent d'ores et déjà un premier portrait singulier de notre lecteur. Néanmoins, seule une étude approfondie des extraits de lectures permettra par la suite d'approfondir ou de nuancer cette première esquisse.

Premièrement, si le livre religieux est quasiment absent des *Recueils d'anecdotes*, les quelques ouvrages répertoriés sont tout à fait éloquents. En effet, tous sont en réalité des ouvrages polémiques qui critiquent à divers degrés la religion. À la controverse politico-religieuse sous forme de roman que constituent *Les entretiens de voyageurs sur la mer* composés par Gédéon Flournois, pasteur réformé, s'ajoutent les brûlots anticléricaux et antireligieux que sont *la Lettre de Thrasibule à Leucippe* ou le *Militaire philosophe*. Par conséquent, en mettant en parallèle ce constat avec

---

166 Il faut ajouter Les *Satyres* de Pétrone traduites par Boispréaux.

167 Daniel Mornet, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, n°17, pp. 449-496, ici p. 473.

168 Dominique Varry, « Grandes collections … », *op. cit.*, in Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques …, op. cit.*, p. 311.

celui établi pour les livres d'histoire religieuse, on décèle une homogénéité du comportement du lecteur face à la religion. Dans le cas de Charles d'Herculais, c'est une remise en cause plus qu'un simple désintérêt, interprétation privilégiée du faible pourcentage de la catégorie dans les collections des élites à la fin du siècle.[169]

Deuxièmement, la catégorie sciences et arts, « essentielle du savoir profane »[170] elle dissimule en réalité des curiosités diverses et variées. C'est la philosophie qui semble avoir intéressé le plus notre lecteur. Nous ne retiendrons pas ici la définition mise à jour par Robert Darnton qui assimile « philosophie » à tout ce qui renvoie au secteur de l'illicite, de l'interdit ou du tabou[171]. La quatrième édition du dictionnaire de l'Académie française (1762) propose cette définition :

> PHILOSOPHIE. s. f. Science qui consiste à connoître les choses par leurs causes & par leurs effets. Savoir la Philosophie. Étudier la Philosophie. Les principes de la Philosophie. Enseigner la Philosophie. On divise la Philosophie en quatre parties, Logique, Morale, Physique & Métaphysique. Faire son cours de Philosophie. Un traité de Philosophie. Professeur de Philosophie. Des cahiers de Philosophie[172]

De fait, les « quatre parties » représentent près de la moitié de la catégorie. On retrouve tant des œuvres d'auteurs célèbres : d'Alembert et ses *Essais sur les éléments de philosophie*, l'*Émile* de Rousseau ou encore *De l'Homme* d'Helvétius que des auteurs plus confidentiels aujourd'hui comme Escherny ou Delisles de Sales. Cet intérêt distingue Charles d'Herculais étant donné que les différentes études menées sur les collections des élites dévoilent à de faibles reprises la présence de tels titres[173].

---

[169] Dominique Varry, « Grandes collections … », *op. cit.,* in Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques …, op. cit.,* p. 315.

[170] Geneviève Bollème, Jean Ehrard., François Furet., Daniel Roche, et Jacques Roger, *Livre et société …, op. cit.,* p. 19.

[171] Robert Darton, *Édition et sédition …, op. cit*., pp. 37-11, ici p.12.

[172] *Dictionnaire de l'académie*, 4eme édition, 1762, Paris, Veuve Bernard Brunet, vol. 2, p. 365.

[173] Dominique Varry, « Grandes collections … », *op. cit.,* in Claude Jolly, *Histoire des bibliothèques françaises*, *op. cit.,* p. 315.

C. *« un livre qui sent la Bastille et le fagot »*[174]*, la littérature clandestine au sein des* **Recueils d'anecdotes**

Nous avons rappelé au premier chapitre de ce mémoire la nécessité de prendre en compte la littérature clandestine dans le paysage de l'édition du siècle des Lumières. Cependant, comme le rappelle Robert Darton, « les mauvais livres » sont difficiles à déceler dans les archives. En effet, les catalogues de ventes, utilisés pour reconstituer les bibliothèques, doivent préalablement passer à la censure. Ainsi, fréquemment les héritiers ou la famille proche écartent des inventaires tous les ouvrages qui peuvent nuire aux bonnes mœurs[175]. De la même manière, l'historien rappelle que les livres prohibés apparaissent rarement et de façon irrégulière dans les inventaires après décès[176]. Grâce aux *Recueils d'anecdotes* de Charles d'Herculais, nous pouvons passer outre cette lacune des sources et tenter d'apprécier la part des titres interdits. Toutefois, à cause de ces insuffisances documentaires, « il n'existe pas de catalogue exhaustif des livres interdits »[177]. Par conséquent, afin de les identifier, nous avons utilisé l'inventaire dressé par Françoise Weil[178] et le catalogue des « des livres philosophiques » proposés par Robert Darnton[179]. Au total nous avons pu repérer avec certitude vingt-quatre titres issus de la littérature clandestine, mais ce résultat minore sans doute la proportion réelle des ouvrages interdits dans les *Recueils d'anecdotes*[180]. En effet, il est tout à fait envisageable qu'une partie des extraits non identifiés en relève. En outre, nous n'avons pris en compte les ouvrages qu'individuellement. Il faudrait ajouter les *Considérations sur Antoine* de Saint Réal dans la mesure où ses œuvres

---

[174] Daniel Mornet, « Les enseignements … », *art. cit.*, p. 465.
[175] Robert Darnton, *Édition et Sédition … , op. cit.*, p. II.
[176] *Ibid.*, p. III.
[177] Georges Minois, *Censure et culture sous l'ancien régime*, Paris, 1995, p. 257, cité par Françoise Weil, *Livres interdits, livres persécutés 1720-1770*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, p. 1.
[178] *Ibid,* le catalogue porte pour les livres publiées entre 1720 et 1770.
[179] Robert Darnton, *Édition et sédition …, op cit.*, Annexe III pp. 235-245. Catalogue des ouvrages disponibles à la STN en 1775, composé de 81 titres auxquelles il faut ajouter 29 titres qui apparaissent au fur et à mesure de leur parution.
[180] Voir annexe B-5. Les livres interdits sont figurés en violet.

complètes, comme celles de Rousseau et Voltaire, apparaissent dans les inventaires que nous avons utilisés[181]. Il serait également nécessaire d'y adjoindre deux périodiques : *l'Observateur Anglais* et les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres* qui ont retenu l'attention de d'Herculais comme nous allons le préciser plus tard. Malgré un corpus hétérogène, pour Robert Darnton la littérature clandestine se concentre autour de certains thèmes clés comme la contestation des orthodoxies religieuses, philosophiques et politiques[182]. Pour l'historien américain, la lecture de ce genre d'ouvrages a largement contribué à miner les fondements de la monarchie et explique en partie le déclenchement de la Révolution. Cependant, Roger Chartier nuance ce constat, pour lui ce serait attribué une « puissance et une efficacité » que la lecture n'a peut-être pas[183]. La présence d'ouvrages prohibés n'est pas si surprenante, selon Yves Depraz, sur les cinquante inventaires utilisés pour reconstituer les collections parisiennes, les trois quarts comportent de tels titres[184].

Ce rapide aperçu de la collection issue des huit *Recueils d'anecdotes* grenoblois sélectionnés donne l'impression d'une bibliothèque marquée avant tout par la modernité, si l'on en croit les ouvrages principalement retenus. Ce constat est renforcé si l'on s'intéresse aux années des publications des titres relevés. Sur un ensemble de 122 ouvrages, 94 soit 77% ont été publiés dans la seconde moitié du siècle dont 45 après 1770[185]. Ensuite 21 œuvres (17%) datent de la première moitié du siècle. Pour terminer, seulement sept renvoient au Grand Siècle, aucun titre pour le XVI[e] et un seul pour le Moyen Âge avec *Les poésies du roy de Navarre, avec*

[181] Robert Darnton, *Édition et sédition …, op cit*., p. 241, pour Rousseau.
Françoise Weil, *Livres interdits …, op. cit.,* p. 127 pour Voltaire et p. 113 pour Saint Réal.
[182] Robert Darnton, *Édition et sédition …, op. cit.,* p. 177.
[183] Roger Chartier, *Les origines …, op. cit.,* p. 120.
[184] Daniel Roche, *Les Républicains …, op. cit.,* p. 97.
[185] Les pourcentages établies ici, exclus les traductions des œuvres d'Homère, Les *Satyres* de Pétrone et les recueils de compilation qui malgré une date de publication au XVIII[e] peuvent renvoyer à des œuvres antérieurs.

des notes et un glossaire françois, précédées de l'histoire des révolutions de la langue françoise depuis Charlemagne jusqu'à Saint Louis, d'un discours sur l'ancienneté des chansons françoises et quelques autres, réédités en 1742 par Levesque de la Ravallière. Cet aspect caractérise l'esprit novateur et curieux des noblesses lisantes[186]. Le plus important à relever ici est le caractère non professionnel de la bibliothèque de Charles d'Herculais, on ne retrouve aucun titre relevant de la stratégie militaire ou de la diplomatie. Ce n'est pas pour autant qu'elle ne puisse pas correspondre aux goûts des personnes de son état. Comme le rappelle Jean Chagniot, la plupart des officiers possèdent des livres, mais rares sont ceux dont la bibliothèque reflète le statut professionnel. L'historien évoque même le goût de certains militaires pour la philosophie, l'histoire et les Belles-Lettres[187]

II. L'IMPORTANCE QUANTITATIVE DES PERIODIQUES

On pourrait penser à juste titre que l'intérêt que porte Charles d'Herculais pour la lecture des périodiques renforce l'idée proposée ci-dessus d'un esprit attiré par la nouveauté et l'actualité[188]. En effet, d'un point de vue quantitatif, les extraits transcrits des journaux occupent une proportion non négligeable dans certains recueils comme l'illustre le tableau[189] :

	1	2	3	4	5	6	7	8
% par rapport au nombre total d'extraits du volume	0,8%	26,6%	23,2%	0,5%	8,9%	40,6%	19,5%	20,2%

Figure 4 : Répartition du nombre d'extraits de périodiques par rapport au nombre total d'extraits de chaque volume.

[186] Yves Depraz, *Enquête sur les bibliothèques de nobles à Paris après 1750,* mémoire de maîtrise, Paris, Sorbonne, 1968, cité par Daniel Roche, *Les Républicains …, op. cit.*, p. 99.
[187] Jean Chagniot, *Paris et l'armée au XVIII^e siècle : étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985, p. 464-465.
[188] Voir Annexe B-7.
[189] Pour une répartition détaillée par titre et par volume voir annexe B-8.

Le faible pourcentage du premier volume s'explique par le faible taux d'identification des extraits. Les tomes quatre et cinq sont principalement marqués par la lecture d'œuvre en continu ce qui explique sans doute la faible proportion.

Au XVIII[e] siècle les journaux et les livres ne sont pas deux objets complètement différents. Parfois reliés en lourds volumes, on retrouve une table des matières ou un index. Il est possible de les conserver et ainsi consulter des titres beaucoup plus anciens. De fait, la lecture des journaux ne rime pas nécessairement avec un goût pour l'information immédiate[190]. Dans le cas de Charles d'Herculais, à en croire le déroulement chronologique de la transcription des extraits, les deux attitudes sont décelables dans sa lecture.

Le siècle est marqué par un développement exponentiel des périodiques. Cette progression se fait plus nette à partir des années 1730, et se traduit également par une spécialisation. La presse du siècle des Lumières se partage entre la gazette, feuille éphémère qui propose surtout des nouvelles étrangères, sans commentaire ni analyse et les journaux qui privilégient les analyses et les critiques d'ouvrages savants et littéraires. Cette distinction entre deux types de périodiques tend à s'effacer au cours de la période et trouve son aboutissement dans la fusion du *Mercure de France* et du *Journal de Bruxelles* sous l'égide du célèbre libraire Panckoucke en 1778[191].

A. *La part conséquente des périodiques littéraires*

Les périodiques sont souvent peu représentés dans les sources usitées pour étudier les bibliothèques, principalement à cause de leur faible valeur. Les *Recueils d'anecdotes* de Charles d'Herculais permettent de pallier cette lacune. Nous avons pu recenser dix-neuf périodiques différents, dont le nombre d'extraits varie

[190] Jean Sgard, « La multiplication des périodiques », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition …, op. cit.*, pp.246-255, ici p. 246.
[191] Gilles Feyel, « Journaux », in Vincenzo Ferrone et Daniel Roche (dir.), *Le monde des Lumières, op. cit.*, pp. 317-324, ici p. 323.

fortement d'un titre à l'autre[192]. Charles d'Herculais privilégie les journaux d'information littéraire, le *Journal Encyclopédique* ou le *Journal Français* mais aussi ceux plutôt tournés vers les sciences comme le *Journal des Savants.* Bien que ce dernier soit à l'origine consacré aux deux domaines, l'évolution qui s'opère au cours du siècle tend à privilégier les sciences et les arts[193]. Les journaux proposant des informations politiques semblent avoir suscité moins d'intérêt aux yeux du lecteur bien que l'on retrouve des titres tels que le *Journal de Bruxelles* ou le *Journal politique et littéraire*, qui malgré son titre regroupe de nombreux éléments de la vie politique[194]. Cependant, ces périodiques représentent un pourcentage très faible, à peine 5% du total des extraits de presse. En outre, le catalogue des périodiques cite *l'Année littéraire.* Ce journal, dirigé par Fréron, est marqué par son caractère anti-philosophique, mais dans la mesure où seulement un seul extrait sur l'ensemble du corpus y renvoie, on ne peut pas lui accorder une valeur subversive qui irait à l'encontre de la vision des Lumières que promeut Charles d'Herculais

Au contraire, trois titres se détachent du corpus. En premier lieu, *l'Almanach littéraire ou étrennes d'Apollon* (26,6%) et les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France* plus connus sous le titre des *Mémoires secrets de Bachaumont* (17,9%). Ces deux périodiques, évoquent l'intérêt que porte Charles d'Herculais pour les anecdotes qu'il retranscrit en abondance. C'est d'ailleurs le contenu principal des œuvres. Si l'*Almanach littéraire* propose principalement des pensées et plaisanteries des grands auteurs du XVIIe et XVIIIe, les *Mémoires secrets de Bachaumont* dévoilent un nouveau pan de la personnalité de d'Herculais par leur caractère subversif[195]. Ce « confessionnal du XVIIIe siècle » recueille les

[192] Voir annexes B-7 et B-8.
[193] Claude Bellanger [*et al.*], *Histoire générale de la presse française*, t.1, *Des origines à 1814*, Paris, PUF, 1969, pp. 199-206.
[194] Jean Sgard (dir.), *Dictionnaire des journaux : 1600-1789*, Paris, Universitas, 1991, vol. 2, pp. 628-229
[195] *Ibid.*, vol. 2, pp. 829-835, ici p. 830.

anecdotes de la vie mondaine et connait un succès immédiat. Les passages les plus provocants et railleurs sont ensuite repris et diffusés dans d'autres journaux[196]

B. *Le triomphe du Mercure de France*

Néanmoins, c'est le *Mercure de France* (32,2%), qui s'impose comme le journal par excellence de Charles d'Herculais. Sa lecture est régulière on le retrouve dans tous les volumes, même le neuvième qui compile pourtant des extraits postérieurs à la période grenobloise[197]. Seul le quatrième *Recueil d'anecdotes* fait figure d'exception, sans doute du fait que d'Herculais le consacre principalement à Voltaire et aux *Dictionnaire des gens du monde*. *Le Mercure de France* fait partie des trois périodiques privilégiés en France, c'est aussi l'un des plus lus à en croire le nombre d'abonnés, environ 2000 vers 1778[198] et comme l'affirme Daniel Mornet, « il fut sans doute le plus lus des journaux et surtout celui qui pénétrait le plus profondément la province »[199]. Malgré les six grandes rubriques qui divisent le journal à partir de 1754, le *Mercure* est marqué par la diversité. La majeure partie est consacrée à la littérature (pièces fugitives, nouvelles sur les spectacles, extraits des nouveautés littéraires, extraits des séances d'académies), mais aussi aux sciences et aux arts. Les différents collaborateurs, et notamment Marmontel, ont tenté à différents degrés d'introduire les idées nouvelles des philosophes. Toutefois, journal presque officiel car privilégié, le poids de la censure a limité son impact[200]. Le *Mercure* propose « tout ce qui pouvait plaire à la société riche et

---

196 Claude Bellanger [*et al.*], *Histoire générale de la presse, op. cit.,* p. 185.

197 Au total, 31 extraits du 9ème volume renvoient au *Mercure de France*, les dates sont comprises entre le 21 novembre 1807 et le 19 mars 1808.

198 Jean Sgard, « La multiplication … », *op. cit.,* in Roger Chartier et Henri-Jean Martin, (dir.), *Histoire de l'édition, op. cit.*, p 254. Les deux autres périodiques privilégiés sont le *Journal des Savants* et la *Gazette de France*.

199 Daniel Mornet, « Les enseignements … », *art. cit.,* p. 479.

200 Jean Sgard, *Dictionnaire … , op. cit.,* vol. 2, pp. 854-856, ici p. 856.

intelligente qui s'intéressait passionnément aux salons parisiens »[201]. C'est peut-être déjà un signe de la personnalité de notre lecteur.

C. *La diversification des titres dans les* Extraits de mes lectures

Si trois périodiques se démarquent nettement au sein des *Recueils d'anecdotes*, il semble que les *Extraits de mes lectures* proposent une nouvelle répartition[202]. Dans le second volume, les passages transcrits de périodiques représentent 42,1 % des extraits du recueil. On retrouve les titres tant appréciés par Charles d'Herculais comme l'éternel *Mercure de France* ou les *Mémoires secrets de Bachaumont*. Toutefois, quantitativement, c'est *le Journal de Paris* qui est le plus représenté (43,9 % des extraits de périodiques). Quelques nouveautés apparaissent notamment *l'Esprit des Journaux* qui compile les meilleurs articles de la presse française ou étrangère[203]. Dans l'ensemble, notre lecteur continue à préférer les journaux littéraires plutôt que les gazettes, même si pour la première fois, un imprimé de ce type est cité par Charles d'Herculais[204]. Enfin, relevons également la lecture de *l'Histoire et mémoire de l'Académie Royale sciences*, qui confirme à nouveau l'attention du noble pour les nouveautés du siècle, mais aussi ses grandes figures à travers les éloges des académiciens qui composent la majeure partie de ce périodique. Peut-être faut-il voir dans cette diversification de titres une conséquence directe de son installation à Paris. En effet, par la législation particulière qui régit la Librairie au XVIII^{e} siècle, la capitale est privilégiée par rapport à la province, elle est aussi le point névralgique de la presse française depuis le Grand siècle. En 1777, les Parisiens disposent même du premier journal quotidien français le *Journal de Paris*, ce qui explique par conséquent l'importance de ce dernier dans le volume[205]. Ainsi, Charles d'Herculais a profité de l'offre toujours plus conséquente qui lui est

[201] Claude Bellanger [*et al.*], *Histoire générale de la presse, op. cit.,* p. 211.
[202] Voir annexe B-9.
[203] Jean Sgard, *Dictionnaire …, op. cit.,* vol. 1, pp. 374-378, ici p. 375.
[204] APH, Extraits de mes lectures, *op. cit.,* vol. 2, p. 83-84. Il s'agit de la *Gazette de Leyde*
[205] Agnès Marcetteau-Paul, « Paris sous l'Ancien Régime », in Claude Jolly (dir.), *op. cit.,* pp. 545-567, ici p. 547.

proposée pour assouvir sa passion dévorante. Il s'inscrit de fait dans la dynamique de son siècle puisque ce genre de littérature a connu autant de succès à Paris qu'en Province, dans la mesure où les périodiques peuvent être considérés comme des substituts (relativement onéreux s'ils sont achetés, mais plus accessibles s'ils sont lus aux cafés, ou chez un libraire…), face aux possibilités restreintes d'accès aux livres[206].

À travers ce premier inventaire des livres lus pas Charles d'Herculais, nous ne pouvons proposer qu'un aperçu restreint de la collection complète du noble qui a marqué les quinze premières années de son activité de transcription. Le même travail d'identification doit être réalisé pour les *Extraits de mes lectures* afin de parvenir à un tableau plus complet de sa bibliothèque. La simple analyse des tables des matières ne le permet pas. Bien que nous disposions tout de même de la préface du troisième volume des *Extraits de mes lectures* et du testament de Charles d'Herculais, les titres qui y sont portés sont le résultat d'un choix presque sentimental du lecteur. Dans le premier document, ce sont les ouvrages qu'il souhaiterait absolument garder si par un revers de fortune, le noble se retrouvait ruiné[207]. Dans le deuxième, ce sont les livres qu'il lègue à son neveu Jules d'Herculais et qui ont sans doute une valeur numéraire. Le nombre limité de titres cités, quarante-deux pour la préface et dix-huit pour le testament, nous empêche d'évaluer avec pertinence la répartition des titres. Cependant, on retrouve les grandes lignes de l'inventaire issu des *Recueils d'Anecdotes* à savoir : absence des livres de théologie et de jurisprudence à l'exception de *La lettre de Thrasibule à Leucippe*. Les catégories Belles-Lettres et sciences et arts sont les plus représentées et la dernière prend même le dessus. L'histoire est toujours présente, principalement par le biais de vies d'hommes illustres. Par ailleurs, en lien avec la période grenobloise, on observe une montée en puissance du livre de philosophie (pour la troisième préface il représente la moitié de la catégorie sciences et arts).

[206] Michel Marion, *Recherches sur les bibliothèques …, op. cit.*, p. 40.
[207] Voir annexe A-3.

Les sciences sont elles aussi bien représentées à la différence près qu'aucun titre d'histoire naturelle n'est cité et que d'Herculais préfère les sciences exactes (physique, chimie, mathématiques) et l'astronomie. L'unique changement, qui n'en est pas moins considérable, renvoie à la proportion des auteurs antiques (près d'un quart des titres évoqués) pourtant, rares dans les *Recueils d'Anecdotes*. Cette courte analyse, qui fera l'objet d'un développement plus abouti dans la seconde partie de ce mémoire, dévoile néanmoins, la perpétuation des curiosités du jeune lecteur jusqu'à sa mort, mais aussi son envie d'approfondir les thèmes qui retiennent son intention. Si les ouvrages que nous avons cités jusqu'à présent correspondent à une collection personnelle, Charles d'Herculais propose dans ses préfaces une bibliothèque rêvée et universelle.

III. UNE BIBLIOTHEQUE REVEE : LE « SOUHAIT » DE CHARLES D'HERCULAIS

De la réalité concrète de lecture, la seconde préface des *Extraits de mes lectures*, nous transporte vers la fiction, un idéal fantasmé, « le souhait » de Charles d'Herculais[208]. Cette chimère correspond à un projet d'élimination des livres qui à première vue peut paraître extrêmement radical puisque tous les ouvrages jugés irrecevables et inutiles seraient « sacrifiés impitoyablement ». Derrière la violence des mots et du geste se cache une angoisse du siècle des Lumières. Face à la croissance exceptionnelle de l'imprimé que nous avons déjà évoquée, les philosophes ont apporté deux réponses. La première, la volonté de conserver tout le savoir que l'homme peut produire dans les bibliothèques, ce qui explique le souci de classification qui se développe au cours du siècle[209]. À l'inverse, la seconde est celle de la « synthèse utile et maniable des savoirs existants »[210]. Ce projet s'illustre avec le projet encyclopédique dont le but, selon Diderot, est de :

---

[208] Voir annexe A-2.

[209] Jean-Marie Goulemot, « Bibliothèques, encyclopédisme et angoisses de la perte : l'exhaustivité ambigüe des Lumières », in Marc Baratin et Christain Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques …*, *op. cit.*, p.285-298, ici p. 287.

[210] *Ibid.*, p. 291.

> rassembler les connaissances épares sur la surface de la terre ; d'en exposer le système général aux hommes qui viendront après nous, afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles à venir »[211]

Le critère essentiel retenu par Diderot est celui de l'utilité, qui une fois appliqué aux bibliothèques permet d'imaginer un projet qui viserait à juger les libres bons (donc utiles) et mauvais, pour ensuite les éliminer. Le progrès justifie donc la destruction. Ces deux attitudes illustrent avec pertinence la contradiction des Lumières entre volonté de collationner tous les savoirs du monde pour le protéger d'un éventuel anéantissement et trier, et synthétiser pour garder ce qui est utile[212]

A. *D'un projet fortement inspiré par Louis Sébastien Mercier …*

C'est dans cette optique qu'il faut envisager le « souhait »de Charles d'Herculais, bien qu'on puisse douter de son originalité. Dans les faits, plusieurs similitudes troublantes font écho à une œuvre de Louis Sébastien Mercier, *L'An 2440 : Rêve s'il en fut jamais*[213]. Précisons que nous n'avons aucune preuve de la lecture de cet ouvrage par Charles d'Herculais, que ce soit dans les *Recueils d'anecdotes* ou dans les entrées des tables des matières des *Extraits de mes lectures*. Cependant, nous savons que Mercier a été lu et apprécié par Charles d'Herculais. Il ne semble donc pas étonnant qu'il ait pu lire *L'An 2440*, sans forcément en faire des extraits à moins qu'ils n'aient été compilés dans les trois recueils aujourd'hui disparus[214]. Quoi qu'il en soit, l'intertextualité laisse peu de doute. Plus

---

[211] Denis Diderot, « Encyclopédie » *in Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des méitiers,* cité par Jean-Marie Goulemot, « Bibliothèques … », *op. cit.,* in Marc Baratin et Christian Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques …, op. cit.,* p. 290.

[212] Jean-Marie Goulemot, « En guise de conclusion : les bibliothèques imaginaires (fictions romanesques et utopies », in Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques, op. cit.,*pp. 647-660, ici p. 659.

[213] Louis-Sébastien Mercier, *L'An 2440 : Rêve s'il en fut jamais,* Paris, France Adel, 1977, (édition de 1770).

[214] Dans les volumes 7 et 8 des *Recueils d'Anecdotes*, Charles d'Herculais retranscrit de nombreux extraits du *Tableau de Paris*, et dans le second tome des *Extraits de mes lectures,* il se passionne pour mon *Bonnet de nuit*.

précisément, la préface rappelle le chapitre XXVIII portant sur la bibliothèque du roi. Lors de ce passage, le héros se réveille à sa grande surprise dans la bibliothèque du roi qui a bien changé en cinq siècles, les milliers de volumes ont laissé place à « un petit cabinet où étaient plusieurs livres qui [lui] parurent rien moins que volumineux »[215]. Intrigué par un tel changement, le narrateur s'adresse au bibliothécaire qui le renseigne alors sur les modalités d'une telle transformation. Ce dernier lui explique que les livres jugés mauvais ont été brûlés et que ceux jugés importants ont été synthétisés dans des abrégés, réimprimés et « corrigés d'après les vrais principes de la morale »[216]. Si Charles d'Herculais ne donne aucune indication sur les moyens d'éliminer les livres, l'opération qui précède suit le même processus :

> il y a beaucoup d'ouvrages qui ne fourniraient pas une ligne digne d'être transmise à la postérité […]. Les autres seraient extraits ou *conservés* en entier. Ce qui serait jugé bon serait imprimé avec soin, sur beau papier et accompagné de notes où les erreurs en tout genre seraient soumises à une critique judicieuse[217]

Dans un deuxième temps, notre lecteur propose que cette entreprise soit réalisée « par une société de gens de lettres et de savants, distingués par leur goût, leur science et leur impartialité »[218]. Chez Mercier les « compilateurs sont des gens estimables et chers à la nation : ils avaient du goût, et comme ils étaient en état de créer, ils ont su choisir l'excellent et rejeter ce qui ne l'était pas »[219]. Dans les deux cas, le jugement n'est pas laissé à n'importe qui, mais on constate que d'Herculais va plus loin dans les critères qui définissent ce groupe d'hommes éclairés. Pour le premier, seul le « goût »[220] est un principe de jugement alors que d'Herculais y

[215] Louis-Sébastien Mercier, *L'An 2440 …, op cit.*,, p. 157.
[216] *Ibid.,* p. 159.
[217] Voir annexe A-2.
[218] *Ibid.*
[219] Louis-Sébastien Mercier, *L'An 2440 …, op cit.,* p. 159.
[220] *Ibid.*

ajoute la « science et l'impartialité »[221]. On retrouve bien ici un trait de caractère qui se dégage de la bibliothèque des *Recueils d'anecdotes* : la rationalité.

La deuxième partie du chapitre de Mercier expose les auteurs et œuvres qui ont été conservés après la destruction. On ne retrouve pas un tel inventaire chez d'Herculais, mais les quelques indications données font écho à certains passages du polygraphe et notamment sur la question de l'histoire qu'ils abordent l'un et l'autre. Pour Louis-Sébastien Mercier, l'histoire n'est plus l'affaire des historiens, mais celle des peintres puisque « les faits ont une certitude physique, qui est du ressort de leur pinceau »[222]. En effet, pour l'auteur, l'histoire « ce n'est au fond que la science des faits »[223]. C'est sensiblement la même idée que l'on retrouve chez d'Herculais lorsqu'il propose que l'histoire générale soit « sous la forme d'annales »[224], c'est-à-dire un récit qui rapporte les évènements sous forme chronologique année par année. Dans les deux cas, c'est l'évènement qui prime sur le récit historique. Autre point de convergence, l'histoire des grands hommes. Chez Mercier, l'histoire doit faire le portrait des « personnages qui ont véritablement influé sur le destin des empires »[225], et pour d'Herculais « on ferait aussi la vie particulière des grands hommes dans le goût de celle de Plutarque », auteur que l'on retrouve dans la bibliothèque de *L'An 2440*[226].

B. *… à la réappropriation par Charles d'Herculais*

Néanmoins, dans une certaine mesure, Charles d'Herculais apporte ses propres idées qui sont sans doute le fruit de son expérience de lecteur. Premièrement, le désir de réformer l'orthographe et de suivre la phonétique, exception faite de Montaigne et Amyot. Deuxièmement, une refonte des livres de sciences, qui

[221] Voir annexe A-2.
[222] Louis-Sébastien Mercier, *L'An 2440 …, op cit.,* p. 169.
[223] *Ibid.*
[224] Voir annexe A-2.
[225] Louis-Sébastien Mercier, *L'An 2440 …, op cit.,* p. 170.
[226] *Ibid.,* p. 160.

doivent comporter une histoire de la discipline qui intègre le portrait des hommes qui « s'y sont distingués » et qui expose l'ensemble des découvertes opérées[227]. Par ce projet s'exprime le goût de Charles d'Herculais pour les sciences et la figure des grands hommes, comme le montre l'étude de sa bibliothèque, mais ce peut être aussi le révélateur d'un phénomène éditorial. Le XVIII[e] siècle voit l'augmentation quantitative des livres de sciences et surtout « le gonflement anormal » de titres qui portent sur un même sujet[228]. Charles d'Herculais souhaite donc retrouver une unité qui se désagrège suite à la multiplication des ouvrages.

De fait, la réflexion portée dans la préface, nous montre que d'Herculais n'envisage pas la lecture comme une activité de consommation. Il s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour qu'elle soit la plus pragmatique possible et éviter l'écueil de l'exhaustivité, c'est ce qu'il évoque en guise de conclusion :

> Je crois qu'en suivant un pareil plan, les lumières se propageraient plus facilement, et que l'esprit humain ferait de grands progrès. Alors les livres seraient réellement utiles, et on ne serait pas obligé d'en parcourir une infinité pour se former[229].

Cette considération n'est pas exclusive à la deuxième préface, tout au long des *Recueils d'Anecdotes*, il retranscrit des extraits qui mettent en lumière ce souci de l'utilité de la lecture. On retrouve d'ailleurs un extrait d'une œuvre de l'abbé Trublet, tout à fait similaire au projet de d'Herculais :

> il y a longtemps qu'on crie contre la multitude des livres ; mais on convient aussi, et il est comme passé en proverbe, qu'il n'y en a point ou il n'y ait quelquechose de bon. Il serait donc à souhaiter qu'on supprimât les 3/4, après en avoir extrait ce qui mériterait d'être conservé. Ce serait un livre curieux, s'il était bien fait que celui qui aurait pour titre "extrait des livres qu'on ne lit plus.[230]

Même si le projet d'élimination des livres envisagé par le noble n'exprime pas son originalité, sa reformulation et l'apport de ses propres idées démontrent sans

---

[227] Voir annexe A-2.

[228] Bruno Jammes, « Le livre de science », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition …, op. cit.,* pp. 256-268, ici p. 258.

[229] Voir annexe A-2.

[230] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 2, p. 233.

équivoque l'influence des Lumières mais aussi les préoccupations d'un homme du XVIII^{e} siècle pour qui le livre et la lecture sont les piliers de l'existence.

À travers ce dernier chapitre, nous avons pu mettre à jour la coexistence de deux bibliothèques distinctes, l'une personnelle et parcourue et l'autre universelle et fantasmée. Pourtant ces deux collections se rejoignent. Le catalogue issu des *Recueils d'anecdotes* trace le portrait d'un homme curieux, au fait des nouveautés de son siècle, mais aussi marqué par les goûts de son état. Son « souhait » comme il l'intitule traduit l'angoisse de l'exhaustivité qui parcourt le siècle face à la profusion des imprimés. Si les philosophes des Lumières occupent une place prépondérante parmi les auteurs cités dans les *Recueils d'anecdotes*, le doute plane quant à une réelle adhésion de la part du lecteur à leurs idées ou une simple consommation[231]. Seule une analyse approfondie du contenu des recueils de lectures et surtout des préfaces, qui illustrent l'appropriation, permettra de répondre à cette interrogation. Nous nous y emploierons dans la seconde partie de ce mémoire.

[231] Pierre Serna, « Le noble » in Michelle Vovelle (dir.), *L'Homme des Lumières*, Paris, Éd. du Seuil, 1996, pp. 39-93, ici p. 66.

Partie 2

–

Peindre l'homme par ses lectures, les goûts et les curiosités de Charles d'Herculais

> On devrait trouver un peu de tout dans le Mercure. Il s'agirait que le goût et le Savoir présidassent à sa rédaction. Pourquoi n'y ferait-on pas entrer de temps en temps de bons articles relatifs aux sciences, où l'on rendrait compte des vues et des découvertes nouvelles? Certainement, la poésie est agréable, mais il faut qu'elle soit bonne. Ainsi que la musique et la peinture, elle ne souffre guère de médiocrité. Au lieu de cette foule de vers nouveaux qu'on voit dans le Mercure, il me semble qu'il serait plus utile qu'on leur substituât quelques-uns de ceux de nos bons auteurs, avec des observations dans lesquelles leur mérite serait apprécié, et les fautes contre la langue et le goût seraient soigneusement relevées[1].

Voici résumé en quelques lignes, les goûts de Charles d'Herculais. Bien qu'écrite en 1805, cette lettre adressée au rédacteur du *Mercure de France,* évoque les curiosités des élites du XVIII[e] siècle qui « succombent à l'attrait du savoir, des belles lettres et de l'érudition savante »[2]. Elle rappelle également les centres d'intérêt mis au jour, grâce à l'analyse de la bibliothèque portative issue des *Recueils d'Anecdotes*. Or, l'étude quantitative par titre n'est pas suffisante. En effet, il n'est pas rare de constater un écart important entre le thème général d'un ouvrage et les passages que Charles d'Herculais décide de transcrire. Afin d'illustrer notre propos, invoquons l'exemple des *Dialogues sur le commerce des blés* de l'abbé Galiani[3]. Dans son livre, le napolitain critique fermement la doctrine physiocrate. Toutefois, d'Herculais semble n'y porter aucun intérêt, dans la mesure où les seuls extraits recopiés ne renvoient pas aux principes économiques. Notre lecteur préfère les pensées sarcastiques de l'abbé à propos de la papauté :

> quelles manufactures trouvez-vous établies dans la ville de Rome ? je n'y connais qu'une fabrique de bulles et de dispenses qui commence même à être assez décriée.[4]

Cependant, on ne pourrait prétendre que le choix du passage de transcription implique nécessairement l'adhésion à l'idée proposée. Néanmoins, ce choix est tout de même la marque d'une attention particulière, portée sur un thème précis.

---

[1] Voir annexe A-14.
[2] Mathieu Marraud, *La Noblesse parisienne au XVIII[e] siècle*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 401.
[3] BMG, Ms R8839, Charles d'Herculais, *Recueil d'anecdotes, de plaisanteries, de bons mots, de pensées, de portraits et coutumes, etc… Le tout tiré de différents auteurs*, vol. 8, pp. 359-367, 14 extraits.
[4] *Ibid.*, p. 360.

C'est aussi la preuve d'une réappropriation de l'œuvre par le lecteur qui se traduit dans certains cas par un changement de sens[5]. Il est donc nécessaire d'opérer un retour au texte, en détachant l'extrait de l'œuvre et en l'abordant dans sa singularité, afin d'affiner l'échelle d'observation.

Au cours de cette partie, nous nous intéressons plus en détail aux *Extraits de mes lectures.* Pour cela, nous disposons des tables des matières des cinquante volumes. Les entrées résument en quelques mots les sujets appréciés par d'Herculais et permettent de préciser les continuités ou les nouveautés de lecture par rapport aux recueils grenoblois. Nous avons ainsi tenté de dresser le portrait d'un lecteur à partir des deux grands pôles qui se dégagent de sa lecture : le divertissement et une curiosité intellectuelle plus globale. Le dernier chapitre vise à faire le lien entre la lecture et l'écriture, autour des critiques portées par notre lecteur sur le monde et la société qui l'entourent.

[5] Roger Chartier, *L'Ordre des livres : lecteurs, auteurs et bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix en Provence, Éd. Alinéa, 1992, p. 9.

Chapitre 4 – La lecture, reflet de l'homme du monde

Pour Charles d'Herculais, la lecture est synonyme de découverte et d'apprentissage. Nous avons démontré son caractère utile, qui vient pallier son éducation jugée insatisfaisante. Pourtant, en abordant le contenu de ses recueils, nous avons été surpris par le foisonnement des sujets frivoles et des nombreuses marques de distractions. À notre sens, ces éléments trahissent le goût de notre lecteur pour le divertissement et s'inscrivent dans le cadre d'une culture mondaine et aristocratique.

I. LES RECUEILS D'ANECDOTES, DE PLAISANTERIES, DE BONS MOTS, DE PENSEES, DE PORTRAITS ET COUTUMES ETC … OU LE GOUT DU MONDE

Charles d'Herculais a intitulé ses premiers cahiers grenoblois : *Recueils d'anecdotes, de plaisanteries, de bons mots, de pensées, de portraits et coutumes etc …*, ce titre propose donc un véritable programme de divertissement et un type d'extrait précis qu'il faut définir.

A. *Des extraits à redéfinir*

En effet, si aujourd'hui le mot « anecdote » renvoie à une information peu fiable ce n'est pas le cas pour le XVIII^e^ siècle, c'est même le contraire. L'anecdote renvoie à une information solide, mais cachée qui devait être exhumée, découverte ou dévoilée[6]. La définition proposée par le dictionnaire Furetière est d'ailleurs particulièrement révélatrice :

[6] Robert Darnton, *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, 2010, p. 346.

> termes dont se servent quelques historiens pour intituler les Histoires qu'ils font des affaires secrètes et cachées de Princes, c'est-à-dire, des mémoires qui n'ont point paru au jour et qui n'y devroient point paroistre.[7]

L'attrait de l'anecdote est évident, si elle n'a pas été révélée, elle a de forte chance d'être scandaleuse. C'est d'ailleurs un des outils de prédilection des libellistes du siècle des Lumières. Ces derniers n'hésitent pas à donner le titre de mémoire ou d'histoire, à des ouvrages qui relatent des événements récents, mais qui ne peuvent être narrés dans le cadre des histoires imprimées sous privilège et contraintes à la censure[8]. C'est le seul terme dont le sens a radicalement changé, les autres types proposés sont à envisager tels que nous les entendons aujourd'hui. Apportons peut-être une précision pour les « coutumes ». Ici, d'Herculais fait référence à une « habitude contractée dans les mœurs, dans les manières, dans les discours dans les actions »[9] et non à la notion de droit.

Dans les faits, ces types d'extraits sont récurrents. Ils se matérialisent dans les recueils par des passages extrêmement courts, quelques lignes tout au plus. Ils proviennent de n'importe quel ouvrage, comme les nombreux dictionnaires[10] que lit Charles d'Herculais, ou des œuvres tout à fait sérieuses[11]. Le premier volume en est la meilleure illustration. Même si de nombreux extraits demeurent non identifiés, presque 90% du recueil est consacré à la compilation de portraits, de bons mots et autres anecdotes. Ensuite, ils ne sont plus majoritaires dans les volumes suivants, mais demeurent récurrents selon des proportions variables. Ces courtes sentences se retrouvent encore en quantité dans le deuxième, le sixième et le huitième volume des *Recueils d'anecdotes* alors que les autres privilégient des extraits plus longs tirés de la lecture complète d'ouvrages. Le même constat

---

[7] Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, chez Arnout et Reinier Leers, 1690, vol. 1.

[8] Robert Darnton, *Le diable dans un bénitier …, op. cit* ; pp. 346-385.

[9] *Dictionnaire de l'académie*, 4eme édition, 1762, Paris, Veuve Bernard Brunet, vol. 2, p. 431.

[10] On peut citer ici le *Dictionnaire des Gens du monde* de Sticotti ou les *Anecdotes littéraires* de Raynal ...

[11] Par exemple *Le discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau, ou les *Dialogues sur le commerce des blés* de Galiani.

s'applique pour les *Extraits de mes lectures*. L'analyse des tables des matières ne permet pas d'appréhender le contenu exact des extraits, mais sur les cinquante volumes, quarante-cinq comportent une entrée « anecdotes » qui renvoie systématiquement à un nombre important de pages. D'autres termes utilisés par d'Herculais, tels que « pensées diverses » ou « réflexions diverses » renvoient au même type d'extrait[12]. Même si Charles d'Herculais a changé le titre de ces recueils de lecture, ce qui pourrait indiquer une évolution du contenu, l'esprit demeure similaire.

B. *Une présence contrastée*

Les anecdotes, telles que l'usage en est défini par Robert Darnton, sont présentes dans les recueils par le biais de certains libelles comme *Les mémoires de Madame la Marquise de Pompadour*[13], ou *l'Observateur Anglais*[14].Le plus emblématique : *Les Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*[15], contient un grand nombre de récits obscènes sur des personnages publics[16]. Même si ce ne sont pas les passages qui semblent avoir le plus intéressé d'Herculais, ou peut-être ne voyait-il pas l'intérêt de les recopier, on retrouve quelques anecdotes de ce goût. Par exemple, cette indiscrétion à propos de la duchesse de Chevreuse qui « avait l'habitude de faire bidet avec du Champagne, son mari dit : "je ne suis plus surpris que le C. de ma femme fasse tant de sottises, il s'enivre dès le matin" »[17] ou encore les propos du duc de Noailles lors de la nomination de Maupeou « je ne vois dans cela qu'un vice de plus dans l'état »[18].

---

[12] Respectivement 22 et 44 occurrences dans les 50 volumes des *Extraits de mes lectures.*
[13] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 6, pp. 39-68, 35 extraits.
[14] *Ibid.,* pp. 113-123 ; 130-135 ; 355-356 soit 24 extraits et vol. 7, pp. 25-47, 12 extraits
[15] *Ibid.,* vol. 6, p. 344- 348 (non paginé par D'Herculais) ; 357-368 (non paginé par d'Herculais) 370 et 375 soit 39 extraits et vol. 8, pp.370-372 ; 375-381 ; 386-392 soit 54 extraits.
[16] Robert Darnton, *Le diable dans un bénitier… , op. cit.,* p. 359.
[17] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 6, p. 369-370 (non paginé par d'Herculais). Afin d'illustrer nos propos nous proposons en annexe une compilation des anecdotes qui ont retenu notre attention. Voir annexe B-10.
[18] *Ibid.,* vol. 8, p. 371.

Toutefois, les anecdotes ne représentent pas la majorité de ce type d'extrait. Les plus représentés sont les plaisanteries, les pensées et les bons mots. Nous ne pouvons plus éclairer avec pertinence les raisons qui ont poussé Charles d'Herculais à les recopier, émettons seulement quelques hypothèses. De nombreuses plaisanteries et autres sentences satyriques sont utilisées pour remettre en cause certains aspects de la religion. La critique se manifeste principalement par la moquerie des membres du clergé, et quelquefois celle des pratiques et des croyances[19]. Le même principe est appliqué pour la médecine ou plutôt les médecins. À plusieurs reprises, on retrouve au cours des recueils des portraits de praticiens peu scrupuleux, voire ignorants, qui tentent par des moyens souvent rocambolesques de soigner leurs patients[20]. L'humour apparaît donc comme un moyen pour d'Herculais de dénoncer les abus de la société et son ignorance.

Cependant, il serait absurde de lier systématiquement plaisanterie et dénonciation. Plusieurs cas relèvent simplement du divertissement. On observe même quelquefois un humour graveleux, à l'image de cette raillerie pleine de sous-entendus :

> Une dame avoit une terre qui s'appelait Moncul, un jour quelqu'un lui demandai si elle s'y plaisoit et elle lui répondit : on ne s'amuse pas beaucoup à Moncu mais on se divertit assez aux environs.[21]

Ce genre d'extrait s'oppose aux sentences empreintes de galanterie et de civilité qui portent sur l'amitié, les femmes et des petites historiettes narrant des histoires d'amour contrariées, etc[22]. Les plaisanteries contrastent également avec le corpus formé par les maximes et autres proverbes pleins de sagesse, souvent attribués à

[19] Voir annexe B-10 rubrique Religion et Religieux.
[20] *Ibid.*, rubrique Médecins et médecine.
[21] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol. 1, p. 18.
[22] Pour cette aspect on se reportera au mémoire de Clémentine Petit, qui met en avant l'attitude contradictoire de d'Herculais face aux femmes entre mépris total et romance. Clémentine Petit (2006), Les Recueils d'anecdotes *: étude de l'univers culturel d'un aristocrate grenoblois 1770-1784*, Mémoire de Master II non publié, Université Pierre-Mendès France, Grenoble. pp. 81-85.

de grands personnages du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Quel est l'intérêt pour Charles d'Herculais de compiler autant de matière ? Si nous sommes presque certains de la relecture des recueils, peut-être faut-il imaginer leur utilisation dans le cadre de la conversation mondaine pratiquée dans les salons.

C. *Un usage pour la conversation ?*

L'attitude de Charles d'Herculais face au monde est difficile à définir. Dans sa première préface, il précise que sa mère l'emmenait dans les salons de la bonne société parisienne « où [il] s'ennuy[ait] beaucoup, où [il] ne dis[ait] mot, et où [il] n'av[ait] l'air que d'un petit garçon »[23]. Ainsi, la fréquentation des milieux mondains relève plutôt du supplice que du plaisir. Pourtant, lors de son voyage en Italie, Charles d'Herculais se plaint amèrement du manque de société lors de son passage à Gênes et Florence[24]. Au contraire, il se réjouit d'avoir pu partager la table de M. le marquis de Clermont d'Amboise et d'avoir assisté aux festivités données par les Bourbons de Naples en l'honneur du futur tsar de Russie et de son épouse[25]. Par conséquent, même si d'Herculais fait mine de ne pas apprécier cet exercice, il semble s'y plier bien volontiers. Dans *Le Monde des salons sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e^ siècle*, Antoine Lilti insiste sur l'importance de la gaieté et du divertissement dans les milieux mondains[26]. Selon l'historien, cette caractéristique prend corps dans la conversation à travers l'art de la plaisanterie et des bons mots. Il démontre qu'un mot d'esprit ou une boutade bien placés dans la conversation peuvent faire le succès tant de son auteur, que du salon qui l'accueille, c'est un art de briller et de se faire reconnaître. La conversation, véritable mise en représentation de soi et des autres, feint le naturel et la spontanéité. Cependant, c'est plus souvent le résultat d'un apprentissage du

[23] Voir annexe A-1.
[24] BMG, Ms R8840/1, pièce n°9, Journal de mon voyage en Italie.
[25] *Ibid.*
[26] Antoine Lilti, *Le Monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e^ siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 273-284

« monde, des gestes, des attitudes et des paroles »[27]. Pour l'historien, il n'est pas impossible que certains salonniers préparent leur conversation en apprenant quelques bons mots à utiliser au moment importun. Peut-être s'appuient-ils sur des recueils compilant ce genre de sentences[28]. Cette hypothèse offre une nouvelle clef de lecture pour comprendre les motivations qui ont poussé Charles d'Herculais à composer les recueils. Or, elles ne sont pas assumées par l'auteur qui préfère insister sur le caractère sérieux et utile de ses compilations. Pourtant la présence d'un dictionnaire original et particulièrement apprécié par le noble, Le *Dictionnaire des gens du monde* de Sticotti, illustre encore une fois ce lien comme le souligne la note de l'éditeur :

> Placez un jeune homme encore tout hérissé de grec et de latin au milieu d'un cercle de femmes jeunes et charmantes, à qui la nature et l'éducation ont tout prodigué […] par la vivacité de leurs discours, de leurs gestes, de leur maintien; vous le voyez rougir, bégayer, et ne répondre […]. Eh bien ! qu'on regarde, si l'on veut ce livre comme un cercle composé d'honnêtes gens, qu'en l'ouvrant, on s'imagine entrer dans la bonne compagnie.[29]

II. LES DIVERTISSEMENTS DU MONDE, THEATRE, OPERA ET MUSIQUE

Nous avons évoqué ci-dessus le lien qui s'immisce entre la lecture et son usage pour la vie mondaine et la sociabilité aristocratique. Ce goût du divertissement transparaît nettement dans les recueils par la présence de nombreux extraits ayant attrait au monde du théâtre, et dans une moindre mesure de l'opéra et de la musique.

[27] Antoine Lilti, *Le Monde …., op. cit.*, p. 284.
[28] *Ibid.*
[29] Antoine Fabio Sticotti, *Le dictionnaire des gens du monde historique, littéraire, critique, moral, physique, militaire, politique, caractéristique et social*, Paris, J.-P. Costard, 1770, t.1 pp. I-V.

A. *La fascination théâtrale*

Le siècle des Lumières est le siècle de « l'effervescence théâtrale »[30]. Cette amplification se traduit par la multiplication des théâtres publics et des salles privées. Le même phénomène touche le monde de l'édition. Il se manifeste par une augmentation sensible du nombre de textes relatifs à la matérialité du théâtre, des ouvrages sur la théorie dramatique et bien évidemment par la diffusion croissante des pièces jouées[31]. Cet engouement se traduit chez Charles d'Herculais de plusieurs manières.

Premièrement, le lecteur transcrit directement certaines pièces de théâtre. Dans Les *Recueils d'anecdotes* on retrouve deux comédies, *l'Impertinent* de Desmahis[32] et la *Foire de Saint Germain* de Regnard[33]. Il faut remarquer que ces deux pièces n'ont pas été lues dans les œuvres complètes des auteurs, les extraits de lecture révèlent ici un de leurs avantages. Généralement les brochures de théâtre, d'une faible valeur commerciale, sont absentes des inventaires après décès ou des catalogues de ventes, ce qui rend parfois l'étude de la diffusion des textes dramatiques délicate[34]. Quelques mentions sont également proposées dans les *Extraits de mes lectures*. Deux œuvres de Gresset : la comédie *Le Méchant* et la tragédie *Édouard III*, de nouveau Regnard et sa comédie du *Bal*, la *Phèdre* de Racine[35], quelques extraits de Sophocle[36] et le *Figaro* de Beaumarchais[37]. Enfin, parmi les notices bibliographiques on retrouve deux feuillets, le premier intitulé « bonnes tragédies

---

[30] Francisco Lafaga, « Le théâtre », in Vincenzo Ferrone et Daniel Roche (dir.), *Le monde des Lumières*, Paris, Fayard, 1999, pp. 203-213, ici p. 203.
[31] *Ibid.*
[32] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 7, pp. 220-221
[33] *Ibid.*, vol. 8 pp. 136
[34] Wallace Kirsop, « Nouveautés : théâtre et roman », in Roger Chartier et Henri Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 269-284, ici p. 272.
[35] APH, Charles d'Herculais, *Extraits de mes lectures*, vol. 45.
[36] *Ibid.*, vol. 38.
[37] *Ibid.*, vol. 32.

du 2d ordre » et le second « bonnes comédies du 2d ordre »[38]. S'il est délicat d'accorder une signification claire à ces documents, s'agit-il de pièces simplement lues ou de pièces auxquelles il a pu assister ? Ils expriment sans doute un attrait plus prononcé pour le spectacle comique que pour la tragédie.

D'autre part, le goût du théâtre se manifeste par l'attention toute particulière prêtée à l'information littéraire. Par le biais des périodiques, Charles d'Herculais accorde un point d'honneur à se tenir informé des évènements du monde théâtral. Néanmoins, à la lumière du constat que nous avons dressé dans la première partie de ce mémoire, les informations sont souvent obsolètes, dans la mesure où la lecture des périodiques n'est pas synonyme d'actualité immédiate. Toutefois, d'Herculais recopie des comptes rendus de pièces comme la tragédie de Lefèvre *Zuma*[39] ou le *Siège de Calais* de Dormont de Belloy[40]. Il s'intéresse aux raisons qui expliquent le succès ou au contraire la mauvaise réception d'une pièce. Pour cela, il emploie souvent le ton de l'humour, à l'image de cette plaisanterie de Piron à propos de l'échec de sa comédie le Fat en 1751 « je m'y attendais jamais un homme ne se connait assez bien pour se peindre au naturel ! »[41]. Enfin, Charles d'Herculais ne peut s'empêcher de compiler tout au long des recueils, de courts extraits qui relatent les frasques des parterres, invectivant le comédien et interrompant les représentations, ou s'adressant à l'un des membres de la salle. C'est le moment pour d'Herculais de réinvestir son goût pour la satire du clergé comme ce pauvre abbé coquet qui

> s'étant placé au théatre le parterre de mauvaise humeur cria "à bas M. l'abbé" : celuici, sans se démonter, se leva, et dit poliment aux gens du parterre : "Mrs, depuis qu'on m'a volé une montre d'or en votre compagnie, j'aime mieux qu'il m'en coute un billet

[38] Voir annexes B-11 et B-12.
[39] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol. 5, pp. 178-180.
[40] *Ibid.*, vol. 6, p. 357.
[41] *Ibid.*, vol. 2, p. 320.

> de théatre que de risquer encor ma tabatiere" le parterre même applaudit à la saillie de l'abbé, et tous les rieurs furent de son côté [42]

À première vue, c'est bien le divertissement qui s'illustre par le goût du théâtre. Comme le précise François Bluche, la noblesse l'envisage avant tout comme une distraction[43]. Toutefois, dans le cas de Charles d'Herculais nous ne pouvons pas nous limiter à un simple amusement.

B. *« l'homme de goût préferera toujours la poësie de Racine », le théâtre entre histoire et théorie.*

Notre lecteur s'intéresse à l'histoire du théâtre qui se traduit par un long extrait issu des œuvres de Voltaire qu'il intitule « de l'art dramatique, tragédie, comédie opéra »[44]. Au cours de ce passage, l'auteur aborde progressivement l'histoire du théâtre européen, en commençant par le théâtre espagnol, puis le théâtre anglais pour terminer par s'interroger sur les comédies et les tragédies françaises. D'ailleurs, la figure de Shakespeare suscite d'autres lectures. D'Herculais en propose un portrait et des extraits[45]., il s'intéresse à son style : « si l'art est monstrueux chez Shakespear, le génie y est sublime »[46]. Dans ses *Extrait de mes lectures*, il retranscrit même des passages de R*oméo et Juliette*. C'est la seule pièce étrangère dont nous avons connaissance dans l'ensemble des notes de lectures de d'Herculais. Cet engouement pour l'art dramatique anglais illustre à coup sûr l'anglomanie ambiante du XVIII[e] siècle.

Pour autant, les grands auteurs français ne sont pas en reste. D'Herculais s'attache à retracer la figure des trois grands dramaturges du XVII[e] siècle que sont Molière, Corneille et Racine. Les deux premiers ont droit à leur portrait constitué de plusieurs anecdotes dès le premier volume[47], mais notre lecteur s'emploie

---

[42] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 2, p. 102.
[43] François Bluche, *La noblesse française au XVIII[e] siècle*, Paris, Hachette, 1995, p. 135.
[44] BMG, R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 4, pp. 222-276.
[45] *Ibid.*, vol. 7 pp. 372-384
[46] *Ibid.*, p. 57
[47] *Ibid.*, vol. 1, pp. 10-14 et pp. 18-23.

surtout à les différencier en comparant leur style. Alors qu'il loue le génie de l'auteur comique, il constate qu'il n'a quasi plus aucun succès au XVIII[e] siècle. Au contraire, Racine jouit encore d'une certaine sympathie[48]. Les débats se focalisent plutôt sur les deux tragédiens et d'Herculais recopie ce passage de le Franc de Pompignan :

> On dit dans ces lettres, à l'occasion de l'éternelle dispute sur Corneille et Racine, que le bruit du Parnasse est, que le premier gagnera son procès contre le second. Mais il est vraisemblable que les tragédies de Racine gagneront le leur contre celles de Corneille[49]

La référence aux auteurs de théâtre du XVIII[e] n'est pas absente, mais moins significative, il retranscrit tout de même ces quelques mots de Voltaire, qui conseille à un journaliste de ne pas dénigrer les petits auteurs du siècle, car :

> beaucoup de nos petites pièces comme le frondeur, le galant Jardinier, la pupille, le double veuvage, l'esprit de contradiction, la coquette de village, le florentin, &c. sont au dessus de la plupart des petites pièces de Moliere ; je dis au dessus, pour la finesse des caracteres, pour l'esprit dont la plupart sons assaisonnées, et même pour la bonne plaisanterie.[50].

Cette présence se traduit également par de nombreuses plaisanteries et anecdotes, la figure de Piron est très prisée.

Pour terminer ce constat sur le goût théâtral de d'Herculais, un autre ensemble d'extraits, révèle les débats et les enjeux que représente le théâtre au XVIII[e] siècle. Premièrement, la réflexion porte sur la fonction de la comédie et de la tragédie. La première doit dépeindre la réalité et surtout « devrait être une école de moeurs »[51] et « doit toujours avoir un but moral »[52], ce qui correspond à l'évolution plus sérieuse et moralisatrice et moins satyrique et burlesque de la comédie en France,

---

[48] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit*., vol. 7, pp. 360-361 et vol. 3, pp. 170-171.
[49] *Ibid.*, vol. 3, p. 191.
[50] *Ibid.*, vol. 4, pp. 127-130.
[51] APH, *Extraits de mes lectures, op. cit*., vol. 14.
[52] *Ibid.*, vol.. 2

dès la première moitié du siècle[53]. D'autre part, la tragédie doit exercer sa fonction de catharsis, elle doit soulever les passions puisque « nous allons aux tragédies pour être émus »[54]. On retrouve ici l'idée d'une réforme du théâtre, matérialisée par la présence des *Œuvres complètes* d'Houdar de la Motte dans le septième recueil, la tragédie doit produire une grande émotion. En homme de goût, d'Herculais porte son attention sur l'écriture du théâtre. Il relève les nombreuses indications d'Houdar de la Motte[55] sur la règle des trois unités, la graduation de l'action, l'équilibre en dialogue et monologue … Il cherche aussi à connaître le :

> meilleur sujet pour la composition d'un drame tragique [qui] serait celui ou les personnes vertueuses et integres tomberaient dans les plus grandes infortunes, en faisant une action innocente en elle-même; mais qui, par la singularité des moyens, les ferait paraitre criminelles[56].

Par-dessus tout, d'Herculais s'offusque lorsque l'homme de lettres propose de composer des tragédies en prose, afin de les rendre plus accessibles et compréhensibles. Cet argument le pousse même à donner son propre avis : « malgré les efforts de la Motte, l'homme de goût préferera toujours la poësie de Racine »[57]. Ces réflexions illustrent à coup sûr le fait que Charles d'Herculais était conscient de l'importance que représente le théâtre dans la diffusion de l'esprit des Lumières, bien que le drame bourgeois soit absent de ces considérations[58]. Elles soulignent aussi l'attitude contradictoire du noble qui dans certains cas, laisse s'exprimer sa culture classique et son esprit conservateur.

---

[53] Francisco Lafaga, « Le théâtre », in Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, *Le monde des Lumières, op. cit.,*p. 207.
[54] APH, *Extraits de mes lectures, op. cit.,* vol. 23.
[55] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes ….,* vol. 7, pp. 251-302, 38 extraits.
[56] *Ibid,* vol. 8, p. 124.
[57] *Ibid.,* vol. 7, p. 291.
[58] Dominique Poulot, *Les Lumières*, Paris, PUF, 2000, p. 377.

C. *Euterpe introuvable, un intérêt restreint pour la musique*

Le théâtre n'est pas le seul spectacle qui suscite la curiosité de d'Herculais. Dans une moindre mesure, il se préoccupe de musique et d'art lyrique. L'attitude de d'Herculais face à cet art est délicat à définir. L'unique compte-rendu d'opéra, *Castor et Pollux* de Rameau, est très négatif, il n'a produit qu'un effet « médiocre »[59]. D'Herculais relève également cette anecdote de Jean-Jacques Rousseau qui dénigre la musique française : « Jean-Jacques Rousseau disait que quand notre musique nationale veut être gaie, elle ressemble à une vache qui galoppe »[60]. Pourtant, d'autres extraits placent la musique et l'art lyrique au-dessus de la peinture et de la sculpture, mais en dessous de la poésie[61]. Ces divergences ne l'empêchent pas reconnaître les talents des grands artistes comme Haendel, Gluck, ou la chanteuse Melle Dozon[62]. Le constat est similaire pour les *Extraits de mes lectures*. Comparée au théâtre, la musique est en retrait. On note tout de même la présence de deux ouvrages : *Mémoires ou essais sur la musique de* Grétry[63], qui compile tant les éléments de la vie du compositeur que des analyses de ses principales œuvres, et *De la musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre* de Chabanon[64]. L'art lyrique est également présent grâce à des extraits des livrets des opéras de Quinault[65] et du *Pastor Fido*[66] d'Haendel. Lors de son voyage en Italie, Charles d'Herculais a eu l'occasion d'assister à un opéra à Livourne et son attitude face au spectacle est tout aussi contenue que ses lectures : « en général la musique ne [l']a pas ravie », puis il

[59] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 7, pp. 106-108.
[60] *Ibid.*, vol. 6, p.166.
[61] *Ibid.*, p. 148 et vol. 8, pp. 46-47.
[62] *Ibid.*, vol. 6, pp. 158, pp. 161 et 353 pour Gluck et vol. 8, pp. 211-215 pour Haendel.
[63] APH, *Extraits de mes lectures, op. cit.*, vol. 25
[64] *Ibid.*, vol 45
[65] *Ibid.*, vol. 39.
[66] *Ibid.*, vol. 45.

ajoute : « c'est peut-être de ma faute »[67]. De fait, l'absence relative de la musique dans les lectures semble bien rendre compte d'un intérêt très limité pour cet art.

III. LES BELLES-LETTRES : LECTURE ROMANESQUE, THEORIE LITTERAIRE ET RENOUVELLEMENT D'UNE CULTURE CLASSIQUE

L'analyse de la bibliothèque portative de Charles d'Herculais nous a révélé la proportion importante de la catégorie Belles-Lettres. Jusqu'à présent, nous nous sommes contenté d'invoquer certains titres et certains types d'ouvrages. Grâce aux extraits de lecture, nous pouvons aborder avec plus de précision les thèmes qui l'ont intéressé.

A. *Charles d'Herculais et le roman*

Dans un premier temps, abordons la lecture romanesque. Le roman a passionné les historiens littéraires, mais sa définition demeure imprécise. Bien souvent, il est considéré comme un « genre hybride », mais dès la seconde moitié du siècle, le roman mémoire et le roman épistolaire s'imposent comme les formes les plus fréquentes[68]. Quoi qu'il en soit, c'est un « triomphe littéraire », et plus rien n'empêche une implantation durable du genre, tant dans les bibliothèques que dans les consciences lectrices[69]. L'intérêt de Charles d'Herculais pour les récits de fiction est indubitable. Nous avons remarqué que le corpus des auteurs libertins est bien représenté avec les œuvres de Voisenon, Crébillon, Godard d'Aucour ou Charles Pinot Duclos. Cependant, les extraits recopiés à partir de ces ouvrages montrent que Charles d'Herculais s'intéresse peu à l'intrigue de l'œuvre. Il préfère les utiliser comme une source de maximes, de portraits ou de courtes fables,

[67] BMG, R8840 /1, pièce n°9, Journal de mon voyage en Italie.
[68] Michel Delon et Pierre Malandain, *Littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1996, p. 363.
[69] Yannick Seité, « Roman », in Vincenzo Ferrone et Daniel Roche (dir.), *Le monde des Lumières, op. cit.*, pp. 295-315, ici p. 301.

régime de lecture courant à cette période[70]. Cette attitude est par exemple particulièrement sensible dans la lecture des *Confessions du Comte de* *** de Charles Pinot Duclos[71]. Sur les trente et un extraits du recueil consacrés à cette œuvre, douze sont des portraits des personnages. Le roman libertin est avant tout celui de la mondanité, des contraintes, de la règle aristocratique avec laquelle le désir doit ruser aussi bien que le sentiment[72]. Ces lectures illustrent le caractère galant et voluptueux de Charles d'Herculais, sans pour autant verser dans les affres de l'indécence, le souci de bienséance oblige à rester allusif. Pourtant, ce constat n'empêche pas d'Herculais de recopier des passages tout à fait suggestifs à l'image de cet extrait des *Sonnettes* de Guillard de Servigné :

> je la couvrais de mes baisers, son émotion augmentait avec la mienne; elle m'aimait, j'en prenais l'aveu sur sa belle bouche. Je me rejetais à ses genoux, posture favorable à l'amour, inventée pour prouver le respect et qui sert à en manquer le plus souvent. &c ... [73]

En outre, cinq extraits du *Thémidore* de Godard d'Aucour sont méticuleusement raturés, si bien qu'il est impossible de les lire aujourd'hui[74]. Est-ce là l'illustration d'une forme d'autocensure de d'Herculais après avoir recopié une scène licencieuse ou d'une censure du neveu héritier comme le laisse penser les indications des bibliothécaires du XIX^e^ siècle ? Impossible de l'affirmer avec certitude, mais l'un dans l'autre, cette observation révèle le mélange des genres qui caractérise les *Recueils d'Anecdotes*.

---

[70] Emmanuelle Chapron, « Les humeurs du lecteur manières de lire et hypocondrie savant au XVIII^e^ siècle » in Gilbert Buti et, Anne Carol (dir.), *Comportement, croyances et mémoires. Europe méridionale XV^e^ –XX^e^*, Aix en Provence, Presses Universitaires de Provence, 2007, pp. 71-82. Cette attitude est déjà très marquée dès le premier volume des *Recueils d'anecdotes* avec le roman *Toni et Clairette* de Bricaire de la Dixmérie, pp. 202 à 204, 4 extraits.

[71] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes…, op. cit.*, vol. 8, pp. 106-120, 31 extraits.

[72] Michel Delon et Pierre Malandain, *Littérature …, op. cit*, p. 372.

[73] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 6, p. 35. Charles d'Herculais le mentionne sous le titre le *Carillon de Cythère.*

[74] *Ibid.*, p. 349.

Les romans libertins n'ont pas été les seules lectures de fiction de Charles d'Herculais. Les contes philosophiques de Voltaire[75] ont retenu son attention ainsi que les *Lettres* de Mme de Sévigné[76]. De plus, deux entrées des tables des matières des *Extraits de mes lectures*, affirment la lecture de deux best-sellers du XVIII[e] siècle : la *Nouvelle Héloïse*[77] de Jean-Jacques Rousseau et *Paul et Virginie*[78] de Bernardin de Saint Pierre. Ces œuvres ont marqué des générations de lecteurs et sont représentatives des nouvelles manières de lire qui se développent à partir des années 1770. Qualifiées « d'emphatiques » ou « sentimentales », elles se détachent des critères de réception autoritaires et académiques en privilégiant une approche individuelle et émotionnelle[79]. On peut s'étonner tout de même, de la proportion assez faible des romans, et surtout du nombre limité d'extraits qu'ils représentent. Néanmoins, n'oublions pas que le leitmotiv de d'Herculais, une lecture utile, ne s'accorde pas avec ce genre de littérature. Certainement, les cahiers d'extraits du noble ne reflètent pas avec fidélité la lecture du roman, lecture désintéressée et d'occupation.

B. *Un intérêt certain pour la théorie et l'histoire littéraire*

Au contraire, d'Herculais a compilé une pléiade d'extraits se rapportant à la théorie et à l'histoire littéraire. Tout d'abord, notre lecteur porte son intérêt sur les langues. De nombreux passages insistent sur l'évolution et le changement qui s'opèrent dans les langues au cours des siècles, et notamment la dégénérescence de la langue française[80]. À l'inverse, d'autres éléments issus des œuvres de

---

[75] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 1, pp. 314-319 et APH, *Extraits de mes lectures, op. cit*., vol 29.
[76] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 6, pp. 333-334, 5 extraits et vol. 7, pp. 62-71, 31 extraits.
[77] APH, *Extraits de mes lectures, op. cit.,* vol. 24 et 25.
[78] *Ibid.*, vol. 48
[79] Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Éd. du Seuil, 2001, p. 370.
[80] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 3, p. 157-158, et vol. 4, p. 198-203.

Voltaire, renvoient à sa supériorité[81]. Néanmoins, il ne se focalise pas exclusivement sur sa langue maternelle et n'hésite pas à aborder les langages étrangers, notamment ceux des peuples amérindiens, car « on n'en trouve pas un seul qui ait des termes pour exprimer les idées »[82]. En outre, on apprend que certaines langues seraient plus appropriées que d'autres pour certains styles. Le français sied mieux à la comédie et à la tragédie, alors que le latin et le grec sont préférables pour la poésie[83]. Cette attention particulière se poursuit dans les *Extraits de mes lectures*, trente et une entrées renvoient au mot « langue » ou à un thème similaire.

En parallèle, d'Herculais relève une pléthore de réflexions sur la traduction. Le constat est clair, selon notre lecteur la traduction rime nécessairement avec infidélité et le traducteur est comparé « à un laquais que sa maîtresse envoye faire un compliment à quelqu'un. ce que sa maitresse lui aura dit en termes polis, il va le rendre grossièrement ; il l'estropie »[84]. Cette interrogation se porte surtout sur les œuvres versifiées issues de la littérature grecque et latine. Charles d'Herculais rejoue la querelle des Anciens et des Modernes en choisissant des extraits qui critiquent vivement Madame Dacier, dont les « lourdes traductions dégouteraient à jamais les ignorants[85] ». Il préfère les traductions en vers « seule digne peut-être d'un poëte »[86].

Cette réflexion sur la traduction s'articule avec un ensemble d'extraits qui touche à la poésie. Les *Recueils d'anecdotes* abordent les difficultés de l'écriture versifiée. Un passage conseille aux lecteurs « de penser en vers avant d'écrire en prose »[87]. D'Herculais tire également profit de la lecture des œuvres d'Houdar de

[81] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 4, pp. 138-141 et pp.181-195.
[82] *Ibid.,* vol. 5, pp. 243-244.
[83] *Ibid.,* vol. 4, pp. 181-195 et vol. 7 p. 82.
[84] *Ibid,* vol. 6, pp. 21-22.
[85] *Ibid,* vol. 8, pp. 168-169.
[86] *Ibid.* p. 171.
[87] *Ibid,* vol. 7, p. 88.

la Motte en se cultivant sur les règles à suivre pour écrire de beaux poèmes[88]. Les deux questions demeurent omniprésentes dans les entrées des tables des matières, vingt-six d'entre elles y renvoient. Par ailleurs, cette sensibilité poétique prend corps dans le neuvième volume des *Recueil d'anecdotes*. Toute la première partie compile des pièces fugitives, épigrammes, épitaphes, chansons, madrigaux, mais aussi des fables et des épitres. La poésie constitue un pan non négligeable des curiosités littéraires de Charles d'Herculais qui ne transparaît pas dans le catalogue de sa bibliothèque. Elle s'inscrit dans le goût de son époque comme le précise Pierre Malandain : « jamais il n'y eut plus de poète et d'amateur, jamais les vers n'ont tenu dans l'art de vivre collectif une place aussi importante »[89]. D'ailleurs, la poésie se révèle plus nettement dans les *Extraits de mes lectures* que dans les *Recueils d'anecdotes* et souligne la culture classique de Charles d'Herculais. En effet, les poètes antiques, absents de ses premières compilations, sont cités plus fréquemment ensuite. On retrouve les *Géorgiques* Virgile, les *Élégies* de Properce ou encore des passages de Catulle et des extraits de la *Poétique* d'Aristote[90].

C. *Des thèmes en rupture avec la bibliothèque portative*

Si nous avons insisté jusqu'à présent sur la modernité des lectures de Charles d'Herculais, les titres relevés dans la catégorie Belles-Lettres pour les *Extraits de mes lectures* tendent à nuancer ce constat. En effet, outre le renouvellement de la lecture des auteurs gréco-latins, ceux du Grand Siècle sont cités. On retrouve principalement les grands classiques : les *Fables de la Fontaine*, les *Caractères* de la Bruyère, les *Pensées* de Pascal[91], les *Maximes* de La Rochefoucauld et plus ancien

[88] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit.,* pp. 233-234 ; 240-243, 2 extraits.
[89] Michel Delon et Pierre Malandain, *Littérature …, op. cit.,* p. 58.
[90] APH, *Extraits de mes lectures, op. cit.,* vol. 48 (Virgile), vol. 49 (Properce), vol. 45 (Catulle et Aristote).
[91] *Ibid.,* vol. 39 (La Fontaine), vol. 42 (La Bruyère), vol. 32, (Pascal).

encore les *Essais* de Montaigne[92]. Somme toute les œuvres que tout noble cultivé se doit de posséder ou du moins d'avoir lues.

Nous avons également remarqué dans la première partie de ce mémoire que le catalogue issu de la bibliothèque portative est constitué principalement d'ouvrages d'auteurs français. Malgré son voyage en Italie et des notes de grammaire italienne[93], Charles d'Herculais ne semble pas maîtriser la langue assez convenablement pour lire un texte original. Ce n'est pas pour autant qu'il néglige la littérature européenne puisque toute une série d'extraits illustre cet intérêt. La plupart sont issus des *Mélanges de littérature* de Voltaire[94] et sont composés de la même manière. Ils consistent tous en une présentation de l'auteur puis sont suivis de morceaux choisis de ses œuvres. Deux nationalités se détachent, les Italiens avec Le Trissin, Le Tasse, l'Arioste et Pétrarque et les Anglais avec Milton, Pope, Swift, et Waller.

L'analyse des extraits et des tables des matières permettent d'approfondir les thèmes mis en avant lors de la constitution du catalogue. On constate que dans la catégorie Belles-lettres, la nouveauté tend à s'effacer et les œuvres issues du siècle précédent et de l'antiquité sont remobilisées par d'Herculais. Par-dessus tout, les sujets abordés illustrent à nouveau cette double lecture. La première, divertissante grâce aux œuvres romanesques et aux nombreuses pensées et anecdotes réutilisées dans la cadre de la conversation mondaine. La seconde, sérieuse et instruite se traduit par une attention particulière à la théorie qui exprime sans doute la nécessité que revêt la culture lettrée pour la noblesse du XVIII^{e} siècle[95]. Cette soif de connaissances ne se limite pas à la littérature, elle envahit tous les domaines en vogue au siècle des Lumières.

---

[92] Voir annexe A-19.
[93] BMG Ms R8840/1, pièce n°5 « des noms », n°6 « articles » n°8 « des verbes ».
[94] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 3, pp. 244-279 et vol. 4, pp. 89-93
[95]Matthieu Marraud, *La noblesse …, op. cit.*, p. 401.

Chapitre 5 – Une soif de connaissance intarissable, l'esprit encyclopédique de Charles d'Herculais

La profusion des extraits de lecture a été une difficulté dans la mesure où les curiosités de Charles d'Herculais sont extrêmement vastes. Proposer un panorama exhaustif de ses centres d'intérêt relève de la chimère. Au cours de ce chapitre, nous nous sommes concentré sur les thèmes qui nous ont semblé les plus significatifs et les plus marqués dans sa lecture. Ce tableau met en lumière la sensibilité de notre lecteur pour les idées nouvelles qui se développent dans certains champs disciplinaires au cours du XVIII[e] siècle, à travers l'exemple de l'histoire, des sciences et de l'attention particulière portée aux hommes.

I. LE GOUT DE L'HISTOIRE

Les historiens des élites font de l'histoire une composante essentielle de la culture nobiliaire. Ce goût pour le passé est considéré comme l'expression de la recherche par la noblesse d'une identité collective qui prend ses racines dans les temps immémoriaux[96]. Cet aspect est présent dans les extraits historiques relevés par d'Herculais et se cristallise autour de quelques thèmes précis comme l'histoire du duel, son origine et l'attitude des régnants devant ce phénomène[97] et l'histoire et l'usage des titres[98]. Ce réinvestissement du passé est moins net dans les *Extraits de mes lectures,* mais un sujet évocateur apparaît : la chevalerie[99]. C'est aussi un révélateur de la sensibilité militaire de d'Herculais qui se traduit dans la lecture

[96] Daniel Roche, *Les Républicains des lettres : gens de culture et de Lumières au XVIII[e] siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 97.

[97] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit*., vol. 3, pp.95-100 et vol. 4, pp. 391-392, éléments d'histoire sur les origines du duel et sur les indulgences d'Henri IV, vol. 4, p. 393, deux exemples dont le fameux coup de Jarnac, p. 394 refus des duels par Auguste et vol. 6 p. 16, le duel était inconnu chez les romains et a été introduit par les Gots.

[98] *Ibid.,* vol 3, p. 83 et vol. 8, p. 315, origine et usage du « don » et du « Monsieur ».

[99] APH, *Extraits de mes lectures, op. cit.*,vol. 11, 20, 22, 34, 50.

par des extraits portant sur la transformation des armées au cours de l'histoire[100], ou sur certains faits militaire[101]. En effet, n'oublions pas que notre lecteur a reçu une éducation militaire et qu'il a servi en tant que capitaine d'un régiment des dragons de la Reine. Bien que son expérience soit relativement courte, elle l'a particulièrement marquée. Par exemple, lors de la rédaction de son testament en 1808, il fait figurer son statut d'« ancien capitaine de Dragons »[102] et lors de son voyage en Italie, il n'a de cesse de remarquer l'état des routes en bon soldat[103]. Ainsi, dans ce cas l'utilisation de l'histoire est révélatrice d'une attitude collective, mais elle participe également à la construction d'un discours individuel. Cependant, ces extraits ne reflètent pas de l'esprit général qui se dégage face à l'étude du passé. Ils trahissent néanmoins l'attraction prodigieuse de Charles d'Herculais pour la discipline.

A. *Une histoire omniprésente*

En reprenant la définition d'anecdote proposée par Robert Darnton, nous pouvons affirmer qu'elle relève de l'histoire. En effet, l'auteur démontre que la notion d'anecdote au XVIII^{e} siècle s'inspire de Procope. Cet historien byzantin du VI^{e} siècle, les associait à l'histoire secrète et les utilisait pour exposer les activités confidentielles des hauts dirigeants et dévoiler les arcanes du pouvoir[104]. Cette conception procopienne d'anecdote séduit les écrivains et les lecteurs français du siècle des Lumières. Comme nous l'avons remarqué dans le quatrième chapitre de ce mémoire, elles font partie intégrante du paysage des lectures de d'Herculais.

---

[100] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 3, pp. 83-84, transformation de l'armée au moment de la «mutation féodale », pp. 144-148, état de l'armée avant l'arrivée de Louis XIV, vol. 4 ; p. 85 uniformité des troupes à partir de Louis XIII.

[101] *Ibid.*, vol. 4, p. 92 bataille de Plaisance, p. 110 sac de Rome par Charles Quint, pp. 413-414 prise de Grenoble par Lesdiguières, vol. 6 p. 47 prise de Fribourg en Brisgaw par Louis XV.

[102] Voir annexe A-19.

[103] Gilles Bertrand, « Voyage et altérité. L''émoi italien'' des Français en Italie du Nord à la fin du XVIII^{e} siècle » in Gilles Bertrand (dir.), *Identité et cultures dans les mondes alpin et italien (XVIII^{e}-XX^{e})*, Paris, l'Harmattan, 2000, pp. 37-67, ici p. 54.

[104] Robert Darnton, *Le diable dans un bénitier …, op. cit.*, pp. 346-347.

Par ailleurs, dans certains cas, l'attention au passé aboutit à ce que l'on pourrait qualifier de « subversion » des ouvrages. En effet, pour certains titres, les extraits retranscrits ne renvoient pas au thème développé dans l'œuvre, le lecteur préfère en tirer des informations historiques et détourne par la même occasion le discours établi par l'auteur. Cette attitude s'illustre par exemple dans la lecture de *De l'Esprit des Lois* de Montesquieu[105]. Au total, sur les quarante-neuf extraits choisis par d'Herculais, seulement quinze se rapportent aux réflexions politiques proposées par le philosophe. Dans un deuxième temps, c'est l'histoire qui est la plus représentée avec onze extraits. Son attention se fixe successivement sur deux portraits de souverains : Charlemagne et Charles XII, puis sur la conquête d'Alexandre[106]. Enfin, il aborde quelques traits particuliers des peuples germains et francs[107]. En réalité, la plupart des passages de ce type renvoient à des récits et des détails insignifiants de l'histoire, ce qui peut s'avouer contradictoire si l'on s'intéresse à la vision de la discipline qui se manifeste à travers les choix de lecture de d'Herculais.

B. *Une réflexion historique synonyme de contradictions*

Pour introduire notre réflexion, arrêtons-nous un instant sur cette envolée voltairienne :

> laissons là les ana, les anecdotes, les histoires curieuses de notre tems, le nouveaux choix des vers si mal choisi, cité à tout moment dans le dictionnaire de Trévoux, et les recueils de prétendus bons mots […] tous ces petits contes dont on a voulu orner l'histoire la déshonorent ; et malheureusement presque toutes les anciennes histoires ne sont guères que des contes.[108]

Ce passage se révèle extrêmement surprenant, pourtant il exprime bien le décalage entre la théorie et la pratique. En effet, les extraits qui relèvent de la

[105] BMG, Ms R8839, *Recueils d'anecdotes …, op. cit*., vol. 5, pp. 25 à 62, 49 extraits.
[106] *Ibid.,* pp. 49-59, 3 extraits.
[107] *Ibid*., p. 46 et pp. 46-49, 2 extraits.
[108] *Ibid,* vol. 2, pp. 131-133.

réflexion sur l'histoire illustrent avec pertinence les débats et les divergences du XVIII[e] siècle, entre une histoire érudite accumulant les descriptions de faits et une histoire réfléchie et construite qui s'inspire des avancées scientifiques[109]. Charles d'Herculais semble plutôt privilégier la seconde conception de l'étude du passé. Les historiens et généalogistes sont considérés comme des « gardes meubles ou tout au plus comme des dictionnaires »[110]. Selon ses lectures, l'histoire ne peut avoir de valeur que si elle est éclairée par la philosophie, au risque d'être « la dernière des connaissances humaines »[111]. Ce principe établi, la réflexion peut continuer sur la question de l'utilité de l'histoire, et à nouveau la pensée de d'Alembert retient son attention :

> c'est principalement pour connaître les hommes avec lesquels il vit qu'il [l'homme] étudie ceux qui ont vécu, pour le commun des lecteurs l'histoire est l'aliment de la curiosité ou le soulagement de l'ennui : pour lui elle n'est qu'un recueil d'expériences morales faites sur le genre humain.[112]

C'est donc bien la visée morale qui est mise en avant, et l'histoire est conçue comme un outil pédagogique et didactique[113]. La conscience de ses limites est sensible dans les lectures de d'Herculais. Quelques extraits renvoient aux erreurs des historiens de l'antiquité[114] et à «l'incertitude » de la discipline[115].

Pour terminer, nous avons vu à quel point les œuvres de Voltaire ont été appréciées par notre lecteur. Sa vision nouvelle du passé semble avoir largement influencé les curiosités de Charles d'Herculais. La conception voltairienne de l'étude historique prône le groupe à la place de l'individu et se détache de l'évènement pour mettre en avant la longue durée. Elle se manifeste surtout par

---

[109] François Cadiou, Clarisse Coulomb [*et al.*], *Comment se fait l'histoire : pratiques et enjeux*, Paris, La Découverte, 2005, p. 61.

[110] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 6, pp. 170 -174, ici p. 173.

[111] *Ibid.*, vol. 2, p. 77, d'après d'Alembert, *Mémoire sur Christine de Suède*.

[112] *Ibid.*, vol. 5, pp. 350-351, d'après *les Essais sur les Éléments de philosophie* de d'Alembert.

[113] François Cadiou, Clarisse Coulomb [*et al.*], *Comment se fait l'histoire …, op. cit.*, p. 63.

[114] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 3, pp. 28-29, vol. 4 pp. 116-124, vol. 6 p. 336.

[115] APH, *Extraits de mes lectures, op. cit.*, vol. 25 et 32.

un élargissement des bornes géographiques, la mise à l'écart des faits politiques et militaires pour s'intéresser aux mœurs, à l'histoire des religions, des sciences, des arts, de la philosophie[116]… Mise en œuvre dans *l'Essai sur l'esprit des mœurs et des nations*, elle inspire largement tous les essais historiques du XVIII[e] siècle[117]. Outre les multiples passages de l'œuvre transcrits par d'Herculais dans le troisième volume des *Recueils d'anecdotes*, les extraits historiques relèvent fréquemment des nouveaux champs d'intérêt popularisés par le philosophe de Ferney. Néanmoins, il est extrêmement délicat de proposer des exemples pertinents, puisqu'il est difficile de mettre à jour une unité thématique. Seuls la mort et les rites funéraires se détachent timidement de ce sous-ensemble[118]. Dans ce cas, la pratique de l'extrait révèle l'assimilation des idées novatrices des Lumières. En effet, le choix de recopier de tels éléments, démontre la compréhension de Charles d'Herculais des changements qui s'opère dans la discipline historique au XVIII[e] siècle. Cependant, cette vision entre en contradiction avec le projet d'histoire générale, sous la forme d'annales, évoqué dans la seconde préface des *Extraits de mes lectures*[119]. Sans doute faut-il y voir l'influence de Louis Sébastien Mercier plutôt que la réelle pensée de notre lecteur. Quoi qu'il en soit, d'Herculais rejoint le polygraphe sur la question des grands hommes

C. *La galerie des grands hommes*

Le goût pour le passé dans les notes de lecture de d'Herculais se manifeste avec la multiplication des portraits. De plus, c'est l'un des éléments qui composent le titre des recueils grenoblois, ce qui montre leur importance aux yeux du noble. Tout au long des volumes se dresse une galerie des hommes illustres qui révèle un

[116] Ernst Cassirer, *La philosophie des Lumières*, Paris, Arthème Fayard, 1966, pp. 223-225.

[117] *Ibid.*, p. 210.

[118] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.*, vol. 1. Dans le premier volume on retrouve un extrait qui porte sur l'origine de l'utilisation du noir comme signe de deuil chez les grecs (p. 104), un autre sur les rites funéraires des Lacédémoniens (p. 164), Puis, vol. 6, p. 355, coutumes autour de la mort chez les Scytes et les tartares, vol. 2, p. 237, mise en bière chez les romains.

[119] Voir annexe A-2.

aspect aujourd'hui effacé, pour ne pas dire oublier, de la culture des Lumières[120]. Dans les faits, elle est composée par deux ensembles d'extraits. Le premier regroupe les plaisanteries et bons mots d'auteurs et de personnages importants. Le second ensemble, plus raisonnable et réfléchi, peint les actions mémorables des hommes qui se sont démarqués au cours de leur existence. Nous nous contenterons d'aborder ici la seconde catégorie dont nous avons pu extraire cinquante-six personnages, principalement à partir des *Recueils d'anecdotes*, et de quelques mentions des tables des matières[121]. Les portraits les plus importants sont ceux des gens de lettres et des clercs érudits. Ils représentent 46% du total. Ensuite viennent les hommes d'État, puis les savants, les militaires, qui ont sans doute éveillé la sympathie de l'ancien capitaine des dragons, et les femmes. La moitié des portraits renvoie à des individus du XVII^{e} siècle, ce qui consolide le caractère classique de la culture de d'Herculais Bien que n'importe quel genre d'ouvrage soit convoqué pour retranscrire les faits et gestes de ces figures célèbres, la plupart proviennent d'éloges[122]. Dans *La naissance du Panthéon essai sur le culte des Grands Hommes*, Jean Claude Bonnet démontre qu'avant l'officialisation du Panthéon sous la Révolution, le culte des personnages illustres a progressivement échappé au pouvoir royal, pour favoriser davantage les vues du parti des philosophes[123]. Selon l'historien, le vecteur fondamental de cette transformation s'incarne par le genre de l'éloge, mis à la mode par les concours de l'Académie française à partir de 1758. Malgré le fait qu'il différencie les prix de l'Académie et les éloges des

---

[120] Jean Claude Bonnet, *Naissance du Panthéon : essai sur le culte des Grands hommes*, Paris, Fayard, 1998, p. 17.

[121] Voir annexe B-13. Concernant la première catégorie que nous avons mise au jour, nous renvoyons au mémoire de Clémentine Petit qui met en avant l'intérêt pour les personnages avec goût pour les relations mondaines. Clémentine Petit (2006), *Les Recueils d'anecdotes …, op. cit.*, pp. 85-87.

Les tables des matières des *Extraits de mes lectures* utilisent régulièrement les noms de personnages comme renvoi, sans pour autant préciser le contenu exact de l'extrait. Par conséquent, nous ne les avons pas utilisé et avons préféré les quelques renvois précis.

[122] *Éloges* de d'Alembert, de Condorcet, de Thomas et des concours de l'Académie française.

[123] Jean Claude Bonnet, *Naissance du Panthéon …, op. cit.*, p. 65.

académiciens, qui comportent une part obligée de louanges, ces récits ont progressivement abouti à la constitution d'un « Panthéon de papier »[124]. Ces portraits nouveaux des hommes illustres n'ont rien d'une histoire savante. Largement influencés par le modèle de Plutarque, les auteurs leur donnent une fonction « éminemment pédagogique »[125]. On comprend donc aisément pourquoi d'Herculais a pris la décision de les faire figurer dans les cahiers de lecture. Les éloges sont en adéquation parfaite avec la vision de l'histoire qui se dessine dans les recueils, mais surtout avec l'idéal défini par le noble de faire de son œuvre un outil d'instruction à la jeunesse.

II. CHARLES D'HERCULAIS, UN LECTEUR QUI SE PIQUE DE SCIENCES

Le siècle des Lumières est marqué par une véritable passion pour les sciences. Cet engouement est rendu possible par les transformations qui s'opèrent dans les modes de diffusions des connaissances scientifiques au cours de la période. En effet, jusqu'au début du siècle prévaut une conception aristocratique et élitiste du savoir, qui empêche sa diffusion au sein de la société au sens large et demeure le privilège restreint des érudits. Néanmoins, dès les années 1730, on assiste à des tentatives qui visent à acclimater les sciences dans l'espace public et qui diffusent progressivement les avancées du monde savant. Fontenelle, dès 1686, en est le précurseur en publiant les *Entretiens sur la pluralité des mondes* où il expose la théorie copernicienne et cartésienne sous la forme d'une conversation entre un philosophe et une marquise. L'Académicien ouvre la voie à ce que l'on qualifie aujourd'hui de vulgarisation scientifique et à sa suite, tout un ensemble d'ouvrages, au contenu plus accessible et explicitement destiné à un public de non-spécialiste, voit le jour. En parallèle, ce sont les mêmes motivations qui encouragent certains savants à proposer des cours publics ouverts à tous. Ces

[124] Jean Claude Bonnet, *Naissance du Panthéon …, op. cit.,* p. 10.
[125] *Ibid.,* p. 87.

séances rencontrent un succès indéniable, notamment auprès de l'aristocratie[126]. Indubitablement, Charles d'Herculais est influencé par cette évolution et en homme cultivé, il s'est passionné pour les sciences. Il a lui-même participé, en compagnie de son cher ami Franquières, aux cours d'astronomie professés par Lalande au collège royal[127]. Ses extraits sont révélateurs de cette attention toute particulière. Toutefois, malgré sa solide culture, il ne faut pas oublier que la seule formation intellectuelle de d'Herculais, outre ses lectures, se cantonne à l'enseignement qu'il a reçu au collège d'Harcourt. Ainsi, dans la pratique, les extraits qui relèvent de science ne proposent pas des théories complexes et abstraites, mais des faits concrets et des exemples intelligibles.

A. *Préserver sa santé, l'intérêt pour la médecine*

Dans un premier temps, la curiosité scientifique de d'Herculais s'exprime par l'omniprésence de la médecine, tant dans les *Recueils d'anecdotes* que dans les *Extraits de mes lectures*. En effet, on comptabilise au total quatre-vingt-quatre entrées qui renvoient au monde médical dans les tables des matières[128]. Au sein de cet ensemble, nous pouvons constater une certaine défiance de Charles d'Herculais. En effet, il multiplie la transcription d'extraits qui dévoilent une vision négative de l'art médical. Considérée comme une activité peu fiable, source d'erreurs, c'est par excellence un « art bien conjecturel »[129]. Plus que la discipline en elle-même, c'est surtout la figure du médecin qui est discréditée, à travers des plaisanteries et des portraits péjoratifs :

> les médecins français ne sont pas aussi forts sur la pratique que les medecins Anglais. Leur grand art qui est celui de toutes les professions en France, c'est la charlatanerie[130].

---

[126] Simone Mazauric, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2009, pp.260-263.
[127] Voir annexe, A-5.
[128] Voir annexe B-14.
[129] APH, *Extrait de mes lectures*, *op. cit.*, vol. 5. Cet avis est déjà présent dans le vol. 2 des *Recueils d'anecdotes*, pp. 60-63 et dans le cinquième pp. 354-359.
[130] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op.cit.*, vol. 6, p. 122.

Malgré les progrès faits par la médecine au cours du siècle, la profession est encombrée et discréditée par une foule d'ignorants, de faux médecins et de charlatans, dont les hommes de lettres et artistes du XVIII[e] siècle ont volontiers participé à diffuser la figure par le biais de l'humour et de la satyre parfois cruelle[131]. Par conséquent, il faut peut-être nuancer le constat que nous avons proposé ci-dessus, le choix de l'extrait ne peut révéler avec certitude la pensée profonde du lecteur.

Par ailleurs, l'intérêt pour le monde médical illustre une nouvelle attitude de Charles d'Herculais dont nous n'avons pas fait part jusqu'à présent. En effet, un certain nombre d'éléments évoquent la petite vérole et l'inoculation. La variole est un fléau qui touche de manière endémique la France pendant le siècle et dont la mortalité est élevée, en 1723, elle fait 20 000 morts à Paris. La méthode de traitement, l'inoculation, est loin de remporter l'unanimité. Elle consiste à injecter l'agent infectieux prélevé sur un malade faiblement atteint à un patient sain, pour développer ses défenses immunitaires et ainsi le protéger de la maladie. Cette technique est source de débats tout au long du règne de Louis XV et Voltaire en est un fervent défenseur[132]. La maladie a touché Charles d'Herculais à l'âge de 21 ans et lui a laissé des stigmates à vie[133]. Ainsi, dans ce cas nous pouvons sans nul doute établir le lien entre le choix des extraits et cet épisode de la vie de d'Herculais, laissant transparaître une empreinte personnelle, presque autobiographique dans la lecture.

Outre la défense de l'inoculation, les *Recueils d'anecdotes* renferment quelques conseils thérapeutiques comme cet exemple tiré de *l'Histoire des deux Indes* : « le sel au moment du coup est le remede infaillible » [134], recopié tel quel parmi d'autres extraits thématiquement distincts. D'après les tables des matières,

---

[131] Bariety Maurice et Charles Coury, *Histoire de la médecine*, Paris, Fayard, 1963, p. 589.
[132] Pierre-Yves Beaurepaire, *La France des Lumières*, Paris, Belin, 2011, p. 514.
[133] Voir annexe A-1.
[134] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol. 5. p. 193.

ces préconisations se multiplient dans les *Extraits de mes lectures* où l'on peut lire « un conseil aux goutteux », un « singulier remède sur la fièvre tierce », ou encore une réflexion sur « les excellents effets du régime »[135]. L'intérêt et l'utilité de la médecine sont tels, qu'ils aboutissent à l'écriture. Les préfaces des tomes quinze et seize des *Extraits de mes lectures* définissent la conduite à suivre pour se tenir en bonne santé. Selon d'Herculais, « pour bien se porter il faut surtout être sobre »[136], puis il propose de nombreux conseils de nutrition, l'importance de faire de « l'exercice [qui] est presque aussi nécessaire à la santé que la sobriété »[137]. Combattant l'oisiveté, sa sensibilité militaire se manifeste à nouveau, et notre lecteur prétend que « nous ne pourrions pas faire un pas, si nous étions revêtus de ces armures de fer qu'ils [les ancêtres] portaient lestement dans le combats »[138]. Tout porte à croire que les idées avancées dans la première partie de cette préface ont été empruntées, pour ne pas dire plagiées, au docteur Pierre Jean Georges Cabanis (1757-1808), homme de lettres, philosophe et médecin. On peut remarquer des parallèles troublant entre certains passages de la préface et ses *Rapports du physique et du morale de l'homme* et plus précisément le huitième mémoire intitulé *de l'influence du régime sur les dispositions et les habitudes morales*[139]. C'est bien l'idée générale proposée par d'Herculais dans l'introduction de sa réflexion : « Les préceptes de Santé, a-t-on dit, sont aussi des préceptes de morale. Cela est très vrai. Car une bonne conduite est nécessaire pour notre conservation »[140]. Ce constat est renforcé par la présence de renvois explicites au médecin dans les tables des matières[141]. La seconde partie de la préface, s'inspire très certainement d'un autre homme de médecine, le docteur Tissot, et principalement de son traité

[135] Voir annexe B-14, et plus précisément le sous ensemble intitulé conseils thérapeutiques et préservation de la santé.
[136] Voir annexe A-13.
[137] *Ibid.*
[138] *Ibid.*
[139] *Ibid.*
[140] *Ibid.*
[141] APH, *Extrait de mes lectures, op. cit.*, vol. 43 « Le régime mixte est le meilleur, le végétal diminue les forces par Cabanis », vol. 44 « sur l'usage du sucre des épiceries, du caffé par Cabanis », vol 41 « sur la morale par Cabanis » et « sur la Mort par Cabanis ».

de l'*Onanisme* évoqué par d'Herculais[142], au cours duquel il condamne la pratique de la masturbation. L'influence de son ouvrage *De la santé des Gens de Lettres* est sensible dans les dernières lignes de sa réflexion. En soulignant les dangers de la sédentarité liée à l'étude, qui entre autres perturbe la digestion, notre lecteur reprend les idées du médecin suisse[143].

Enfin, l'engouement pour la médecine par Charles d'Herculais s'explique par le fait qu'il la considère comme une composante essentielle au bonheur humain. Un long extrait du huitième volume est tout à fait éclairant à ce sujet. D'Herculais retranscrit la thèse d'un auteur qui prétend que la condition morale de l'homme dépend de sa condition physique. Ce dernier estime que plus la constitution physique de l'homme est faible, plus celui-ci est apte et ressent le besoin de vivre en société. À partir de ce postulat, l'auteur prétend que la médecine a une valeur politique et que la législation de l'État doit veiller à ne pas en favoriser les innovations, sous peine de voir s'effondrer l'ordre social[144]. Charles d'Herculais s'insurge contre cette idée et rédige l'un de ses rares commentaires, au cours duquel, il expose son idéal :

> nous serions aussi plus à même avec une bonne santé d'augmenter le nombre de nos jouissances ; loins d'avoir une existence stupide et bornée, nous serions infiniment plus heureux. notre sensibilité, par la disparition de cette foule de maux, serait, il est vrai, moins exercée, mais nous jouirions d'un bien plus grand calme et d'un bonheur réel[145]

Les extraits qui découlent de la concentration toute particulière de d'Herculais pour la médecine, évoquent l'irruption de la lecture dans le champ de la pratique. En effet, les livres ne sont pas utilisés simplement comme des sources de réflexions, mais comme des exemples concrets à réinvestir dans la vie quotidienne.

---

[142] Voir annexe A-13.
[143] Emmanuelle Chapron, « Les humeurs du lecteur … », *op. cit.,* in Gilbert Buti et Anne Carol (dir.), *Comportement …, op. cit.,* p. 76.
[144] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol, 8 pp. 342-350.
[145] *Ibid*., p. 350. Pour une transcription complète du passage de voir annexe B-15.

B. *Le cabinet d'histoire naturelle de papier*

Pour autant, la curiosité scientifique de Charles d'Herculais ne se limite pas au domaine de la connaissance médicale. Il apparait clairement qu'il ait affectionné l'histoire naturelle. La discipline connait un succès fulgurant et son public est aussi étendu que celui de la littérature traditionnelle[146]. Homme curieux et au fait des modes de son époque, il n'est pas étonnant que d'Herculais s'y soit intéressé. En réalité, l'histoire naturelle est discrète dans les *Recueils d'anecdotes* et se cantonne à quelques extraits provenant de *l'Histoire des deux Indes* de Raynal et de *l'Histoire de l'Amérique de Robertson,* dont le lecteur retranscrit des passages relevant des particularités géologiques de certaines parties du continent[147], ou sur les spécificités des espèces animales et végétales[148]. Cependant, le constat est bien différent pour les *Extraits de mes lectures*. Curieusement, Charles d'Herculais se passionne pour les animaux et on comptabilise cent une entrées qui leur font référence. Ce sont principalement des descriptions des différentes espèces (soixante-dix-sept renvois), comme le lion, l'éléphant, le singe, le papillon, l'huître et la plupart proviennent de *l'Histoire Naturelle* de Buffon[149]. Cette œuvre monumentale, publiée entre 1749 et 1788, est constituée de trente-six volumes. Conçue comme une entreprise de vulgarisation, elle est une somme d'astronomie, de médecine, de botanique et de géologie[150]. À la vue des éléments dont nous disposons, il est peu probable que d'Herculais ait lu tous les volumes, mais plutôt ceux qui portent précisément sur l'histoire naturelle des animaux et des oiseaux, c'est-à-dire les tomes quatre à vingt-quatre. Ce choix si particulier d'extraits donne l'impression que D'Herculais s'est constitué une sorte de cabinet de curiosités

---

[146] Pascal Duris, « Histoire naturelle », in Michel Delon (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières,* Paris, PUF, 2010, pp. 627-631, ici p. 631.

[147] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 5, pp. 232-233 origine des métaux et leur constitution, p. 251-254 origines géologiques des Antilles, p. 233-241 Lima est soumise aux tremblements de terre.

[148] *Ibid.,* vol. 6, pp. 213-219.

[149] Voir annexe B-16.

[150] Hervé Drévillon, *Histoire culturelle de la France*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 123.

virtuel. D'autant plus qu'il apprécie transcrire des portraits des curiosités humaines et animales, que ce soit la description des « Jumars » issus du croisement d'un taureau et d'une jument[151], ou la formidable fertilité du « bourgeois Blumet qui eut vingt et un enfants en sept ans » [152]. De plus, on peut remarquer que la lecture de cet ouvrage s'égrène sur plusieurs volumes des *Extraits de mes lectures*. Elle a donc occupé Charles d'Herculais pendant plusieurs années[153]. L'œuvre de Buffon connait un succès retentissant et il n'est pas rare de la retrouver dans les bibliothèques. Selon Daniel Mornet, elle est le deuxième titre le plus présent après le dictionnaire de Bayle[154]. Par conséquent, cette lecture attentive et sur le long terme, renforce l'idée que les curiosités de notre protagoniste sont marquées par la mode et les succès d'édition de son époque. Elle consolide également l'hypothèse d'un accès aux connaissances savantes par le biais des ouvrages de vulgarisation.

Dans une moindre mesure, les *Recueils d'anecdotes* et les *Extraits de mes lectures* laissent apparaître un regard curieux pour d'autres disciplines qui s'illustrent par la présence d'ouvrages dans la troisième préface intitulée « mes livres de choix »[155]. On retrouve quatre titres d'astronomie, trois de mathématiques, et la liste proposée laisse deviner une attention pour la physique[156]. Enfin, d'Herculais cite la « chimie de Lavoisier »[157], c'est-à-dire *Le Traité élémentaire de chimie* paru en

---

[151] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes…, op.cit.,* vol. 5, pp. 187-190.
[152] *Ibid.,* vol. 4, pp. 307-308 et vol. 8, pp. 145-146.
[153] La première mention de Buffon se retrouve dans le onzième volume des *Extraits de mes lectures*, la dernière au tome quarante-cinq. En suivant l'estimation de deux volumes par an, d'Herculais aurait parcouru régulièrement *l'Histoire Naturelle* pendant au moins dix-sept ans.
[154] Daniel Mornet, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, n°17, pp. 449-496, ici p. 464.
[155] Voir annexe A-3.
[156] *Ibid.,* Pour l'astronomie les ouvrages cités sont : *Astronomie* de Lalande, *Exposition du système du monde* par Laplace, *Les Institutions Newtoniennes* par Sigorgne, et *l'Histoire de l'astronomie ancienne et moderne* par Bailly, pour les mathématiques : *Éléments d'algèbr*e par Euler, les *Récréations mathématique et physiques* d'Ozanam et les *Éléments d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie* par Mazéas pour la physique : *Les Institutions Newtoniennes* par Sigorgne (l'ouvrage ne traite pas seulement d'astronomie, mais de toutes les découvertes faites par le savant anglais), et les « quelques bons cours de physique fait d'après les découvertes nouvelles ».
[157] *Ibid.*

1789, ce qui dévoile son extrême sensibilité pour les nouveautés du monde scientifique. Comme le souligne Simone Mazauric, la chimie est l'un des champs disciplinaires qui connait les plus profondes transformations au cours du XVIII[e] siècle.[158] L'œuvre de Lavoisier participe activement au succès de « révolution chimique », en récapitulant les nouvelles acquisitions de la chimie, en exposant ses fondements, son nouveau langage et ses instruments[159].

C. *Le « moment mesméristе », Charles d'Herculais contre la pseudoscience.*

En esprit éclairé, d'Herculais recopie de manière récurrente des extraits s'insurgeant contre les sciences occultes comme l'astrologie[160], l'alchimie[161] ou les croyances liées à certains phénomènes astronomiques, à l'image de cette raillerie :

> vos académiciens de Paris ne croient point à la funeste influence des cométes ; pour moi j'y crois, et tant que celleci sera sur l'horizon, je ne marierai point ma fille". il avait raison : la comète avait en effet une influence maligne, puisqu'elle empechait deux amans de s'unir, et qu'elle faisait déraisonner un grave magistrat[162].

Cependant, les critiques de Charles d'Herculais sur les sciences semblent s'être cristallisées sur un évènement précis du siècle : le succès du mesmérisme.

Installé à Paris à partir de 1778, le médecin autrichien Franz Anton Mesmer invente une doctrine physiologique et thérapeutique qui peut guérir de tous les maux[163]. Selon lui, l'univers baigne dans un fluide qui pénètre et enveloppe tout le corps. La maladie provient d'un obstacle qui s'oppose à la circulation de ce fluide dans le corps qu'il compare à un aimant[164]. Afin de rétablir l'équilibre, Mesmer propose des séances autour du baquet. Généralement rempli de limailles de fer et d'eau magnétisée, les patients s'installent autour en appliquant sur la partie

---

[158] Simone Mazauric, *Histoire des sciences …, op. cit.*, p. 291.
[159] *Ibid.*, p. 302.
[160] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes … , op. cit.*, vol. 3, pp. 207-210, vol. 5, pp. 229-232.
[161] *Ibid.*, vol. 2, pp. 106-108.
[162] *Ibid.*, pp. 362-363.
[163] François Azouvi, « Mesmérisme », in Michel Delon (dir.), *Dictionnaire européen …, op. cit.*, pp. 806-808, ici p. 807
[164] Robert Darnton, *La fin des Lumières : le mesmérisme et la Révolution*, Paris, Perrin, 1984, p. 18.

malade une verge de fer censée rétablir la bonne circulation du fluide.[165]. Le mesmérisme connaît un engouement sans précédent dans les milieux mondains. Il s'inscrit entre science et occultisme et répond à l'enthousiasme qu'inspirent les découvertes scientifiques en cette fin de siècle. Véritable attraction, les séances se traduisent parfois par des réactions spectaculaires, crises de pleurs, évanouissements, convulsions. Rapidement, l'Académie Royale des Sciences s'empare du problème Mesmer et impose son véto, en publiant en 1784, *Un rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal*, qui condamne fermement ses théories[166]. À cette période, Charles d'Herculais est à Paris. Sans aucun doute, il est au courant des faits. Ces évènements sont décelables dans ses lectures. En effet, le huitième volume, composé entre 1780 et 1784, compile cinq extraits qui proviennent des deux œuvres suivantes : *Mémoire pour servir à l'histoire de la jonglerie dans lequel on démontre les phénomènes du Mesmérisme* et *Les lettres d'un médecin de la Faculté de Paris à un médecin du collège de Londres, ouvrage dans lequel on prouve contre Mesmer que le magnétisme animal n'existe pas*[167]. Les deux titres annoncent le programme et les passages sont encore plus éloquents. Le mesmérisme est comparé dans un premier temps à la jonglerie :

> c'est un art d'en imposer de mille manieres, dont l'origine se perd dans l'antiquité la plus reculée, et dont on a vu dériver successivement un nombre infini de nouveautés ridicules et absurdes : et l'instabilité des idées dominantes. Les principales de ces nouveautés ont été l'art des aruspices, des augures, de l'astrologie, la nécromancie […] et le Mesmérisme[168].

Puis la critique continue et insiste sur le charlatanisme des pratiques du médecin autrichien :

> à quelle cause me direz-vous faut-il donc attribuer les effets qu'opère Mesmer ? a quelle cause monsieur ? à la plus puissante de toutes, à la plus ordinaire, quoique la

[165] Robert Darnton, *La fin des Lumières …*, *op. cit.*, p. 19.
[166] François Azouvi, « Mesmérisme », in Michel Delon (dir.), *Dictionnaire européen …*, *op. cit.*, p. 807.
[167] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol. 8, pp. 332 à 350.
[168] *Ibid.*, p. 332-333.

> moins remarquée, à celle dont il faudrait le plus étudier l'influence, et dont on a trop négligé jusqu'aprésent d'observer les effets, à l'imagination[169].

Le message est clair, pour d'Herculais le mesmérisme n'a aucune validité. Ce constat peut être renforcé par son renvoi au fameux rapport des académiciens « qui ont développé à merveille l'idée de l'auteur »[170]. Ces quelques extraits constituent ce qu'on pourrait nommer un « moment mesmériste », dans la mesure où ces pages constituent un ensemble thématique cohérent que l'on ne retrouve pas à d'autres occasions dans les *Recueils d'anecdotes*. Les références au mesmérisme se poursuivent par la suite dans les *Extraits de mes lectures* et le ton demeure inchangé. D'Herculais souligne la « folie » du mesmérisme[171] et relève les « déclaration de Mr. Berthollet contre Mesmer »[172]. Par conséquent, le « moment mesmériste » met en lumière deux attitudes de notre lecteur. Premièrement, on constate que l'actualité peut induire la lecture, puisque vraisemblablement c'est la publication du rapport qui l'entraine à s'informer sur le sujet, d'autant plus que l'œuvre de Bergasse, *Les lettres d'un médecin …* a été publiée trois ans plutôt. Deuxièmement, cet intérêt soudain relève à la fois du rationalisme et de l'esprit critique de d'Herculais qui s'élève contre un phénomène qui va à l'encontre de l'esprit d'un siècle marqué par la raison et le progrès. Toutefois, restons vigilant, il est aussi possible que d'Herculais suive simplement l'avis général. Malgré, le succès indéniable rencontré par le mesmérisme, c'est bien la vision de l'Académie royale des sciences qui remporte la lutte engagée autour du phénomène. À nouveau l'équilibre entre le collectif et l'individuel est délicat à déceler simplement grâce à la lecture.

---

[169] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.,* vol. 8, p.340.
[170] *Ibid.,* p 341.
[171] APH, *Extraits de mes lectures*, *op. cit*., vol 2.
[172] *Ibid.,* vol. 25.

III. LIRE ET DECOUVRIR « L'AUTRE », LA FIGURE DE L'ETRANGER A TRAVERS LES LECTURES

Nous nous sommes jusqu'à présent focalisé sur les principaux domaines d'intérêts de d'Herculais, en lien avec les goûts et modes du siècle des Lumières. Dans le cas suivant, la lecture s'allie à l'expérience. En effet, certains extraits proposent de partir à la découverte directe de l'autre et d'entrer en contact avec ceux que nous ne pouvons côtoyer. Charles d'Herculais en a déjà fait l'observation concrète lors de son voyage en Italie. Après son départ au pied du Mont-Cenis, il remarque qu' « on trouve encore dans cette partie de la Savoie beaucoup d'imbécilles. J'en ai rencontré un a St Michel qui à peine avait la figure humaine et qui m'a paru un sujet d'horreur tant pour le physique que pour le moral »[173]. Au cours des lignes suivantes, la figure du bon sauvage se dessine comme l'évoque cette remarque :« les savoyards étaient des gens doux et honnêtes »[174].

A. *Charles d'Herculais chez les « sauvages »*

Les deux figures proposées ici par d'Herculais, font écho en quelque sorte à ses lectures. En effet, dans ses extraits, il s'intéresse beaucoup à la figure du sauvage comme le montre l'attention particulière portée au *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*[175]. Cette attitude est très présente dans les deux ouvrages concernant l'histoire de l'Amérique de Robertson et Raynal. Nous ne pouvons considérer ce regard comme un regard anthropologique, ce serait un anachronisme. Le terme « anthropologie » n'apparait qu'en 1800 avec la création de la société des Observateurs de l'homme, qui le définit comme un objet physique, moral et intellectuel. L'anthropologie prend alors la place de ce qui est désigné jusqu'ici comme « l'histoire naturelle de l'homme ». Située dans la lignée des travaux de Buffon, elle s'intéresse surtout aux physiques et aux mœurs des

[173] BMG, Ms R8840/1, pièce n° 9, Journal de mon voyage en Italie.
[174] BMG, Ms R8840/1, pièce n° 9, Journal de mon voyage en Italie, cité par Gilles Bertrand, « Voyage et altérite … », *op. cit.,* in Gilles Bertrand (dir.), *Identité et cultures …, op. cit.,* p. 54.
[175] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 2, pp. 183-210 ; pp. 216-230 soit 19 extraits.

différentes populations mondiales[176]. C'est dans ce sens qu'il faut envisager les extraits recopiés par d'Herculais. Il est intrigué par la constitution physique des peuples indigènes, comme par exemple l'origine de la couleur de peau des populations africaines[177] ou les particularités de certains peuples américains comme les Esquimaux ou les Patagons[178]. Il prend aussi en notes de nombreux passages sur les coutumes et les habitudes des populations. Certains ont attrait à la religion et aux relations entre les hommes et les femmes, mais aussi à l'organisation et le fonctionnement politique des tribus. Cependant, notre lecteur ne se limite pas seulement aux peuples colonisés de l'Amérique. Dans les *Extraits de mes lectures*, l'attention est moins présente et se focalise plutôt sur les populations de l'Orient, notamment avec des entrées telles que « sur les mœurs des Orientaux », « sur le sultan les sérails », « sur le caractère efféminé des habitants de l'Indostan »[179]. En s'intéressant à ces éléments, Charles d'Herculais réitère une fois de plus son ancrage au goût de son époque et illustre la fascination du public à l'égard des peuples colonisés[180]. C'est peut être aussi un moyen pour lui de s'évader à travers la lecture, comme peuvent l'évoquer certaines pages des recueils, où d'Herculais recopie de longs extraits sur des paysages exotiques[181] ou simplement de campagnes[182].

B. *Le portrait des nations de l'Europe et la critique anglaise*

Néanmoins, la figure de l'étranger dans les recueils de lectures ne se limite pas seulement à celle du « sauvage ». En effet, au cours des deux premiers volumes

---

[176] Simone Mazauric, *Histoire des sciences …, op. cit.,* p. 307.
[177] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 5, pp. 263-267
[178] *Ibid.,* vol. 6, pp. 238-239 et en général l'ensemble de l'extrait pp. 225-242, qui décrit le physique des américains, leur constitution leur physiologie, leur caractère leur santé et les particularités d'un peuple à l'autre.
[179] APH, *Extraits de mes lectures*, vol. 12 ; vol. 29 ; vol. 47.
[180] Hans-Jürgen Lüsebrink, « Barbare, Sauvage », in Michel Delon (dir.), *Dictionnaire européen …, op. cit*., pp. 161-164, ici p. 161.
[181] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 5, pp. 295-297.
[182] *Ibid.,* vol. 6, pp. 38-39.

des *Recueils d'anecdotes*, notre lecteur propose un tour d'horizon des différentes nationalités du continent européen : des Hollandais, aux Russes en passant par les Saxons, les Espagnols ou encore les Savoyards[183]. Malheureusement, par la suite, on ne retrouve peu ou pas d'extraits qui concernent ces pays. Pourtant dans les *Extraits de mes lectures* on constate une attention plus nette à la nation anglaise. Malgré l'admiration de l'Europe du XVIII[e] pour l'Angleterre et le goût de d'Herculais pour certains traits de la littérature anglo-saxonne, son jugement concernant les habitants de l'île est bien moins positif. Tour à tour, d'Herculais expose la cupidité des anglais qui « ne veulent pas seulement être riches : ils veulent être les seuls riches »[184], la corruption du système politique[185], les limites de leur système commercial[186]. Son attitude n'est pas si surprenante, les critiques de corruption du Parlement étaient déjà répandues au cours de la période[187]. Ce qui toutefois peut étonner, c'est le détachement qui s'opère entre d'Herculais et l'un de ses philosophes favoris, Voltaire, qui a tant valorisé le modèle anglais. En dehors des extraits concernant la littérature, le noble n'a pas pris la peine de s'attarder sur les passages qui s'y réfèrent.

Au cours de ce chapitre, nous avons pu constater que les extraits de lecture de Charles d'Herculais, révèlent les nombreux centres d'intérêt du noble. Au fait des changements qui s'opèrent dans les différents champs du savoir, d'Herculais est particulièrement marqué par les thèmes qui suscitent l'engouement au siècle des Lumières. L'empreinte personnelle, timidement évoquée, est difficile à saisir à

---

[183] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*,vol. 1, p. 63 et vol. 2, pp. 66-75.
[184] *Ibid.*, vol. 5, p. 180 et pp. 307-308.
[185] APH, *Extraits de mes lectures, op. cit.*, vol. 3, « bassesses de ceux qui chez eux aspirent aux places de membres du parlement », vol. 4, « leur corruption », vol. 22, « vice de la représentation au parlement des Anglais ».
[186] *Ibid.*, vol. 18, « contre leur politique commerciale », vol. 37, « critique des réglements commerciaux de l'Angleterre ».
[187] Roy Porter, « Angleterre », in Michel Delon (dir.), *Dictionnaire européen …*, *op. cit*., pp. 91-96, ici p. 91.

travers la lecture, d'où l'importance de s'intéresser désormais à son activité d'écriture.

Chapitre 6 – Lire puis écrire, les Préfaces des *Extraits de mes lectures.*

Nous avons principalement sollicité les extraits de lecture pour tenter de reconstituer les curiosités de Charles d'Herculais. Nous disposons désormais d'une source essentielle pour affiner le portrait du noble : les préfaces. Les documents établissent un dialogue avec la lecture et sont, d'une certaine manière, la marque d'une réappropriation. Nous nous appuierons particulièrement sur l'ensemble des réflexions que nous avons abordées dans l'introduction de ce mémoire, ainsi que sur la lettre écrite à M. Fiévée, collaborateur au *Mercure de France*. Ces documents ont le mérite d'éclairer l'attitude du noble sur des thèmes qui sont présents dans les extraits, mais dont l'interprétation demeure délicate. Dans un premier temps, nous nous concentrerons sur la période révolutionnaire pour ensuite nous intéresser à l'attitude de d'Herculais face à la religion.

I. « DE LA, LES ETATS GENERAUX, ET PUIS Ô DOULEUR »

La confrontation entre les lectures et les préfaces permet de mettre en lumière la position de Charles d'Herculais pendant la Révolution française. Le portrait que nous en avons dressé jusqu'ici nous montre à quel point notre lecteur est conscient et au fait des modes et des évolutions de son siècle. Le même constat peut être appliqué en ce qui concerne la situation de la France à la veille de la Révolution.

A. *Un esprit réformateur ? La critique des abus d'un régime*

Tout d'abord, la critique de l'Ancien Régime prend corps à travers la question du droit. À plusieurs reprises, d'Herculais recopie des passages qui s'y réfèrent. Il dénonce notamment l'insuffisance des lois comme par exemple lors du jugement du parricide de l'affaire Calas, où « la prépondérance d'une seule voix fait rouer

un citoyen »[188]. Ce sont ensuite les abus du monde de la justice qui sont décriés, à travers certaines pratiques, comme les épices[189], ou la question préparatoire dont « il est honteux dans un siecle aussi éclairé on laisse encore subsister l'usage »[190]. Néanmoins, comme à son habitude, les dénonciations de Charles d'Herculais sont accompagnées par quelques réflexions qui s'interrogent sur le bien-fondé des lois :

> j'appelle mauvaises loix celles qui sont opposées au bien général. comme elles contredisent le bonheur du plus grand nombre, il faut bien qu'elles perdent bientot leur vigueur. les lois justes sont celles qui ont pour but l'utilité la plus étendue des citoyens.[191]

Elles aboutissent ensuite à la nécessité d'une réforme[192]. Guy Chaussinand Nogaret, dans son étude des cahiers de doléances de la noblesse, a montré que les critiques et les volontés de changement dans le système judiciaire sont légion. Notamment dans la refonte totale des codes civils et criminels[193].

Dans les faits, la critique de la monarchie française est assez peu présente dans les recueils, mais elle semble se focaliser sur la question financière. À partir des *Mémoires de Mme la marquise de Pompadour*, d'Herculais choisit de transcrire un passage de l'œuvre qui aborde le déclin financier du royaume de France depuis la mort de Louis XIV et l'impossibilité de redorer les finances depuis cette époque[194]. Sur le mode de l'anecdote, il critique les dépenses fastidieuses de Louis XIV pour la construction du château de Versailles qui « fut tellement effrayé des sommes immenses qu'il en avait couté […] qu'il a fait jetter au feu tous les mémoires »[195]. La

---

[188] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 4, pp. 77-78.
[189] *Ibid.,* p. 361.
[190] *Ibid.,* vol. 1, p. 306.
[191] *Ibid.,* vol. 8, pp. 367-369
[192] *Ibid.,* vol. 3, pp. 367-370, et APH, *Extraits de mes lectures, op. cit.,* vol. 2, « codes criminels réformes à y faire ».
[193] Guy Chaussinand-Nogaret, *La noblesse au XVIII^e siècle : de la féodalité aux Lumières*, Paris Hachette, 1976, p. 198.
[194] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 6, pp. 41-44, au vol 5, pp. 213-218, d'Herculais s'intéresse à l'évolution financière de la France depuis Colbert, et dans cet extrait le système de Law est fortement discrédité.
[195] *Ibid.,* vol. 6, p. 113.

lettre adressée à Fiévée renforce cette concentration sur la question financière. Pour d'Herculais, elle est la cause principale de la Révolution française et fait suite à l'échec des réformes engagées par Turgot puis ses successeurs, ainsi :

> Les dépenses surpassant toujours les recettes, le déficit devint immense […]. Le Royaume tomba dans une crise alarmante, et il fallut avoir recours des moyens violents pour en sortir[196].

Par-dessus tout, la préface traduit l'intérêt de d'Herculais pour les idées physiocrates, moins sur la thèse de l'agriculture seule créatrice de richesses que sur la question de la refonte du système fiscal. En effet, les penseurs de cette doctrine économique remettent en cause les impôts indirects et préfèrent un impôt unique, qui suppose la suppression des exemptions fiscales des deux ordres privilégiés[197]. Si cette question est peu abordée dans les *Recueils d'anecdotes*, bien que les rares extraits s'y rapportant soient tout à fait significatifs[198], l'intérêt est palpable d'après les tables des matières, où l'on peut retrouver des entrées telles que « sur l'établissement d'un impôt unique » ; « contre les impôts indirects »[199]. Bien entendu, la même question demeure, est-ce la démonstration du véritable esprit réformateur de d'Herculais ou simplement l'attrait pour des théories neuves, qui ont su trouver des partisans au sein d'une noblesse terrienne pourtant accrochée à ses prérogatives seigneuriales[200]? Quoi qu'il en soit, cet aspect révèle la conscience du dysfonctionnement d'un régime et la volonté de changement qu'aspire une partie de la noblesse à l'aube de l'année 1789.

---

[196] Voir annexe A-14.

[197] Pierre-Yves Beaurepaire, *La France des Lumières*, *op. cit.*, pp. 302-317.

[198] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol 8, p. 243 « l'excès des impots produit deux effets terribles, la misere et le découragement. […] il n'en faudrait qu'un seul, mais qui fut exclusif des autres, territorial, établi avec économie, réparti et perçu sans frais, et toujours proportionné au produit net des terres, et aux besoisn réels et légitimes de l'état », vol. 4, p. 16-18, Voltaire est favorable à l'égalité devant l'impôt.

[199] APH, *Extraits de mes lectures, op. cit.*, vol 30. Au total, au comptabilise 20 entrées des vol. 1 à 41, l'intérêt pour l'impot s'efface ensuite.

[200] Pierre Serna, « Le noble », in Michelle Vovelle (dir.), *L'Homme des Lumières*, Paris, Éd. du Seuil, 1996, pp. 39-93, p. 55.

B. *« il est fâcheux que les réformes qu'ils indiquaient, n'aient pas pu s'opérer tranquillement ».*

Le lien entre les idées des Lumières et la Révolution ne va pas de soi. Si Daniel Mornet « postulait donc comme nécessaire la relation entre les Lumières et la Révolution »[201], pour Roger Chartier, ce sont les mutations opérées dans les formes de sociabilité, les pratiques culturelles et l'apparition d'une opinion publique qui auraient rendu possible et pensable la Révolution[202]. Il n'est pas question de rejouer ici le débat, mais d'insister sur le fait que, malgré l'ouverture de Charles d'Herculais aux idées nouvelles de son siècle, on ne pourrait prétendre en faire un apôtre de la Révolution. En réalité, les préfaces renvoient à un élitisme qui suit le projet des grands auteurs des Lumières tels que d'Alembert ou Voltaire, dont les réformes ne sont pas détachées d'une vision aristocratique. Son attitude se manifeste par une remise en cause des évènements révolutionnaires. Les propos sont clairs sur le sujet et le vocabulaire péjoratif pour caractériser la période une réalité. La Révolution est « un désastre », à l'origine de ses « malheurs » et de ses « maux »[203]. Les révolutionnaires, dans la lettre à Fiévée, sont des « brigands qui ont commis tant de crimes », la seule allusion à une des figures emblématiques est celle du « monstre Marat »[204].

En outre, la Révolution n'apparaît que très peu dans la lecture. Les tables des matières ne renvoient quasiment pas à des évènements ni à des figures importantes, à l'exception de la « réflexion au sujet de la révolution du 10 août 1792 » [205] ou à l'interrogatoire de Marie-Antoinette[206]. L'intérêt principal se pose sur les changements de régime et leur fonctionnement nouveau : « assemblé

---

[201] Roger Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éd. du seuil, 2000, p. 14 à propos de l'ouvrage fondateur de Daniel Mornet, *Les origines intellectuelles de la Révolution Française, Paris,* Armand Colin, 1933.
[202] Roger Chartier, *Les origines …, op. cit.*.
[203] Voir annexe A-14. Le même vocabulaire est employé dans la première préface, voir annexe A-1.
[204] Voir annexe A 15.
[205] APH, *Extraits de mes lectures*, *op. cit.*, vol. 13.
[206] *Ibid.*, vol. 15.

constituante réflexions sur la constitution qu'elle a donnée »[207]; « considérations sur le gouvernement français en 1795 »[208], « sur la constitution de l'an III »[209]. Cette attention particulière fait écho à une curiosité plus générale déjà présente dans les *Recueils d'Anecdotes* et poursuivie dans les *Extraits de mes lectures* qui cherchent à définir le meilleur régime[210]. La monarchie et le pouvoir absolu semblent largement remis en cause et la démocratie est valorisée. Pour autant, elle ne semble pas envisagée comme un idéal de gouvernement. La multiplicité des extraits et leurs contradictions ne permettent pas d'établir avec certitude l'attitude politique de Charles d'Herculais. Néanmoins, il est nécessaire de nuancer l'idée de Victor Del Litto qui prétend que « son admiration ne va qu'à la République et aux républicains »[211]. En outre, malgré la rareté des éléments qui font référence à la Révolution, la critique n'est pas absente des lectures, comme l'évoquent les entrées suivantes « critique de l'Assemblée nationale »[212] ; « États-généraux pernicieux à la France »[213], ou encore « sur les perversités que notre révolution a produite »[214].

Le silence relatif sur la période donne l'impression que d'Herculais a eu une attitude passive pendant la Révolution. Effacé dans sa retraite campagnarde de Chépy, loin de Paris, il demeure soucieux de conserver les quelques avantages financiers qu'il lui reste. La lettre adressée au Conseil des Cinq-Cents en 1797 en est l'illustration parfaite[215]. Le Directoire hérite d'une situation économique désastreuse qui rend impossible le paiement de la dette accumulée par les Bourbons au cours des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Par conséquent, les législateurs ont pour projet de la réduire par une véritable banqueroute, en imposant aux

[207] APH, *Extraits de mes lectures*, *op. cit.*, vol. 11.
[208] *Ibid.*, vol. 18
[209] *Ibid.*, vol. 31
[210] Voir annexe B-17.
[211] Victor del Litto, « Un dauphinois en Italie au XVIII^{e} siècle, le carnet de route de M. d'Herculais », *Bulletin mensuel de d'Académie Dephinale*, 6^{e} série, Tome 25-26-27, 1954-1955, pp. 179-184, ici p. 182.
[212] APH, *Extraits de mes lectures*, *op. cit.*, vol. 14.
[213] *Ibid.*, vol. 26, répété au volume 33, « États Généraux ils ont toujours été moins utiles qu'on ne l'espérait ».
[214] *Ibid.*, vol. 34.
[215] Voir annexe B-18.

créanciers de l'État qu'une partie de leur remboursement ne se fasse plus en numéraire, mais en bons valables pour l'achat de biens nationaux. Cependant, la dévaluation de la monnaie n'a cessé de diminuer la valeur de ces biens, si bien que rapidement, les bons ne valaient presque plus rien[216]. Par conséquent, cette décision apeure Charles d'Herculais qui voit « une spoliation »[217] et surtout une perte de revenus non négligeable pour celui qui n'a aucun revenu foncier. Pour rappel, son frère a hérité de tous les domaines familiaux. La décision est finalement prise à la fin de l'année 1797 et aggrave considérablement les conditions de vie des rentiers[218].

Cet épisode semble illustrer le caractère conservateur et aristocratique de d'Herculais qui déplore une telle situation, d'autant plus impensable pour lui qu'il n'a jamais réellement travaillé, et qu'il a passé jusqu'ici sa vie à lire sans se soucier d'une éventuelle perte de sa fortune. L'éloignement de d'Herculais face à la Révolution est d'autant plus flagrant si l'on compare les destins familiaux. Le frère ainé, Adrien Théodore, participe au rassemblement des troupes émigrées de Savoie qui devaient marcher sur Lyon[219]. Le benjamin, Louis Alexandre, n'hésite pas à brouiller sa généalogie et sa biographie, afin de mener à bien une mission d'inspection des consuls de la Barbarie, ordonnée par le Comité de Salut Public[220]. Pour Charles d'Herculais, la Révolution n'est pas une solution, et dans son idéal d'homme éclairé par les Lumières, il regrette que les « réformes qu'ils indiquaient [les philosophes], n'aient pu s'opérer tranquillement »[221]. Toutefois, il trouve son intérêt dans le nouveau régime impérial qui vaut « beaucoup mieux que l'ancien.

---

[216] Michel Biard, Philippe Bourdin, Silvia Marzagalli, *Révolution, Consulat, Empire*, Paris, Belin, 2009, pp. 287-288.
[217] Voir annexe B-18.
[218] Michel Biard, Philippe Bourdin, Silvia Marzagalli, *Révolution … op. cit.*, in Joël Cornette (dir.), *Histoire de France, op. cit.*, p. 288.
[219] Gilbert Bodinier, *Dictionnaire des officiers généraux de l'armée royale 1763-1792*, Paris, Archives et Culture, 2009, p. 49.
[220] Christian Windler, *La diplomatie comme expérience de l'autre : consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Droz, 2002, p. 84.
[221] Voir annexe A-14.

Cela est hors de doute. Notre rouille gothique s'est effacée en grande partie »[222]. Tout porte à croire que d'Herculais a été sensible aux différentes réformes menées sous le Consulat et les premières années de l'Empire, tout comme une bonne partie des anciennes et nouvelles élites[223]. Par exemple, la mise en œuvre d'un droit unifié, qui remplace la multiplicité des lois et des compétences propres à l'Ancien Régime, remise en cause par notre lecteur, marque l'aboutissement des aspirations de rationalisation du XVIII[e] siècle[224].

II. CHARLES D'HERCULAIS ET LA RELIGION D'HOLBACH.

À plusieurs reprises au cours de ce mémoire, nous avons émis l'hypothèse d'une mise à distance de la religion par Charles d'Herculais. Cette attitude s'illustre par la présence d'ouvrages antireligieux dans la bibliothèque portative, et les nombreuses moqueries et autres portraits péjoratifs dans les extraits de lectures. Les préfaces des *Extraits de mes lectures* permettent à nouveau d'éclairer ce premier constat et surtout de le confirmer, dans la mesure où d'Herculais réinvestit les idées matérialistes et athéistes du baron d'Holbach. Néanmoins, cette radicalité dans l'esprit de notre lecteur ne s'affirme pas dès les premiers recueils grenoblois.

A. *De la critique anticléricale à l'athéisme, l'évolution du sentiment antireligieux de Charles d'Herculais*

Les questions religieuses constituent un thème récurrent des recueils d'anecdotes grenoblois. Notre lecteur a privilégié l'humour et le discrédit pour décrédibiliser les ecclésiastiques. Toutefois, sa critique s'est aussi portée sur les abus de l'Église et les superstitions. Dès le premier recueil, d'Herculais recopie un long passage de *l'Homme aux 40 écus* de Voltaire qui critique l'inutilité des

[222] Voir annexe A-14.
[223] Michel Biard, Philippe Bourdin, Silvia Marzagalli, *Révolution … op. cit.,* p. 217.
[224] *Ibid.,* p. 208.

réguliers[225]. Les choix de transcription opérés sont révélateurs d'une attitude encore modérée. En effet, dans le même recueil, on peut lire des éléments de la *Lettre de Thrasibule à Leucippe* et *De l'Homme* d'Helvétius[226]. Dans ces deux essais philosophiques, les auteurs nient l'existence de Dieu. Pourtant, le regard de notre lecteur se porte seulement sur des éléments non pas doctrinaux, mais plutôt sur une critique des abus de pouvoir de la papauté[227]. Bien qu'il ait certainement lu ces ouvrages en entier, comme il le précise lui-même dans sa première préface, la radicalité ne se fait pas encore sentir. La critique se déroule au fil des recueils, par les biais d'extraits décriant par exemple les abus, notamment sur la question de l'accaparement des biens qui revient à plusieurs reprises[228]. Or, une série de notes du septième volume rompt avec le constat dressé jusqu'à présent. En effet, on retrouve *L'Homme Machine* de La Mettrie et *Le Militaire Philosophe* attribué à Naigeon et d'Holbach dont les auteurs sont connus pour être des fervents défenseurs du matérialisme athée[229]. Cette fois-ci, les extraits sont équivoques, et d'Herculais n'hésite plus à s'attaquer directement à la figure divine :

> Ne nous perdons point dans l'infini ; nous ne sommes pas faits pour en avoir la moindre idée : il nous est absolument impossible de remonter à l'origine des choses. il est égal d'ailleurs pour notre repos, que la matiere soit éternelle, ou qu'elle ait été créée ; qu'il y ait un Dieu, ou qu'il n'y en ait pas. quelle folie de tant se tourmenter pour ce qu'il est impossible de connaître, et ce que ne nous rendrait pas plus heureux, quand nous en viendrions à bout ! [230]

Cette évolution radicale se poursuit dans les *Extraits de mes lectures*. Les tables des matières continuent à dénoncer les abus et illustrent encore la vision anticléricale du noble. On retrouve des entrées évocatrices comme : « prêtres ils sont tous des charlatans», « contre le Monachisme », « sur les usurpations du

[225] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes* …, vol. 1, pp.320-323, on retrouve la même idée dans le vol. 6, pp. 66-68.
[226] *Ibid.,* vol. 1, p. 306 et pp. 300-304.
[227] *Ibid.,* pp. 301-303.
[228] *Ibid.,* vol. 2, pp. 102-105, vol. 3, pp. 73-75 ; pp. 100-104, vol. 6, p. 121.
[229] *Ibid.,* vol. 7, pp. 307-316 et pp. 317-348.
[230] *Ibid.,* p. 309.

clergé »[231]. Cependant, certaines entrées évoquent des extraits qui dépassent la critique et remettent directement en cause la religion. La question de l'existence de Dieu est posée et l'athéisme enfin divulgué[232]. Toutefois, on peut s'étonner de ne pas retrouver dans les *Extraits de mes lectures* des éléments qui renvoient au processus de déchristianisation de l'An II et au nouveau culte civique adopté pendant la période révolutionnaire. Sans doute, le refus net de la Révolution que nous avons évoqué plus haut, explique cette absence. Cependant, pouvons-nous résolument prétendre que la simple présence de tels extraits dans la lecture suppose nécessairement que Charles d' Herculais adhère à l'athéisme ? D'autant plus que comme le souligne Ernst Cassirer, la critique et le scepticisme à l'égard de la religion tiennent à l' « essence » même de la pensée philosophique des Lumières, et qui plus est des auteurs français[233].Si l'on doit rester prudent sur ce point, les préfaces des *Extraits de mes lectures* offrent tout de même une réponse non négligeable.

B. *Dieu, le sphinx et les sirènes, l'athéisme de Charles d'Herculais.*

La préface « sur Dieu »[234] et celle sur « les religions »[235], démontrent à quel point d'Herculais a pu intégrer le matérialisme athée du baron d'Holbach. En effet, la référence au penseur est systématique et revendiquée. D'Herculais s'appuie essentiellement sur son œuvre principale, *Le Système de la Nature*, que l'on retrouve à la tête de ses livres de choix et dans son testament, en compagnie des trois autres œuvres de l'auteur[236]. Pour d'Holbach et les matérialistes, l'Univers est fait de matière et de mouvement. Tous les phénomènes qui nous entourent

---

[231] Voir annexe B-19 et plus précisément le sous-ensemble intitulé critique des ecclésiastiques.
[232] *Ibid.*
[233] Ernst Cassirer, *La philosophie des Lumières*, *op. cit.*, p. 153.
[234] Voir annexe A-6.
[235] Voir annexe A-8.
[236] Voir annexes A-3 et A-19. Les titres cités sont *Le Bons sens*, *La morale universelle* et le *Système social*.

peuvent s'expliquer par la Nature[237]. Par conséquent, il n'est plus nécessaire d'invoquer la figure transcendante de Dieu, le matérialisme rime fondamentalement avec l'athéisme, principe que notre lecteur défend dans sa préface « Sur Dieu » :

> Cet être que les hommes ont inventé, qu'ils placent au gouvernail du monde, et qu'ils ont revêtu de toutes les qualités humaines exagérées jusqu'à l'infini, cet être, dis-je, n'est qu'un phantôme. Nous avons imaginé Dieu et l'âme, comme nous avons imaginé le Sphinx et les Sirènes : les uns n'existent pas plus que les autres[238]

Même si le fait de prendre la plume et de reformuler de manière personnelle les idées empruntées à d'Holbach est révélateur d'une réappropriation, il n'en reste pas moins que nous sommes toujours dans le domaine de la théorie. Rien ne démontre avec fermeté que d'Herculais approuve l'athéisme. Pourtant, si l'on observe son testament, on ne lit aucune clause pieuse pour le salut de son âme, notre lecteur se contente de déclarer solennellement et pragmatiquement « ceci est mon testament »[239]. Ce détachement est d'autant plus flagrant si l'on a à l'esprit la kyrielle de legs pieux laissés par son père à peine trente ans plutôt :

> veut le dit d'herculais qu'après son deceds il soit dit le plutot qu'il se pourra mille messe Pour le repos de Son ame, veut qu'il soit remis au Curé de St hugues trois-Cents livres qu'il distribuera ainsi qu'il jugera à propos aux pauvres de se Paroisse, legue à l'Hopital General de cette ville la somme de Cette Ville la Somme de quatre Mille livres Et Celle de deux mille livres à Celui de la Providence de cette Vile. les dits deux legs payables deux années après le déceds dudit d'herculais Sans Interest, legue au Couvent des Religieuses de Ste Claire de Cette Ville trois Cent livres et se Recommande à leurre Bonne Priere, legue aux Ecoles chretiennes de Cette Ville quatre Cent livres, Veut le dit d'herculais qu'il Soit distribué aux pauvres de Theys et d'herculais la Somme de quatre Cent livres et celle de deux cent livres à chacune des communautés de la Riviere St Gervais […] pour les dittes Sommes distribuées par les Curés des dits lieux aux Pauvres les plus nécessiteux[240]

---

[237] Pierre Naville, *D'Holbach et la philosophie scientifique au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, NRF, 1967 p. 231.
[238] Voir annexe A-6.
[239] Voir annexe A-19.
[240] ADI, 2E 6, Testament d'André François d'Allois d'Herculais, 22 janvier 1777.

Cet aspect semble bien confirmer le désinvestissement complet de d'Herculais pour la religion. D'autant plus que la rédaction des préfaces, entre 1803 et 1808, a lieu dans un contexte spécifique. Le Concordat, signé en 1801, réinstaure la religion catholique comme religion d'État. Il marque un mouvement de ferveur religieuse intense après la déchristianisation de la période révolutionnaire qui suivant les cas, a laissé les fidèles sans clergé, sans église pendant quelques mois ou quelques années[241]. Dans cette ambiance de dévotion nouvelle, symbolisée par le *Génie du Christianisme* de Châteaubriand publié en 1802, le réinvestissement du matérialisme athée n'est certainement pas innocent et réaffirme avec fermeté l'attitude antireligieuse de d'Herculais.

Toutefois, pour notre lecteur, il est nécessaire d'« abandonner le projet chimérique de rendre tout le peuple athée ». Il rappelle à la suite de sa préface sur les religions, la nécessité de conserver un culte pour le bien-être de la société qui se traduit par « un théisme pur »[242]. Il propose un dogme simplifié, mais qui va à l'encontre de ses propres opinions. Néanmoins, ce nouveau culte dans lequel « un parti ne doit point être favorisé plus que l'autre »[243], inclut un principe fondamental défendu par les Lumières : la tolérance[244]. Cette vision de la religion éclaire à quel point l'esprit des Lumières a imprégné notre lecteur. Malgré ses convictions profondes, il accepte la religion dans sa fonction sociale[245]. Cette idée s'inscrit également dans le digne esprit de d'Holbach, qui prétend dans le S*ystème de la Nature*, qu'il ne faut pas chercher à diffuser l'athéisme dans tout le peuple car il est impossible pour lui d'abandonner « ses opinions religieuses ou les idées qu'il a de la Divinité »[246]. Néanmoins d'Herculais s'en détache dans la mesure où le

---

[241] Philippe Joutard (dir)., Du roi très chrétien à la laïcité républicaine : XVIII[e]-siècle, in Jacques Le Goff et René Rémond (dir.), Histoire de la France religieuse, Paris, Éd. du Seuil, 1991, p. 415.
[242] Voir annexe A-8.
[243] *Ibid.*
[244] Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, « Religion », in Vincenzo Ferrone et Daniel Roche (dir.), *Le monde des Lumières, op. cit.*, pp. 229-238, ici p. 231
[245] *Ibid.*, p. 236.
[246] Paul-Henri Thiry, baron d'Holbach, *Systême de la Nature ou Des Loix du Monde Physique & du Monde Moral. Par M. Mirabaud*, Londres, 1770, t. 2, p. 38. En général d'Holbach refuse et critique

baron ne propose pas de solution intermédiaire. Malgré cette esquisse de réflexion personnelle, on ne peut nier l'influence de la pensée holbachique, qui se retrouve en réalité dans la plupart des préfaces des *Extraits de mes lectures*[247].

C. *Le matérialisme : philosophie de vie et expression d'un élitisme ?*

Le réinvestissement du matérialisme offre une réponse à toutes les interrogations que révèle la lecture. Elle se transforme alors en véritable philosophie de vie qui répond à toutes les angoisses du temps. Comme le précise Franck Salaün : « le matérialisme occupe une place importante dans la société française du XVIII[e] siècle, à la fois comme tendance culturelle, danger imaginaire, et courant de pensée »[248]. Toutes les inquiétudes, qui trouvaient autrefois une justification dans la religion chrétienne, sont relues par Charles d'Herculais grâce au matérialisme[249]. Afin d'illustrer cette hypothèse, développons l'exemple de la mort.

Elle apparaît fréquemment dans les deux ensembles d'extraits de lectures, principalement comme une crainte[250]. Quelques passages évoquent également sa nécessité[251]. Cette attention se manifeste par la rédaction de deux préfaces dans les *Extraits de mes lectures*[252]. Dans son S*ystème de la Nature*, d'Holbach affirme que

---

fermement le déisme et le théisme, voir le chapitre 7 du deuxième tome du *Système de la Nature intitulé* « Du Théisme ; du Déisme, du Système de l'Optimisme ; des causes finales », pp. 191- 231.

[247] Voir annexe B-20. En guise d'exemple parallèle entre la préface « sur la mort » et le *Système de la Nature.*

[248] Franck Salaün, *L'ordre des mœurs : essai sur la place du matérialisme dans la société française au XVIII[e] siècle (1734-1784),* Paris, Kime, 1996, p. 303.

[249] Voir annexes A11-et A-12. La morale fait également l'objet d'une réévaluation grâce au matérialisme

[250] Voir annexe B-21.

[251] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 5, pp. 80-81 et 81-85. APH, *Extraits de mes lectures*, *op. cit.,* vol. 41 : « la douleur et la mort sont des suites nécessaires de notre nature », vol. 20 « la mort est le fin de tout pour nous ».

[252] Voir annexes A-15 et A-16.

l'âme dépend entièrement du corps et qu'elle est soumise à tous ses mouvements[253]. Le même principe est repris par d'Herculais :

> Toutes les facultés de l'homme sont le résultat de son organisation Quelque obstacle arrête-t-il le jeu des parties essentielles à la vie ? La mort s'ensuit. De même une pendule cesse de marquer les heures, lorsque son intérieur est dérangé[254]

L'image de la pendule fait écho à l'œuvre de d'Holbach qui utilise celle de l'horloge : « L'être organisé peut se comparer à une horloge, qui une fois brisée, n'est plus propre aux usages auxquels elle était destinée »[255], mais aussi à un extrait de *L'Homme Machine* recopié dans le septième volume des *Recueils d'anecdotes* au cours duquel La Mettrie conclue que « le corps n'est qu'une horloge »[256]. Si le lien avec la lecture est évident, les extraits se rapportant à l'âme étant fréquent[257], le fait de prétendre une telle vision moniste permet de se défaire des craintes de la douleur liées à la mort :

> Outre la nécessité de la mort, il faut encore envisager qu'après notre vie nous n'avons absolument rien à craindre. Nous ne sentons que par le moyen de nos organes. Or, ceux-ci étant détruits, il ne peut plus exister de sentiment. Le cœur n'a pas plutôt cessé de battre, que nous sommes devenus insensibles, que nous n'avons plus la conscience de notre existence[258]

Par ailleurs, en partant du principe qu'il n'existe plus de force transcendante pour expliquer l'ordre de l'univers, les matérialistes ont recours à une forme de déterminisme, qui prétend que seules les lois physiques peuvent rendre compte de la marche du monde. Par conséquent, ils nient absolument la liberté de l'homme, élément longuement énoncé par notre lecteur dans la préface « de l'ordre, du destin, de la liberté, des causes finales »[259], qui peut se résumer ainsi : « La nécessité qui règle les mouvements du monde physique, règle aussi

---

[253] Pierre Naville, *D'Holbach …*, *op. cit.*, p. 269.
[254] Voir annexe A-7.
[255] Paul-Henri Thiry, baron d'Holbach, *Systême de la Nature …*, *op. cit*., t. 1, p. 262
[256]BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …*, *op. cit.*, vol. 7, p. 313.
[257] Voir annexe B-22.
[258] Voir Annexe A-15.
[259] Voir annexe A-10.

ceux du monde moral, où tout est par conséquent soumis à la fatalité »[260]. Ainsi, à partir du moment où l'homme est conscient de ce fatalisme, il n'a plus à craindre la mort :

> Ô homme ! Cesse donc d'être étonné de l'idée de ta mort. Tu frissonnes à l'aspect de la Parque ! Tu voudrais te soustraire à la loi générale ! Comment ne vois tu pas que, pour réaliser un pareil souhait, il faudrait que tu eusses le pouvoir d'arrêter la marche éternelle de la nature ![261]

Pourtant, la préface sur le suicide illustre une contradiction dans l'attitude de d'Herculais. Sa réflexion démontre que la seule liberté de l'homme se trouve dans le choix qu'il a de s'ôter la vie, chacun est « maître de son existence »[262]. De son côté, d'Holbach prétend que même cet acte est dicté par une force supérieure car « une nature qui s'obstine à rendre notre existence malheureuse nous ordonne d'en sortir ; en mourant nous remplissons un de ses décrets »[263]. Par conséquent, même si l'influence du « gros baron » est indéniable, l'écriture est aussi un moyen pour d'Herculais d'affirmer son individualité et de faire le lien avec la lecture. En effet, au cours de notre analyse des extraits, nous avons relevé des passages qui se rapportent au suicide au sein desquels les figures de Caton et de Brutus, mentionnées dans son écrit, sont évoquées[264].

Si le matérialisme permet de se détacher de l'angoisse de la mort, c'est aussi une réponse à une question récurrente au sein des recueils de lecture : le bonheur. Les extraits relevés cherchent avant tout à le définir : est-ce un plaisir ou une suite continue de plaisir ?[265] Est-ce l'affaire de la raison ou du sentiment ?[266] Peut-il s'accorder avec la société ?[267] Ces réflexions sont aussi très présentes dans les

---

[260] Voir annexe A-10.
[261] Voir annexe A-15.
[262] Voir annexe A-16.
[263] Paul-Henri Thiry, baron d'Holbach, *Systême de la Nature …, op. cit.*, t.1 p. 306.
[264] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 5, pp. 365-366 et APH, *Extraits de mes lectures, op. cit.,* vol. 29.
[265] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 3, pp. 192-196, vol 4 pp. 178-181.
[266] *Ibid.,* vol. 2, p. 161, vol. 6, p. 178.
[267] *Ibid.,* vol. 2, p. 253-255.

Extraits de mes lectures. Bien que les entrées se limitent souvent à « sur le bonheur », «ou « réflexion sur le bonheur », on peut retrouver une idée déjà développée dans les *Recueils d'Anecdotes* : la richesse et la grandeur contribuent-elles au bonheur ?[268] Cet intérêt est à mettre en parallèle avec le siècle des Lumières où le bonheur, affranchi du dogme religieux, n'a de cesse d'être évoqué par les philosophes qui tentent de le définir et cherchent à mettre au jour les moyens pour l'atteindre[269]. Dans sa dernière préface des *Extraits de mes lectures*, Charles d'Herculais semble avoir trouvé la solution en se contentant « des plaisirs simples que la nature [lui] offre d'une main libérale ». Toutefois, il part du principe qu' « une ligne de démarcation » sépare le bonheur des gens pauvres et des gens aisés[270]. Le pauvre, contraint de travailler pour vivre, ne recherche qu'un bonheur simple alors que les riches, lassés de futilités, sont soumis à l'ennui et la recherche du bonheur devient plus difficile. C'est la même idée qui est proposée par d'Holbach dans son *Système de la Nature* lorsqu'il prétend que :

> L'âme du pauvre toujours en action ne cesse de former des désirs, tandis que le riche et le puissant sont souvent dans le triste embarras de ne savoir que souhaiter ou de désirer des objets impossibles à se procurer. Son corps habitué au travail connaît les douceurs du repos ; ce repos est la plus rude des fatigues pour celui qui s'ennuie de son oisiveté. L'exercice et la frugalité procurent à l'un de la vigueur et de la santé ; l'intempérance et l'inertie des autres ne leur donne que des dégoûts et des infirmités.[271]

Ces quelques considérations démontrent que d'Herculais a été sensible au matérialisme et qu'il a trouvé dans cette philosophie, les réponses posées par le siècle des Lumières. Pourtant peut-on y déceler une originalité de notre lecteur ? Déjà, Paul Hazard, dans la *Pensée Européenne au XVIII^e^* siècle, insistait sur le fait que D'Holbach ait trouvé un écho important dans la société et qu'il se soit « fait

---

[268] BMG, Ms R8839, *Recueil d'anecdotes …, op. cit.,* vol. 6, pp. 65-66, vol. 7, p. 224,
APH, *Extraits de mes lectures*, *op. cit.,* vol. 27 : « les grandeurs ne font pas le bonheur » ; « sur le bonheur des grands et des riches ».
[269] Philippe Roger, « Bonheur », in Vincenzo Ferrone et Daniel Roche (dir.), *Le monde des Lumières, op. cit.,* pp. 49-57.
[270] Voir annexe A-17.
[271] Paul-Henri Thiry, baron d'Holbach, *Systême de la Nature …, op. cit*., t. 1, p. 349.

lire des savants et des ignorants, des duchesses et des femmes de chambre »[272]. Pourtant, Dominique Varry affirme que des auteurs comme Diderot, d'Holbach et La Mettrie sont rarement attestés dans les bibliothèques des élites[273]. Cette absence tient au fait que les œuvres des matérialistes sont interdites, et l'on sait désormais que les sources traditionnelles, utilisées par les historiens, ne citent qu'imparfaitement les « livres philosophiques »[274]. Les travaux de Robert Darnton ont montré avec pertinence que les ouvrages du baron, issus de la littérature clandestine, ont largement été diffusés dans la France d'Ancien Régime. Le *Système de la Nature* figure parmi l'un des ouvrages les plus commandés à la STN, juste après *l'An 2440* de Mercier et les *Anecdotes sur Mme la Comtesse du Barry*[275]. Par conséquent, les retrouver chez Charles d'Herculais n'est pas une surprise, en cela il suit les goûts de son époque. La lecture des œuvres holbachiques et des philosophes, dès sa première jeunesse, traduit peut être une simple mode, un goût aristocratique comme le rappelle le Comte de Ségur :

> On recherchait avec empressement toutes les productions nouvelles des génies transcendants et des brillants esprits qui faisaient alors l'ornement de la France. Les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre, d'Helvétius, de Rousseau, de Duclos, de Voltaire, de Diderot de Marmontel, donnaient un aliment perpétuel à ces conversations, où presque tous les jugements semblaient dictés à la fois par la raison et par le bon goût[276].

Néanmoins, la réappropriation du matérialisme dans les préfaces, bien qu'elle soit tout à fait relative, dans la mesure où les analogies avec les œuvres du « gros baron » donnent l'impression d'une philosophie à peine digérée, est sans doute un moyen pour lui de rappeler son appartenance à une élite sociale. En tant

---

[272] Paul Hazard, *La pensée Européenne au XVIII^e siècle : de Montesquieu à Lessing,* Paris, Arthème Fayard, 1963, p. 129.

[273] Dominique Varry, « Grandes collections et bibliothèques d'élites », in Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530-1789*, Paris, Éd. du cercle, 2008, pp. 295-344, ici p. 316.

[274] Robert Darnton, *Édition et sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991, p. II.

[275] *Ibid.,* p. 165.

[276] Arnaud de Maurepas, *Les Français vus par eux-mêmes : le XVIII^e siècle : Anthologie des mémorialistes du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1996, p. 388.

qu'homme cultivé et éduqué, il peut se permettre de partager les idées des grands penseurs, ce que le vulgaire ne peut prétendre. Ainsi, cet attrait pour la philosophie des Lumières, jusqu'à la plus radicale, est peut-être un moyen pour lui de réinvestir dans le champ de la culture, ce que la naissance ne lui permet plus. D'autant plus qu'au moment où d'Herculais rédige ses préfaces, l'Empire à peine proclamé cherche à asseoir sa légitimité en recomposant une société hiérarchiquement ordonnée qui distingue une élite du peuple par son niveau de culture et de fortune[277]. Même s'il serait exagéré de penser que notre lecteur ait cherché depuis sa retraite campagnarde à participer activement à la nouvelle aristocratie impériale, il n'en reste pas moins qu'il a sûrement été sensible à ce renouveau social.

Enfin, ce constat repose la question concernant le lien entre littérature clandestine et Révolution. Dans *Édition et sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*[278], Robert Darnton a tenté de démontrer que la lecture du livre prohibé a participé à la remise en cause de l'Ancien Régime, en minant ses fondements bien avant la chute de Bastille. Comme nous avons pu le voir, l'intérêt de Charles d'Herculais pour ce genre de littérature ne s'est pas traduit par une adhésion aux idées révolutionnaires. Au contraire, l'intérêt pour l'une des philosophies les plus radicales de son temps, est sans doute un moyen de rappeler son statut social. Le cas de Charles d'Herculais reflète avec pertinence que chaque lecteur participe activement à la réception d'un texte et qu'il est lui-même producteur de sens.

[277] Michel Biard, Philippe Bourdin, Silvia Marzagalli, *Révolution, Consulat, Empire*, in Joël Cornette (dir.), *Histoire de France*, Paris, Belin, 2009, pp. 232-233
[278] Robert Darnton, *Édition et sédition, op. cit*.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous espérons avoir démontré la richesse que constituent les cahiers d'extraits de lectures de Charles d'Herculais. Nous les avons envisagés sous divers angles au cours de ce mémoire et premièrement comme témoins des pratiques d'un lecteur. La constitution même des *Recueils d'anecdotes* et des *Extraits de mes lectures*, grâce à l'*ars excerpendi*, se rattache à la tradition des lieux communs et des a*dversaria*. Cet exercice est révélateur de la persistance du modèle humaniste chez les lecteurs du XVIII[e] siècle. Dans le cas de notre protagoniste, nous avons vu que cette pratique s'allie à des stratégies de lectures qui visent à optimiser son activité, tant d'un point de vue qualitatif (lecture comparée, introduction à certains ouvrages) que quantitatif (usage du paratexte pour se diriger dans les volumes et cibler l'information recherchée). Cette passion, qui selon d'Herculais se doit d'être utile, est inextricablement liée à l'écriture et se manifeste par la spatialisation du lire dans un cadre privé.

Le deuxième enjeu a été de montrer que les recueils de lecture peuvent être convoqués pour reconstituer une collection. Ils permettent de contourner certaines lacunes des sources traditionnelles utilisées par les historiens, dans la mesure où le choix de la transcription indique une lecture effective. Même si nous ne pouvons affirmer que l'ouvrage ait été lu en entier, les périodiques et les ouvrages prohibés, généralement sous représentés, apparaissent plus fidèlement. Bien entendu, les nombreux extraits non identifiés constituent une limite non négligeable à prendre en compte. Grâce au testament de Charles d'Herculais, nous savons que ce dernier possédait ses propres livres. Il aurait été extrêmement intéressant de pouvoir reconstituer sa collection complète à partir d'autres sources et pouvoir les comparer avec les ouvrages cités dans ses recueils de lecture. En effet, indubitablement, un certain nombre de titres nous échappent. Comme nous l'avons évoqué, les recueils n'illustrent pas fidèlement la lecture romanesque, et

dans d'autres cas, Charles d'Herculais ne parvient pas à déterminer ce qui doit faire l'objet d'extrait et se contente de lire et relire sans cesse.

Il n'en reste pas moins que le choix demeure une question cruciale pour appréhender ce type de source. Le fait que Charles d'Herculais relève un passage plutôt qu'un autre exprime son intérêt et sa curiosité pour le sujet. Par conséquent, les recueils de lecture impliquent un changement d'échelle d'analyse et permettent de reconstituer le portrait du noble d'après ses lectures, en dépassant la méthode quantitative de répartitions des titres par grandes catégories. Au cours de l'introduction de ce mémoire, nous avions posé la question des marques individuelles dans la lecture. Nous avons pu constater qu'elles sont particulièrement délicates à déceler mais surtout qu'elles sont rares. Toutefois, la sensibilité militaire ou encore l'attention particulière portée à la médecine indique à notre sens l'empreinte personnelle du lecteur. Pourtant, la plupart des thèmes de prédilection de d'Herculais s'inscrivent dans les curiosités les plus en vogue au XVIII^{e} siècle. C'est un lecteur au fait des nouveautés et des changements qui s'opèrent au cours de la période. Si le catalogue issu de la bibliothèque portative met en avant le caractère novateur de sa collection, certains extraits ont pu nuancer cette idée. La présence d'auteurs du Grand Siècle et de l'Antiquité suggère la culture classique de d'Herculais. Nous avons également insisté sur le lien entre la lecture et le divertissement, qui prend corps à travers les nombreuses maximes, portraits et plaisanteries disséminés tout au long des recueils. Ces éléments révèlent que la lecture pour soi dans un cadre privé s'articule et participe activement à la sphère publique au sein des salons.

Peut-on pour autant en conclure à un lecteur ordinaire ? Nous serions tenté de répondre positivement à cette interrogation si l'on s'intéresse seulement aux domaines d'intérêts de Charles d'Herculais et négativement si l'on prend seulement en compte la masse prodigieuse d'extraits de lecture laissée à la

postérité. Nous avons bien à faire à un lecteur original, qui, par sa pratique, tente de répondre à la profusion de l'imprimé au cours du siècle.

Le cas de Charles d'Herculais participe au débat historique qui alimente les liens entre lecture et Révolution. Grâce aux préfaces, au-delà de leur apport biographique, nous avons pu faire le lien entre les lectures et l'attitude de notre protagoniste au cours de la période révolutionnaire. L'intérêt porté aux philosophes des Lumières et les critiques de l'Ancien Régime, qui se dévoilent au cours des recueils, ne se sont pas accompagnés pour autant d'une adhésion aux principes de la Révolution. Par conséquent, la lecture n'est pas nécessairement le synonyme d'une soumission au discours professé par l'ouvrage. Chaque lecteur est producteur de sens.

À travers ces documents, nous avons également pu constater l'évolution de la pensée de Charles d'Herculais en matière de religion. La radicalisation de son opinion est nette. Elle se manifeste par le glissement d'une vision anticléricale à la revendication d'un athéisme, lui-même lié au matérialisme prêché par le baron d'Holbach. Véritable philosophie de vie qui offre des réponses aux inquiétudes de d'Herculais, la question de sa réelle signification reste pourtant ouverte. En effet, la majorité des préfaces exprime une analogie frappante avec les œuvres du « gros baron ». Même si le passage à l'écriture marque l'appropriation du lecteur, ces réflexions sont sans doute le moyen de rappeler son statut d'homme éclairé et cultivé, en se piquant d'une philosophie que le vulgaire ne peut comprendre. Toutefois, notre étude, en s'intéressant à un seul homme, ne pourrait prétendre à divulguer un modèle général. Elle cherche seulement à reconsidérer la source originale et centrale que peuvent représenter les recueils d'extraits dans le cadre des pratiques de lectures et des curiosités d'un homme du XVIII^{e} siècle.

Pour approfondir notre recherche, il faudrait mieux prendre en compte le contenu des *Extraits de mes lectures*. La seule utilisation des tables des matières n'est pas satisfaisante. Par ailleurs, la confrontation avec d'autres modèles serait

tout aussi palpitante. Par exemple, dans les *Bibliothèques au XVIII^e siècle*, Jean-Louis Darcel évoque succinctement les notes de lecture prises par Joseph de Maistre dès l'âge de quinze ans[279]. Sans aucun doute, ces documents permettraient de retracer un portrait bien différent de notre protagoniste.

[279] Jean Louis Darcel, « Les bibliothèques de Joseph de Maistre (1769-1821) », in Louis Trénard (dir.), *Les bibliothèques au XVIII^e siècle, Bordeaux, Société des bibliophiles de Guyenne*, 1989, pp. 187-210, ici p. 187.

SOURCES

SOURCES MANUSCRITES

Archives départementales de l'Isère

– 2E 6, Contrat de mariage d'André François d'Allois d'Herculais et de Claire Charlotte Vaulserre des Adrets, 20 novembre 1736.

– 2E 6, Procédure de description de la maison acquise par Monsieur Dherculais des coheritiers de M. Ennemond Revol procureur au parlement de Grenoble Ruë pailleret, 2 mai 1766.

– 2E 6, Testament d'André François d'Allois d'Herculais, 22 janvier 1777.

– 5E 186/20/3, Registre paroissiaux de la paroisse Saint Hugues de Grenoble, 1743-1746, acte de baptême de Charles Andrée Allois d'Herculais, 20 novembre 1746.

– 1Q 382, Vente et inventaire du Mobilier des Emigrés depuis le n°27 jusqu'au n°46 inclusivement, n°30 B, Inventaires des meubles et effets mobiliers de l'Emigré d'Herculais à Theys & Tencin, 20 novembre 1792.

– 1Q 382, Vente et inventaire du Mobilier des Emigrés, depuis le n°27 jusqu'au n°46 inclusivement, n°46 B, Inventaire des effets Mobilliere du Sieur Herculais, Emigré 8 novembre 1792.

– 1Q 456, Liquidations Émigrés Allois d'Herculais 1792-1814, *Rapport des biens de la succession de François André Allois d'Herculais*, 30 prairial An VI, 376 p.

– L 92 , Procès-verbal de l'administration centrale commencé le 16 floréal an 6e et fini le cinquième jour complémentaire même année , Tome 30, 426 f°.

Archives départementales de la Marne

– 4E 15402, Contrat de mariage de Charles André d'Allois d'Herculais et de Catherine Moronval, 26 vendémiaire An VIII.

– 4E 15434, Testament de Charles André d'Allois d'Herculais, 22 mars 1808.

Bibliothèque municipale de Grenoble

– Ms R8839, Charles d'Herculais, *Recueils d'anecdotes, de plaisanteries, de bons mots, de pensées, de portraits et coutumes etc… Le tout tiré de différents auteurs*, 10 vol.

- vol. 1, parchemin vert, 12,5 x 19,5 cm, 397 p.
- vol. 2, parchemin vert, 13 x 20 cm, 371 p.
- vol. 3, parchemin vert, 15 x 20 cm, 372 p.
- vol. 4, parchemin vert, 13 x 19,5 cm, 429 p.
- vol. 5, parchemin vert, 14,5 x 20 cm, 376 p.
- vol. 6, parchemin vert, 14,5 x 20 cm 375 p.
- vol. 7, parchemin vert, 15 x 20 cm, 393 p.
- vol. 8, parchemin vert, 15,5 x 19,5 cm, 392 p.
- vol. 9, parchemin vert, 17,5 x 23 cm, 475 p.
- vol. 10, parchemin blanc, 12,5 x 20 cm, 486 p.

– Ms R8840, Charles d'Herculais, *Recueil de notes, Journal d'un voyage en Italie : 1781-1782* ; 51 pièces format divers.

Archives privées Henriot

– Charles d'Herculais, *Extraits de mes lectures*, veau fauve doré, 50 vol., in-4°.

- Préfaces des vol. 1 à 22.
- Tables des matières des vol. 1 à 50.

SOURCES IMPRIMEES

– *Dictionnaire de l'Académie Françoise,* Paris, Veuve Bernard Brunet, 1762, 2 vol, 4e édition.

– FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel contenant generalement tous mes mots françois tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les Sciences et de Arts*, La Haye et Rotterdam, chez Arnout et Reinier Leers, 1690.

– HOLBACH Paul-Henri Thiry baron d', *Système de la Nature ou Des Loix du Monde Physique & du Monde Moral. Par M. Mirabaud*, Londres, 1770, 2 vol., 674 p.

– MAIGNIEN Edmond, *L'imprimerie, les imprimeurs et les libraires à Grenoble, du XVe au XVIIIe siècle, Grenoble*, Impr. G. Dupont, 1884, 603 p.

– MAUREPAS Arnaud de, *Les Français vus par eux-mêmes : le XVIIIe siècle : anthologie des mémorialistes du XVIIIe siècle*, Paris, Robert Laffont, 1996, 1392 p.

– MERCIER Louis-Sébastien, *L'An 2440 : Rêve s'il en fut jamais*, Paris, France Adel, 1977, 349 p. (1ère édition de 1770).

– STICOTTI Antoine Fabio, *Le dictionnaire des gens du monde historique, littéraire, critique, moral, physique, militaire, politique, caractéristique et social*, Paris, J.-P. Costard, 1770, 4 vol. in-8°.

– SUSANE Louis, *Histoire la cavalerie français*, t. 2, Paris, Librairie Hetzel, 1874, 349 p.

BIBLIOGRAPHIE

INSTRUMENTS BIBLIOGRAPHIQUES ET DICTIONNAIRES

– BÉLY Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1996.

– BLUCHE François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990.

– BODINIER Gilbert, *Dictionnaire des officiers généraux de l'armée royale 1763-1792*, Paris Archives et Culture, 2009.

– CIORANESCU Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1999, 3 volumes.

– CONLON, Pierre-Marie., *Le siècle des Lumières. Bibliographie chronologique*, Genève, Droz, 1983-2009, 32 vol.

– DELON Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, 1997.

– SGARD Jean (dir.), *Dictionnaire des journaux 1600-1789,* Paris, Universitas 1991, 2 vol.

OUVRAGES ET ARTICLES

– AZOUVI François, « Mesmérisme », in DELON Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières,* Paris, PUF, 2010, pp 806-808.

– BARBER Giles, « La reliure », in CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 201-213.

– BARBIER Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2000, 304 p.

– BARDET Jean-Pierre et RUGGIU François-Joseph (dir.), *Au plus près des cœurs ? Nouvelles lectures des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2005, 262 p.

– BARIETY Maurice et COURY Charles, *Histoire de la médecine,* Paris, Fayard, 1963, 1121 p.

– BEAUREPAIRE Pierre Yves, *La France des Lumières*, Belin, Paris, 2011, 836 p.

– BEAUREPAIRE, Pierre Yves, *L'Europe au siècle des Lumières*, Paris, Ellipses, 2011, 171 p.

– BELLANGER Claude [et alii], *Histoire générale de la presse française*, t.1, *Des origines à 1814*, Paris, PUF, 1969, 633 p.

– BERGER Gunter, « Littérature et lecteurs à Grenoble aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles : le public littéraire d'une capitale provinciale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1986, n° 33, p. 114-132.

– BERTRAND Gilles, « Voyages et altérité. L"émoi italien" des Français en Italie du Nord à la fin du XVIII^e^ siècle », in BERTRAND Gilles (dir.), *Identité et cultures dans les mondes alpin et italien (XVIII^e^-XX^e^),* Paris, l'Harmattan, 2000, pp. 37-67.

– BIARD Michel, BOURDIN Philippe, MARZAGALLI Silvia, *Révolution, Consulat, Empire,* Paris, Belin, 2009, 715 p.

– BLAIR Ann, « Bibliothèques portables : les recueils de lieux communs dans la Renaissance tardive », in BARATIN Marc et JACOB Christian (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident,* Paris, Albin Michel, 1996, pp. 84-106.

– BLAIR Ann, « Note taking as an art of transmission », *Critical Inquiry*, 2004, 31, n° 1, pp. 85-107.

– BLAIR Ann, « Tables et index dans les livres de savoir en Europe moderne », in JACOB Christian (dir.), *Les lieux de savoirs,* t. 2, *Les mains de l'intellect,* Paris, Albin Michel, 2011, pp. 536-554.

– BLANCHARD Camille, « Notes brèves sur la famille dauphinoise 'les Allois d'Herculais', originaire des 'vallées cédées' de par le traité d'Utrecht en 1713 », *Bulletin mensuel de l'académie delphinale*, 1956-1957, 7^e^ série, Tome 1 et 2, pp. XLIV- XVII.

– BLUCHE François, *La noblesse française au XVIII^e^ siècle,* Paris, Hachette, 1995, 248 p.

– BOLLEME Geneviève, EHRARD Jean, FURET François [*et alii*], *Livre et société dans la France du XVIII^e^ siècle,* Paris ; La Haye, Mouton &Co, 1965, 238 p.

– BONNET Claude, *Naissance du Panthéon : essai sur le culte des Grands hommes*, Paris, Fayard, 1998, 414 p.

– BOURQUIN Laurent, *La noblesse dans la France moderne : XVI^e^-XVIII^e^ siècles*, Paris, Belin, 2002, 267 p.

– BURGUIERE André et REVEL Jacques (dir.*), Histoire de la France*, tome II, *Les formes de la culture*, Paris, éd. du Seuil, 1993, 601 p.

– CADIOU François, COULOMB Clarisse [*et alii*], *Comment se fait l'histoire : pratiques et enjeux,* Paris, La Découverte, 2005, 384 p.

– CASSIRER Ernst, *La philosophie des Lumières,* Paris, Arthème Fayard, 1966, 351 p.

– CAVALLO Guglielmo et CHARTIER Roger (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, éd. du Seuil, 200, 587 p.

– CHAGNIOT Jean, *Paris et l'armée au XVIIIe siècle : étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985, 678 p.

– CHAPRON Emmanuelle, « Les humeurs du lecteur. Manières de lire et hypocondrie savante à Florence au XVIIIe siècle », in BUTI Gilbert et CAROL Anne (dir.), *Comportement croyances et mémoires. Europe méridionale XV^e^-XX^e^ siècles*, Aix-en Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, pp. 71-82.

– CHAPRON Emmanuelle, « Lire la plume à la main. Lire et écrire à l'époque moderne à travers les ouvrages annotés du fond ancien du Centre culturel irlandais de Paris », *Revue française d'histoire du livre*, 2010, n°131, pp. 45-68.

– CHARTIER Roger (dir.), *Histoire de la lecture, un bilan des recherches*, Paris, IMEC éd. ; éd.de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, 316 p.

– CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot et Rivages, 1993, 309 p. (1985).

– CHARTIER Roger et MESSERLI Alfred (dir.), *Lesen und Schreiben in Europa 1500-1900, perspectives comparées*, Bâle, Schwabe & Co Ag, 2000. 652 p.

– CHARTIER Roger et ROCHE Daniel, « Les pratiques urbaines de l'imprimé », in CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 521-558.

– CHARTIER Roger, « Culture écrite et littérature à l'âge moderne », *Annales HSS*, 2001, n° 4-5, pp. 783-803.

– CHARTIER Roger, « De l'histoire du livre à l'histoire de la lecture : les trajectoires françaises », in BÖDEKER Hans Erich (dir.), *Histoire du livre, nouvelles orientations*, Paris, IMEC éd. ; éd de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, pp. 23-45.

– CHARTIER Roger, « Les pratiques de l'écrit » in ARIES Philippe et DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée* vol. 3, CHARTIER Roger (dir.), *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, p. 112-161.

– CHARTIER Roger, « Livres, lecteurs, lectures », in FERRONE Vincenzo et ROCHE Daniel (dir.), *Le monde des Lumières,* Paris, Fayard, 1999, pp. 285-293.

– CHARTIER Roger, *L'ordre des livres, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVe et XVIIIe siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992.

– CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, éd. du Seuil, 1987, 369 p.

– CHARTIER Roger, *Les origines culturelles de la Révolution Française*, Paris, Le Seuil, 2000, 304 p. (1990).

– CHATELAIN Jean Marc, « Les recueils d'adversaria aux XVIe et XVIIe siècles, des pratiques de la lecture savante au style de l'érudition » in BARBIER, Frédéric [*et alii*], *Le livre et l'historien, études offertes en l'honneur du professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz 1997, p. 169-186.

– CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *La noblesse au XVIIIe siècle : de la féodalité aux Lumières*, Paris Hachette, 1976, 239 p.

– COULOMB Clarisse, *Les Pères de la patrie : la société parlementaire en Dauphiné au temps des Lumières*, Grenoble, PUG, 2006, 540 p.

– DARCEL Jean-Louis, « Les bibliothèques de Joseph de Maistre (1769-1821), in TRÉNARD Louis, *Les bibliothèques au XVIIIe siècle*, Bordeaux, Société des bibliophiles de Guyenne, 1989, pp. 187-210.

– DARNTON Robert, *Bohème littéraire et Révolution : le monde des livres au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 2010, 298 p. (1983).

– DARNTON Robert, *Édition et sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIIIe*, Paris, Gallimard, 1991, 278 p.

– DARNTON Robert, *Gens de lettres, gens du livre*, Paris, O. Jacob, 1992, 302 p.

– DARNTON Robert, *La fin des Lumières : le mesmérisme et la Révolution*, Paris, Perrin, 1984, 220 p.

– DARNTON Robert, *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, 2010, 695 p.

– DARNTON Robert, *Le grand massacre des chats, attitudes et croyance dans l'ancienne France*, Paris, Les Belles Lettres, 2011, 376 p.

– DÉCULTOT Elisabeth (dir.), *Lire, copier, écrire : les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 2003, 246 p.

– DEL LITTO Victor, « Un dauphinois en Italie au XVIII^e. Le Carnet de route de M. d'Herculais », *Bulletin mensuel de l'académie Delphinale*, 1954-1955, 6^e série, Tome 25-26-27, pp. 179-184.

– DELON Michel et MALANDAIN Pierre, *Littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1996, 521 p.

– DEVAUCHELLE Roger, *La reliure en France de ses origines à nos jours*, t.2, *De 1700-1850*, Paris, Jean Rousseau-Girard, 1960.

– DION Marie-Pierre, « Une grande collection nobiliaire : la bibliothèque du maréchal de Croÿ », in JOLLY Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, tome 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris, Éd. du Cercle de la libraire, 2008, pp. 375-390.

– DRÉVILLON Hervé, *Histoire culturelle de la France 16^e-18^e* siècle, Paris, Armand Colin, Coll. Campus Histoire, 2002, 191 p.

– DURAND Sylvain et SOULINGEAS Yves, « Chroniques des archives de l'Isère », *La Pierre et l'écrit, revue d'histoire et du patrimoine en Dauphiné*, 2000, n°11, p. 45-52.

– DURIS Pascal, « Histoire naturelle », in DELON Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières,* Paris, PUF, 2010, pp. 627-631.

– FAVIER René, *Les villes du Dauphiné au XVII^e et XVIII^e siècle*, Grenoble, PUG, 1993, 512 p.

– FEYEL Gilles, « Journaux », in FERRONE Vincenzo et ROCHE Daniel (dir.), *Le monde des Lumières,* Paris, Fayard, 1999, pp. 317-324.

– FIGEAC Michel, *Châteaux et vie quotidienne de la noblesse de la Renaissance à la douceur des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2006, 362 p.

– FOISIL Madeleine « l'écriture du for privé », in ARIES Philippe et DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée*, vol. 3, CHARTIER Roger (dir.), *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, pp. 331-369.

– FOURNIER Michel, « La "révolution" de la lecture romanesque au XVIII[e] siècle en France : institutionnalisation de la lecture et émergence d'une nouvelle sensibilité », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007/2 n° 54-2, p. 55-73.

– FROESCHLÉ-CHOPARD Marie Hélène, « Religion », in FERRONE Vincenzo et ROCHE Daniel (dir.), *Le monde des Lumières,* Paris, Fayard, 1999, pp. 229-238.

– GOULEMOT Jean-Marie, « Bibliothèques, encyclopédisme et angoisse de la perte : l'exhaustivité ambigüe des Lumières », in BARATIN Marc et JACOB Christian (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident,* Paris, Albin Michel, 1996, pp. 285-298.

– GOULEMOT Jean-Marie, « De la lecture comme production de sens », in CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot et Rivages, 1993, pp. 115-128.

– GOULEMOT Jean-Marie, « En guise de conclusion : les bibliothèques imaginaires (fictions romanesques et utopies », in JOLLY Claude (dir), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris, Éd. du Cercle de la libraire, 2008, pp. 647-660.

– GRAFTON Anthony, *Les origines tragiques de l'érudition : une histoire de la note en bas de page*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, 224 p.

– GRELL Chantal, *Le dix-huitième siècle et l'Antiquité en France : 1680-1789,* Londres, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol. 1335 p.

– HAZARD Paul, *La pensée européenne au XVIII[e] siècle : de Montesquieu à Lessing*, Paris, Arthème Fayard, 1963, 469 p.

– JAMMES Bruno, « Le livre de science », in CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, t.2, *Le livre triomphant*, Paris, Fayard, 1990, pp. 256-268.

– JOLLY Claude (dir), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris, Éd. du Cercle de la libraire, 2008, 746 p. (1989).

– KIRSOP Wallace, « Nouveautés : théâtre et roman », in Roger Chartier et Henri Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 269-284.

– LAFAGA Francisco, « Le théâtre », in FERRONE Vincenzo et ROCHE Daniel (dir.), *Le monde des Lumières,* Paris, Fayard, 1999, pp. 203-213.

– LE GOFF Jacques et RÉMOND René, *Histoire de la France religieuse*, t. 3, *Du roi très chrétien à la laïcité républicaine XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 1991, 556 p.

– LILTI Antoine, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, 586 p.

– LÜSENBRINK Hans-Jürgen, « Barbare, Sauvage », in DELON Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières,* Paris, PUF, 2010, pp. 161-164.

– MARCETTEAU-PAUL Agnès, « Paris sous l'Ancien Régime », in JOLLY Claude (dir), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris, Éd. du Cercle de la libraire, 2008, pp. 545-567.

– MARION Michel, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle 1750-1759*, Paris, Bibliothèque nationale, 1978, 247 p.

– MARRAUD Matthieu, *La Noblesse parisienne au XVIII^e* siècle, Paris, Le Seuil, 2000, 571 p.

– MARTIN Henri-Jean et CHARTIER (Roger) dir, *Histoire de l'édition française*, t.2, *Le livre triomphant*, Paris, Fayard, 1990, 909. p. (1984)

– MARTIN Henri-Jean, « À la veille de la Révolution : crise et réorganisation de la librarie », in CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 681-693.

– MARTIN Henri-Jean, « Une croissance séculaire », in CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 113-127.

– MAZAURIC Simone, *Histoire des sciences à l'époque moderne,* Paris, Armand Colin, 2009, 344 p.

– MORNET Daniel, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, n° 17, p. 449-496.

– NAVILLE Pierre, *D'Holbach et la philosophie scientifique au XVIII^e siècle,* Paris, Gallimard, NRF, 1967, 494 p.

– PETIT Clémentine (2006), *Les Recueils d'anecdotes : étude de l'univers culturel d'un aristocrate grenoblois 1770-1784,* Mémoire de Master II non publié, Université Pierre-Mendès France, Grenoble.

– PORTER Roy, « Angleterre », *Dictionnaire européen des Lumières,* Paris, PUF, 2010, pp. 91-96.

– POULOT Dominique, *Les Lumières*, Paris, PUF, 2000, 419 p.

– RÉTAT Pierre, « L'âge d'or des dictionnaires », in CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 232-245.

– ROCHE (Daniel), *Les Républicains des lettres gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, 393 p.

– ROCHE Daniel, « Les occasions de lire », *Dix-Huitième siècle*, n° 18, 1986, p. 23-32

– ROGER Philippe, « Bonheur », in FERRONE Vincenzo et ROCHE Daniel (dir.), *Le monde des Lumières,* Paris, Fayard, 1999, pp. 49-57.

– ROGGERO Marina, « Primi passi sulle vie della lettura nell'Italia del Settencento. Lettori principanti, tra vecchi et nuovi testi », *Bibliothèques, livres et lectures au XVIII^e siècle,* colloque CRHIPA-GERCI, Grenoble, 15 et 16 décembre 2011.

– ROGGERO Marina, *Le carte piene di sogni : testi et lettori in età moderna*, Bologne, Il Mulino, 2006, 282. p.

– SALAÜN Franck, *L'ordre des mœurs : essai sur la place du matérialisme dans la société française au XVIII^e siècle* (1734-1784), Paris, Kime, 1996, 367 p.

– SAUVY Anne, « Le livre aux champs », in CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 559-578.

– SAUVY Anne, « Livres contrefait et livres interdits » in CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 559-578.

– SEITÉ Yannick, « Roman », in FERRONE Vincenzo et ROCHE Daniel (dir.), *Le monde des Lumières,* Paris, Fayard, 1999, pp. 295-315.

– SERNA Pierre, « Le noble », in VOVELLE Michelle (dir.), *L'Homme des Lumières, Paris,* Éd. du Seuil, 1996, pp. 39-93.

– SGARD Jean, « La multiplication des périodiques », in CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 246-255.

– TRÉNARD Louis (dir.), *Les bibliothèques au XVIII^e siècle*, Bordeaux, Société des bibliophiles de Guyenne, 1989, 384 p.

– VAILLANT Paul, « L'intellectualité d'une société provinciale à la fin de l'Ancien Régime : la fondation de la bibliothèque de Grenoble », *Cahier d'Histoire,* 1963, n°3, pp. 281-301.

– VARRY Dominique, « Grandes collections nobiliaires et bibliothèques d'élites », in JOLLY Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris, Éd. du Cercle de la libraire, 2008, pp. 295-344.

– VOLPILHAC AUGER Catherine, « L'ombre d'une bibliothèque : les cahiers d'extraits de Montesquieu », in DÉCUTLOT Élisabeth, *Lire, copier, écrire : les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 2003, pp. 79-90.

– VOUILLOT Bernard, « La Révolution et l'Empire : une nouvelle réglementation », in CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990, pp. 681-693.

– WEIL Françoise, *Livres interdits, livres persécutés 1720-1770,* Oxford, Voltaire Foundation, 1999, 138 p.

– WINDLER Christian, *La Diplomatie comme expérience de l'autre : consuls français au Maghreb (1700-1840),* Genève, Droz, 2002, 633 p.

TABLES DES FIGURES

FIGURE 1 : REPARTITION DES EXTRAITS DES RECUEILS D'ANECDOTES (BMG R8840) PAR VOLUME 29
FIGURE 2 : ESSAI DE RECONSTITUTION DE LA CHRONOLOGIE DE COMPOSITION DES DIX VOLUMES DES RECUEILS D'ANECDOTES 33
FIGURE 3 : REPARTITION DE LA BIBLIOTHEQUE PORTATIVE DE CHARLES D'HERCULAIS 63
FIGURE 4 : REPARTITION DU NOMBRE D'EXTRAITS DE PERIODIQUES PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL D'EXTRAITS DE CHAQUE VOLUME. 70

TABLE DES MATIERES

EPIGRAPHE **3**

REMERCIEMENTS **4**

SOMMAIRE **5**

INTRODUCTION **6**

PRELUDE : VINGT-HUIT MILLIONS DE FRANÇAIS ET CHARLES D'HERCULAIS... ..... **15**

PARTIE 1 - UNE ŒUVRE « HERCULAIS-ENE » : LES *RECUEILS D'ANECDOTES* ET LES *EXTRAITS DE MES LECTURES*, DEUX TEMOINS DES LIVRES ET DES PRATIQUES D'UN LECTEUR **20**

CHAPITRE 1 – « LES LIVRES SE MULTIPLIENT TROP » : LES *RECUEILS D'ANECDOTES* ET *EXTRAITS DE MES LECTURES*, UNE REPONSE AU REGIME DE L'IMPRIME DU XVIII[E] SIECLE 22

I. L'édition française au XVIII[e] siècle : évolution et condition de la production *22*

A. Évolution générale du début du XVIIIe siècle à l'aube du XIXe siècle 22

B. La librairie française au XVIIIe siècle 23

C. Livres prohibés et contrefaçons : le circuit de l'illicite 24

II. Assouvir sa soif de lecture, entre possession privée du livre et fréquentation des espaces publics de lecture *25*

A. Charles d'Herculais possède-t-il sa propre bibliothèque ? 26

B. Lire à la ville, Grenoble et Paris 27

III. La constitution d'une bibliothèque portative : « le magasin de bonnes choses » *29*

A. Les cahiers d'extraits de lecture, une tradition pluriséculaire marginalisée par les historiens 30

B. Un corpus et une chronologie difficiles à reconstituer 31

C. Simple cahier ou véritable livre ? La matérialité des recueils de lecture de Charles d'Herculais 35

D. « le magasin de bonnes choses » constitution et usage des recueils de lecture 37

CHAPITRE 2 – LES PRATIQUES D'UN LECTEUR 42

I. La passion, le besoin et le remède : la lecture selon Charles d'Herculais *42*

A. L'apprentissage et la découverte de la lecture, entre littérature gréco-latine et chevaleresque 42

B. Une lecture utile pour parfaire ses connaissances 44

C. La lecture, un refuge contre les maux du quotidien 45

II. Portrait du lecteur ou les manières de lire de Charles d'Herculais *46*

A. Charles d'Herculais et la « révolution de la lecture » 47

B. Les spécificités de la lecture herculais-ène 51

III. Un rapport intime au livre, entre appropriation personnelle et constitution d'un espace privé ... *54*
A. Lire et écrire, deux activités inséparables ... 54
B. Une lecture du « for privé » ... 57
CHAPITRE 3 - LES BIBLIOTHEQUES DE CHARLES D'HERCULAIS ... 60
I. Une bibliothèque vécue : le corpus des Recueils d'anecdotes ... *60*
A. Une bibliothèque moyenne ? ... 61
B. La répartition de la bibliothèque de Charles d'Herculais selon les cinq catégories de la Librairie du XVIII^e siècle ... 63
C. « un livre qui sent la Bastille et le fagot », la littérature clandestine au sein des Recueils d'anecdotes ... 68
II. L'importance quantitative des périodiques ... *70*
A. La part conséquente des périodiques littéraires ... 71
B. Le triomphe du Mercure de France ... 73
C. La diversification des titres dans les Extraits de mes lectures ... 74
III. Une bibliothèque rêvée : le « souhait » de Charles d'Herculais ... *76*
A. D'un projet fortement inspiré par Louis Sébastien Mercier … ... 77
B. … à la réappropriation par Charles d'Herculais ... 79
PARTIE 2 – PEINDRE L'HOMME PAR SES LECTURES, LES GOUTS ET CURIOSITES DE CHARLES D'HERCULAIS ... 82
CHAPITRE 4 – LA LECTURE, REFLET DE L'HOMME DU MONDE ... 85
I. Les Recueils d'anecdotes, de plaisanteries, de bons mots, de pensées, de portraits et coutumes etc … où le gout du monde ... *85*
A. Des extraits à redéfinir ... 85
B. Une présence contrastée ... 87
C. Un usage pour la conversation ? ... 89
II. Les divertissements du monde, théâtre, opéra et musique ... *90*
A. La fascination théâtrale ... 91
B. « l'homme de goût préferera toujours la poësie de Racine », le théâtre entre histoire et théorie. ... 93
C. Euterpe introuvable, un intérêt restreint pour la musique ... 96
III. Les belles-lettres : lecture romanesque, theorie litteraire et renouvellement d'une culture classique ... *97*
A. Charles d'Herculais et le roman ... 97
B. Un intérêt certain pour la théorie et l'histoire littéraire ... 99
C. Des thèmes en rupture avec la bibliothèque portative ... 101
CHAPITRE 5 – UNE SOIF DE CONNAISSANCE INTARISSABLE, L'ESPRIT ENCYCLOPEDIQUE DE CHARLES D'HERCULAIS ... 103
I. Le goût de l'histoire ... *103*
A. Une histoire omniprésente ... 104

B. Une réflexion historique synonyme de contradictions 105
C. La galerie des grands hommes 107
II. Charles d'Herculais, un lecteur qui se pique de sciences 109
A. Préserver sa santé, l'intérêt pour la médecine 110
B. Le cabinet d'histoire naturelle de papier 114
C. Le « moment mesméristе », Charles d'Herculais contre la pseudo-science. .. 116
III. Lire et découvrir « l'autre », la figure de l'étranger a travers les lectures 119
A. Charles d'Herculais chez les « sauvages » 119
B. Le portrait des nations de l'Europe et la critique anglaise 120
CHAPITRE 6 – LIRE PUIS ECRIRE, LES PREFACES DES *EXTRAITS DE MES LECTURES.* 123
I. « De là, les Etats Généraux, et puis Ô Douleur » 123
A. Un esprit réformateur ? La critique des abus d'un régime 123
B. « il est fâcheux que les réformes qu'ils indiquaient, n'aient pas pu s'opérer tranquillement ». 126
II. Charles d'Herculais et la religion d'Holbach. 129
A. De la critique anticléricale à l'athéisme, l'évolution du sentiment anti-religieux de Charles d'Herculais 129
B. Dieu, le sphinx et les sirènes, l'athéisme de Charles d'Herculais 131
C. Le matérialisme : philosophie de vie et expression d'un élitisme ? 134
CONCLUSION 140
SOURCES 144
BIBLIOGRAPHIE 147
TABLES DES FIGURES 156
TABLE DES MATIERES 157

RESUME

Entre histoire du livre, histoire de la lecture et histoire des bibliothèques, notre travail propose de partir à la découverte du cas original de Charles d'Herculais, noble d'origine dauphinoise. Lecteur infatigable, ses cahiers d'extraits de lecture répondent à l'augmentation vertigineuse d'imprimés au cours du XVIII[e] siècle. Ses *Recueils d'anecdotes* et ses *Extraits de mes lectures* se rattachent ainsi à la tradition humaniste des recueils de lieux communs et d'*adversaria*. Témoins de plus de quarante années de lecture, ils dressent le portrait d'un homme curieux et au fait des nouveautés de son siècle. Entre curiosité encyclopédique et divertissement, Charles d'Herculais s'intéresse au théâtre, à la littérature, à l'histoire, aux sciences … Cette source prolifique, révélatrice d'une culture, a été également invoqué pour retracer ses pratiques de lecteur. Inextricablement liée à l'écriture, la lecture tant intensive qu'extensive évolue dans la sphère du privé, et s'érige en remède contre les maux du quotidien. Le tableau n'aurait pu être complet sans s'intéresser aux quelques réflexions proposées par notre protagoniste dans ses préfaces aux *Extraits de mes lectures*. Matérialiste et athéiste convaincu, fervent admirateur du baron d'Holbach, il trouve dans cette philosophie radicale toutes les réponses aux angoisses du siècle. Malgré sa conscience des dysfonctionnements de la monarchie française et son tempérament frondeur, Charles d'Herculais n'a pas adhéré aux principes révolutionnaires. Son cas repose la question du lien entre livre et Révolution.

SUMMARY

Between history of the book, history of reading, and history of libraries, our work suggests exploring the original case of Charles d'Herculais, noble native of Dauphiné. Tireless readers, his handwriting excerpts books meet the increase of books during the eighteenth century. His *Recueils d'anecdotes* and his *Extraits de mes lectures*, relate to commonplace book and *adversaria* book. Testimony of forty years of reading, they portray a curious man, aware of innovations of his time. Between encyclopedic curiosity and entertainment, Charles d'Herculais is interested in theater, literature, history, science … His handwriting books shows us a culture but they can also be using to write history of reading. Inextricably linked to the writing, reading evolving in private sphere, it is a remedy of the troubles of everyday life. This picture could not be complete without study his own thought writing in his *Extraits de mes lectures* forewords. Materialist and atheist, great admirer of Baron d'Holbach, he finds in this radical philosophy all the answers of the worries of thecentury. Although he was aware of French monarchy dysfunctions, Charles d'Herculais did not agree with revolutionaries concepts. His case raises the question of relationship between French Revolution and books.

MOTS CLES : XVIII[e] siècle– Lumières - Livres – Lecture – Bibliothèque –– *Adversaria* – Anecdote – Matérialisme - XVIII[th] century - EnlightenmenBooks – Library – *Adversaria* – Anecdote – Materialism

COUVERTURE : *Volume des Extraits de mes lectures* (cliché personnel).